



Appréhender, Orienter, Projeter

LE MESNIL ST DENIS (78) 10
CHAUX (90)

- LONGCHAUMOIS (39) 09
- VAUX LÈS SAINT CLAUDE (73) 09
- GERMAINE (51) 08
- LA RICHE-EN-BRENIL (21) 07
- JARSY (73) 07
- GAILLON SUR MONTCIENT (78) 06
- Us (95) 06
- SAINT CYR EN ARTHIES (95) 05
- DUINGT (74) 05
- LAUTENBACH-SCHWEIGHOUSE (68) 04
- GRUFFY (74) 04
- CEYZERIAT (01) 03
- HERY / ALBY (74) 03
- LESCHERAINES (73) 02
- SAINT-JORIOZ (74) 02
- CRUET (73) 01
- ECOLE-EN-BAUGES (73) 01

2015 Appréhender, Orienter, Projeter - ATELIER AU MESNIL-ST-DENIS ET À CHAUX



école nationale supérieure d'architecture de Nancy



Chroniques d'un atelier 10

Appréhender, Orienter, Projeter

Du milieu périurbain au monde rural



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Parc naturel régional des Ballons des Vosges





Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy

Parvis Vacchini

2 rue Bastien-Lepage

BP 435 - 54 001 NANCY Cedex

Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30

E-mail : ensa@nancy.archi.fr

Site internet : <http://www.nancy.archi.fr>



Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Maison du Parc des Ballons des Vosges

1 cour de l'Abbaye

68140 MUNSTER

Tél. : 03 89 77 90 34

E-mail : info@parc-ballons-vosges.fr

Site internet : <http://www.parc-ballons-vosges.fr/>



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Maison du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Château de la Madeleine, Chemin Jean Racine

78472 CHEVREUSE Cedex

Tél. : 01 30 52 09 09

E-mail : accueil@parc-naturel-chevreuse.fr

Site internet : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

PARTENAIRES :

Fédération des Parcs naturels régionaux,
Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse,
Commune de Chaux (90)
Commune du Mesnil-Saint-Denis (78)

REALISATION PLAQUETTE :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy
Master 1 Semestre 2 "Architecture, Villes, et Territoires"
Atelier de projet 2014-2015 Hors les Murs
Professeur encadrant l'atelier : Marc VERDIER
En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.

Crédits photographiques : Etudiants de l'atelier
Fonds cartographiques : personnels à partir de Géoportail
et Google Earth

Réalisation du document :
Clémence HUMBERT et Clément RAIMBAULT
Septembre 2015

NOTE AU LECTEUR

La présente publication a été réalisée pour présenter l'atelier de projet d'urbanisme « Hors les Murs » organisé dans le cadre du cycle Master de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse. Cet atelier a donné lieu à une présentation orale devant un jury rassemblant l'ensemble de ces partenaires ainsi que les communes ayant accepté d'être les sites d'exercice. Une sélection non exhaustive, mais représentative des enjeux et propositions formulés par les étudiants, de ces travaux apparait donc dans ce livret ainsi que des documents illustrant la semaine d'immersion dans les deux parcs. Cette présentation a donc nécessité un tri, un choix et une composition des documents produits.



Maxence Baudet



Théophile Bertin



Ophélie Cochinaire



Gautier Gérard



Jordan Grosse



Mathilde Guelen

L'équipe de l'Atelier **HORS LES MURS**

PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
PNR des Ballons des Vosges
PROMOTION 2014-2015



Anastasia Dartoy



Sébastien Dieudonné



Axelle Fallet



Jérémy Fontaine



Maxime Guéry



Elise Hernandez



Clémence Houplon



Clémence Humbert



Quentin Meyer



Marion Poullet



Clément Rimbault



Lucie Vanbalberghe

Merci

6

Il est rare, dans le cursus scolaire dans lequel nous sommes engagés, de vivre une expérience d'atelier aussi complète que celle de l'Atelier Hors-les-Murs, et nous tenons, nous étudiants, à adresser à chacun des acteurs notre gratitude.

Aux architectes, urbanistes, paysagistes et techniciens des deux parcs dans lesquels nous nous sommes rendus et qui nous ont, par leur compétence et leur engagement, donné les clés de compréhension de ces territoires si particuliers.

Aux élus des deux communes, qui nous ont ouvert les portes de leur village, qui se sont fait le relais des besoins de leurs habitants, qui nous ont donné mandat pour intervenir sur leur territoire et pour l'écoute attentive de nos propositions.

À tous les intervenants qui ont, par leurs savoirs, enrichi les débats, consolidé les bases de réflexion, multiplié les regards et les points de vue.

À l'équipe enseignante, pour son encadrement rigoureux, l'organisation précise du semestre, des voyages, des rencontres et des restitutions, pour sa disponibilité et le partage des idées, pour les bons coups de crayons sur un coin de calque.

7

Sommaire

8

- 7 Remerciements
- 10 Avant Propos Urbanisme rural ou urbanisme urbain ? Alain MARGUERIT

Partenariat

- 12 L'innovation au service des territoires ruraux. Lorenzo DIEZ
- 13 « J'ai dix ans ». Nicolas SANAA
- 14 Questionner la périurbanité. Jennifer BUREAU
- 15 Rompre avec la banalité. Jérémij RONCHI
- 16 Préambule des étudiants.
- 18 La pédagogie du grand écart : vers un «tiers-espace » ? Marc VERDIER

Découvertes

- 20 Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.
- 22 Saint-Jean-de-Beauregard.
- 24 Vers un paysage producteur d'énergie.
- 26 Bergerie de Villarceaux : les paysages de l'après pétrole.

Le Mesnil-Saint-Denis

- 28 Le mot du maire. Evelyne AUBERT
- 30 Une commune dans le Grand Paris.
- 32 Le socle de la commune.
- 34 Des expériences urbaines successives.
- 36 Un village aux multiples facettes et problématiques.
- 38 Les projets.

9

Découvertes

- 70 Atelier : Mode d'emploi.
- 72 Parc naturel régional des Ballons des Vosges.
- 74 L'eau sur le territoire de Belfort.
- 76 La filature de Ronchamp.
- 78 Rodersdorf : un village qui a anticipé la transition.

Chaux

- 80 Le mot du maire. André PICCINELLI
- 82 Chaux, avant-poste des contreforts du Massif Vosgien.
- 84 Les flux qui façonnent le village.
- 86 Du village-rue au périurbain.
- 88 Exister par l'appropriation de l'existant.
- 90 Les projets.

Leçons d'un atelier

- 124 Quels nouveaux paysages pour la ville et la campagne de demain ? Régis AMBROISE
- 126 Point de vue du territoire. François FRONTERA - Marion DOUBRE
- 128 Point de vue pédagogique. Marc VERDIER - Vincent BRADEL
- 130 Point de vue des étudiants.

10 ANS DÉJÀ

Les territoires du domaine rural ou urbain sont évidemment d'une image différente. Doivent-ils pour autant amener à une démarche d'urbanisme différente ?

L'urbanisme est avant tout une dynamique de projet, il ne peut pas se réduire à la connaissance, l'analyse, le constat comme le font l'histoire et la géographie, chacune dans leur domaine universitaire.

L'urbanisme pose donc la notion du Projet, que l'on ne peut pas résumer au dessin spatial (d'architecte ou de paysagiste souvent réducteur). Le projet d'urbanisme est avant tout une suite de questions posées sur un territoire par des acteurs souvent dans l'urgence :

- Le Territoire, site du projet avec sa géographie, son histoire etc. Quel est le territoire impacté par les questions ?
- Les Acteurs, ils vivent, traversent, fabriquent ce territoire. Qui pose les questions : élus, techniciens, usagers...?
- La Temporalité, c'est la vie du territoire et de ses acteurs. La question est-elle urgente ou à long terme?

Entre domaine rural et urbain, seul le territoire est vraiment différent. Les habitants, les acteurs du monde rural ne sont plus majoritairement des agriculteurs mais des urbains ou «rurbains».

Peut-on encore parler de complémentarité entre monde rural et urbain ?

Doit-on définir des espaces intermédiaires, périurbains, « friche » agricole, etc. ?

L'approche écologique et paysagère nous amène à rajouter le domaine « naturel » avec la notion du vivant, nommé la Biosphère par les scientifiques. Ce domaine intermédiaire, variable selon chaque site de projet, est souvent issu de l'abandon du domaine agricole, il ne doit pas pour autant être isolé. Entre urbain et rural c'est le lieu de l'ouverture, de la liaison, de l'entre-deux spatial, de la négociation, de l'interrogation voir du conflit d'usage. Il doit assurer transversalité et liaisons de l'ensemble du territoire entre ces différents domaines (trame verte, bleue, etc.).

Ces évolutions nous obligent à interroger démarche et méthode d'urbanisme pour pouvoir répondre, au delà du réglementaire, de manière globale, interdépendante à court et long terme à ces nouvelles situations de vie, d'usages, voire d'économie.

Une démarche ouverte à toutes les disciplines partant du principe que :

- Le territoire est un tout (urbain, rural, «naturel»), il est en évolution permanente, il advient par le projet.
- L'acte d'aménager est philosophique et éthique, il est politique avant d'être technique.
- L'acte d'aménager induit la responsabilité de l'humain (la nôtre) dans la création de nouveaux équilibres environnementaux, sociétaux et économiques. Le vivant doit en être la priorité.

Le territoire est en évolution permanente (spatiale, sociale et économique) qui peut aller de la dégradation à la valorisation. L'humain est désormais en responsabilité directe dans la mutation ou la métamorphose (selon Edgard Morin) de son territoire et au delà, de la planète.

L'urbanisme (comme l'architecture et le paysage), au centre de l'évolution spatiale des territoires doit devenir une discipline plus ouverte à la vie des acteurs et de leur territoire. Ceci particulièrement en milieu rural et naturel où le territoire encore ouvert peut permettre le développement du vivant dans toute sa diversité comprenant l'humain et ses activités ; aujourd'hui destructrices, il est devenu indispensable de les questionner. Elles doivent par le projet (dont nous avons la responsabilité) valoriser le territoire dans sa globalité (urbain, rural et naturel) au service de l'humain retrouvant sa place et assumant sa présence dans l'équilibre de la chaîne du vivant.

L'innovation au service des territoires ruraux

Lorenzo DIEZ **Directeur de l'école d'architecture de Nancy**

Voilà plus de dix ans que les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy parcourent les riches territoires des Parcs naturels régionaux de l'hexagone. Sous la responsabilité de Marc Verdier, architecte, urbaniste et enseignant, ces ateliers pédagogiques sont chaque année l'occasion d'une rencontre fructueuse avec les acteurs de terrain afin d'expérimenter pour agir et pour transmettre.

Cette rencontre entre le territoire, l'enseignement et la recherche contribue à poser les conditions d'un renouveau de l'urbanisation et de l'architecture post-rurale, conjuguant dans un espace repensé ces faits majeurs que sont la production, l'habitat et les équilibres environnementaux : ainsi s'incarne leur apport à la réinvention contemporaine, désormais envisageable, d'un territoire soutenable pour le XXI^e siècle.

Nos ateliers « hors les murs » fédèrent les éléments majeurs de ce que nous considérons comme des fondamentaux de l'architecture entendue comme savoir et comme métier : une exigence d'innovation pédagogique et scientifique ; un lien fort avec le réel et la mise en situation locale ; enfin une réponse originale et finement adaptée au contexte. Mais comment ne pas évoquer aussi la diffusion et la médiation de nos apports, qui se concrétisent en publications et en restitutions destinées aux décideurs et aux habitants ? Comment ne pas faire état de la précieuse somme que représentent les travaux

d'expérimentation par le projet architectural et rural, en tant que matière de recherche liée à l'implication des laboratoires de l'école ?

Ici, l'enseignement de l'architecture permet de tisser des liens avec le territoire et avec ses acteurs économiques, culturels et sociaux. Il met aussi en œuvre les moyens d'expérimentation, nécessaires à la formation de nos étudiants. Il pose enfin les amorces de recherches indispensables pour ouvrir de nouvelles perspectives d'action, pour dépasser les contraintes qui, aujourd'hui encore, entravent trop souvent l'innovation.

Merci encore cette année aux élus et aux équipes des communes et des Parcs naturels régionaux qui sont nos partenaires dans cette ambition de formation de jeunes professionnels et d'une recherche qui s'engage ici sur des territoires qui ont plus que jamais besoin de projet.

« J'ai dix ans »

Nicolas SANAA **Chargé de mission aménagement du territoire à la Fondation des PNR de France**

Même si les territoires sélectionnés sont sur la même latitude, cette édition est marquée par deux territoires en contraste.

L'un est frontalier en moyenne montagne, l'autre est à proximité d'une mégalopole. Le village du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse serait considéré comme une petite ville dans la plupart des Parcs naturels régionaux, l'autre dans le Parc des Ballons des Vosges, frôle les mille habitants, est considéré comme un bourg important. D'un point de vue pédagogique ce contraste a permis aux étudiants d'emblée de constater la diversité des configurations, mais aussi d'observer la sociologie de la représentation locale et du métier d'élu.

Ces ateliers ont également permis, peut-être davantage que les autres années, de prendre en compte les environnements des villages, et de travailler aussi sur les attentes des populations par rapport un projet d'urbanisme rural. Il faut également noter que de plus en plus les étudiants font le lien entre leur métier d'architecte et la problématique du centre-bourg et plus largement le développement économique. On note un travail sur l'opportunité d'une boulangerie et d'autres commerces dans le village des Ballons des Vosges, et sur les deux communes des Parcs un travail sur de possibles maraîchages servant d'interface avec les milieux agricoles et forestiers.

On peut toujours faire mieux pour les prochaines éditions, il est devenu évident que le Parc qui accueille, doit associer

plus fortement l'ingénierie du développement économique lors des visites des étudiants et tout au long du processus d'élaboration des projets. En effet, depuis quelques années ces ateliers sont rodés à prendre en compte la biodiversité, le paysage, le bâti ancien, la culture, les questions de l'espace publique, de l'énergie renouvelable et du climat... Il est apparu dans les dernières éditions en filigrane les démarches d'emplois et d'activités. Le champ sociétal devient complet, et il reste à l'avenir à conforter l'aspect pluridisciplinaire de part et d'autre ; associer davantage d'écoles venant de disciplines autres et associer plus de chargés de mission dans l'accompagnement. Il faudra probablement de la mesure et de la délicatesse afin que cette transversalité se fasse progressivement, Marc Verdier et Vincent Bradel n'en manquent pas !

Ces ateliers infiniment riches sont aussi une précieuse source de jouvence pour les Parcs naturels et il est possible que dans trente ans, grâce à ces initiatives pionnières et créatives on puisse encore chanter comme Alain Souchon « J'ai dix ans ».

Questionner la périurbanité

Jennifer Bureau **Chargé de mission urbanisme, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse**

Ville ou campagne ? Cette dichotomie perpétuelle, qui pousse à la caricature, tend à exclure une grande partie du territoire et de ses habitants, puisque les aires périurbaines représentent aujourd'hui près d'un quart de la population française.

Il reste cependant aujourd'hui un nouveau mode de vie et d'habiter à inventer, celui du périurbain, qui ne serait pas synonyme de consommation de terres agricoles, d'habitats stéréotypés et standardisés, de spéculation foncière ou de modes de transports polluants.

Les communes du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse se trouvent au cœur de ce questionnement, et notamment celle du Mesnil-Saint-Denis, sur laquelle a porté l'atelier « Hors les Murs ». En effet, cette commune au double visage, l'un tourné vers la ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines et l'autre vers le Parc naturel, est particulièrement concernée par ces enjeux et, alors qu'elle est en cours d'élaboration de son PLU, cherche à se positionner face à de multiples interrogations :

Comment inventer une configuration territoriale inédite, une imbrication originale entre ville et campagne spécifique au Mesnil-Saint-Denis ? Quelle place donner à l'agriculture, et à quelle agriculture ? Comment faire face à la demande de logements, et notamment aux exigences en matière de construction de logement social ?

« Donner du grain à moudre », enrichir les réflexions des communes par une approche transversale et pluridisciplinaire, pousser vers de nouvelles façons d'aborder le territoire et répondre aux problématiques actuelles sans plaquer de réponse prédéfinie : c'est dans ce cadre, représentatif des missions du Parc, que l'atelier et le travail des étudiants sont venus s'inscrire et alimenter la démarche des élus de la commune. Ils ont pu poser un regard neuf sur la commune et apporter une démarche prospective à long terme.

Rompre avec la banalité

Jérémy RONCHI **Chargé de mission urbanisme, PNR des Ballons des Vosges**

Le territoire du PNR des Ballons des Vosges connaît une importante consommation d'espace par l'urbanisation. Elle y est quantitativement supérieure à la moyenne nationale, pour une « efficacité » très relative en termes de dynamiques démographique et économique. La maîtrise du développement urbain est un enjeu fondamental pour l'avenir de ce territoire. Cette volonté de « maîtrise » a poussé le Parc à se saisir du sujet dans la mesure de ses moyens d'actions. Favoriser la vitalité des territoires en généralisant des démarches globales d'aménagement économes de l'espace et des ressources est le fer de lance de la « démarche d'urbanisme durable » du Parc. Trois leviers-clés de l'aménagement du territoire sont actionnés pour aider les collectivités à appliquer cette démarche : l'urbanisme réglementaire, l'urbanisme opérationnel et l'animation foncière. Mais cette démarche ne peut s'appliquer sans l'enclenchement d'un processus de projet au sein des collectivités. Ces ateliers « hors les murs » constituent un moyen essentiel pour impulser ou conforter ce processus.

L'opportunité d'accueillir un tel atelier ne se présente pas tous les jours. Cette occasion, trop rare, nous pousse à une profonde interrogation sur le territoire d'accueil. Le choix de celui-ci est déterminant pour qu'une telle expérience puisse être bénéfique pour tous ceux qui seront amenés à y participer, mais aussi pour un « territoire ». Ainsi, faut-il privilégier une collectivité

qui porte déjà un projet, les germes d'une ambition de « faire autrement » ? Faut-il choisir un terrain d'exception, une perle, un véritable contexte « rural » tel qu'il peut encore en exister ponctuellement et que l'on aimerait ne pas voir saccagé par la banalisation galopante ? Faut-il choisir un territoire en déprise où une vision contemporaine pourrait révéler une nouvelle attractivité ? Au contraire, faut-il choisir un territoire soumis à une pression urbaine incontrôlée ? Quelle est l'échelle idéale ? Un hameau, un village, une ville ou une agglomération ?

Le choix pour cet atelier s'est porté sur la « banalité », sans volonté aucune de notre part d'appuyer le sens péjoratif que ce terme pourrait induire. Il s'agissait de réfléchir à la banalité des espaces dans lesquels une majorité de personnes vivent aujourd'hui. Ces espaces banals que l'on traverse sans regarder. Ces espaces peu structurés, sans qualité apparente et sur lesquels il est tellement difficile d'extraire une matière à projet. Ce choix n'a pas été simple pour les étudiants, mais ils ont su révéler les singularités et les qualités sur lesquelles s'appuyer pour construire une nouvelle vision, un avenir motivant et réaliste, un lieu où l'on prendrait plaisir à habiter. Pour assurer la réussite d'un tel atelier, son succès doit être mesuré dans la durée, au-delà du temps de l'atelier lui-même. Aussi, il est nécessaire aujourd'hui de définir les moyens disponibles pour permettre de faire germer les graines que cet atelier aura semées.

Préambule des étudiants

Etudiants de Master 1 Villes et Territoire à l'ENSA Nancy

Entre féminin et masculin, entre milieu urbain et monde rural.
D'une part, une vallée, une paysagiste, une urbaniste, une ville et madame le maire.
De l'autre un massif, un architecte (plutôt deux), un village et monsieur le maire.
Voici le synopsis de l'Atelier « Hors les Murs » édition 2015.
Seulement quelques mots pour définir une si grande altérité entre deux communes aux antipodes l'une de l'autre, des problématiques et des enjeux si différents auxquels nous avons proposé des réponses au cours de ce semestre.

Urbanisme : Sciences et techniques de l'organisation et de l'aménagement des agglomérations, des villes et des villages. [déf Larousse]

Dans cette notion, les villages et la campagne sont souvent oubliés et pourtant... travailler à une échelle plus locale que celle de la ville, permet d'embrasser davantage de problématiques. Des problématiques plus concrètes.
À vrai dire, c'est l'aspect physique et réel de cet atelier qui nous a poussés à y participer. Avides de découvrir le travail de terrain, c'est avec entrain que nous avons parcouru Le Mesnil-Saint-Denis (Yvelines), Chaux (Territoire de Belfort) et leurs territoires en compagnie de deux étudiants originaires respectivement de ces communes.

Comment seraient le Mesnil et Chaux en 2050 ?

Telle est la question à laquelle nous avons essayé de répondre après quatre mois de réflexion. Cette expérience unique repose essentiellement sur les rencontres avec les élus, les chargés de missions des Parcs naturels régionaux, les habitants, les agriculteurs et pisciculteurs, Alain Marguerit (paysagiste) et nos enseignants Marc Verdier et Vincent Bradel.

Réfléchir face à de véritables situations est d'autant plus intéressant et enrichissant. Le cadre de ce projet nous a permis de remettre en question nos habitudes, cela a changé le fond (répondre à des enjeux réels) et la forme (être synthétique et s'exprimer justement) de notre travail.

Cela n'a pas été une mince affaire ! Mais c'est grâce à cela que cet atelier est un atout essentiel dans notre formation d'architecte.

Préambule

La pédagogie du grand écart : vers un « tiers-espace » ?

Marc VERDIER Architecte urbaniste, enseignant à l'ENSA Nancy

18

L'atelier territorial n°10 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY s'est déroulé dans deux territoires différents. Le **Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse** nous a proposé une commune de 6700 habitants, le Mesnil-St-Denis adossée à la ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines, porte d'entrée sur le territoire du Parc, et le **Parc naturel régional des Ballons des Vosges**, au travers d'une commune de 1300 habitants, Chauv, également porte d'entrée du Parc, sur la route du ballon d'Alsace depuis Belfort.

Les deux territoires sont pour le moins contrastés.

L'un est situé en Île de France, dans le département des Yvelines. La commune est clairement arrimée d'un côté à la dynamique du Grand Paris (la gare RER de La Verrière) et de l'autre ouverte par un vaste plateau agricole sur les vallées de l'Yvette et de la Bièvre (qui se jette dans la Seine au cœur de Paris), origines et identités premières du Parc de Chevreuse. Une double appartenance qui amène le maire à défendre une image de « village », de ruralité, dans une commune de 6500 habitants (en résistance à l'attractivité de la ville nouvelle), mais qui ferait, dans les Vosges affirmer au contraire (et avec force) un statut urbain, de bourg structurant. Chauv, à sa mesure, dans l'orbite péri-urbaine immédiate

de Belfort, est également une commune rurale qui présente les stigmates de la ruralité des piémonts Sud et Ouest vosgiens, en voie de banalisation paysagère.

Chacune de ces situations est finalement assez exemplaire.

La mise en situation de « projet » qui est notre attitude d'architecte impose une clarification d'identité... Nous pouvons penser l'espace s'il prend position. Que défendre ? Quelle appartenance ? Quels paysages fédérateurs ? Quels modes de vie ?

La nécessité d'explorer ce qui est devenu finalement un lieu commun et qui ne nous satisfait pas, exprimé au travers d'une terminologie d'oxymores qui démontre qu'un système territorial est en train d'émerger : ruralité urbaine, urbanité rurale, campagne péri-urbaine, péri-urbain rural... impose que nous nous saisissions d'un débat que nous n'avons jamais eu de façon aussi engagée qu'ici. Les situations brouillées pour chacune d'entre-elles et tellement contrastées entre la vallée de Chevreuse (la ruralité du Grand Paris) et les Ballons (le péri-urbain qui se diffuse sans pression démographique) forment matière à réflexion.

On se demande ce qui peut conduire la valeur d'un

paysage, d'un territoire dans un vent porteur vers l'une ou l'autre des identités... Il s'agit bien pour nous de positionnements préalables à nos interventions dans les paysages des communes, à notre attitude de concepteur.

Le n°10 de nos ateliers pose de façon frontale, la question essentielle de ce que ce que devient la ruralité. La DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité régionale) a posé quelques hypothèses¹, hiérarchisant les campagnes françaises. Nos projets d'urbanistes et d'architectes, abondés cette année par des enquêtes du côté des ressources, de l'agriculture en mutation, des enjeux de l'eau et des risques, poseront ainsi quelques jalons qui pourraient alimenter l'exercice de définition...

Les propositions de nos étudiants, les réactions des élus, les débats du jury pourront aussi être analysés dans ce sens. Que reste-il de nos campagnes, dans ces situations d'influences urbaines ? En quoi les modalités de transformation et d'aménagement doivent-elles s'appuyer (et traduire dans l'espace et dans les fonctions qu'il supporte) sur une identité nouvelle, qui reste à définir et à faire partager ?

La pédagogie du grand écart mise en œuvre cette année, à partir de ces deux situations contribue à poser les conditions du projet dans ces nouvelles formes de

territoires, de « campagne-urbaine ».

Il nous semble que sans avoir inventé le débat, nous pouvons contribuer à en tirer quelques attitudes propres à éclairer un grand nombre de territoires (de Parcs en particulier) qui se posent la question, sans réellement l'avoir formalisée.

C'est bien dans ce sens que nos ateliers territoriaux se rapprochent de problématiques de recherche que nous devons saisir dans les Écoles d'Architecture.

1. (la prospective d'un tiers espace – le péri-urbain)
<http://territoires2040.datar.gouv.fr/>

19

Découvertes

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



20

Saisir un territoire et l'intelligence de sa composition commence par porter une attention particulière à ses paysages. Le paysage de la Haute Vallée de Chevreuse est d'autant plus complexe qu'il est ancré dans une géographie et une histoire liés à son économie. Cette stratification de contextes et la lecture que l'on peut en faire sont la clef de la compréhension du site.

Ici, les plateaux agricoles ③ et les vallées dessinent un espace fort d'identité et de caractère ①. Le paysage agricole et ses fermes sur cour ④ sont caractéristiques du «grenier de Paris». Quant aux vallées, elles sont structurées par des sites historiques remarquables tels que le Château de la Madeleine à Chevreuse (siège du PNR) ②.

LE PARC EN CHIFFRES

Population : 110 000 habitants

Superficie : 633 km²

Deux départements : Essone et Yvelines

51 communes

Création en 1985

Rédaction de la dernière charte en 2011



1 RELIEF DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

21



2 Château de la Madeleine, siège du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse



3 Terres agricoles, entités dominantes du paysage du Parc



4 La ferme de Beaurain et ses terres agricoles

Découvertes

Saint-Jean-de-Beauregard

22

Le territoire du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse est constitué de plateaux agricoles dont le patrimoine fermier est caractéristique de la région : la **ferme sur cour**.

Nous avons pu découvrir la ferme de Velleziers, propriété de la commune de Saint-Jean-de-Beauregard. Ce village de 440 habitants a saisi l'opportunité d'acheter cette ferme afin de redonner une **place du village** aux habitants. Les villageois ont retrouvé un lieu où se rencontrer et dialoguer les jours de fête au village.

La **démarche patrimoniale** est intéressante d'une part par la préservation du bâti dans son état actuel et d'autre part pour l'intérêt porté au patrimoine fermier parfois oublié.

La **démarche citoyenne** de la municipalité est admirable puisque la seule rente qu'elle obtient provient de la location du restaurant, de l'atelier d'artiste et d'Emmaüs. Cet exemple prouve que la motivation de projet peut ne pas être uniquement la recherche du profit.

La programmation généreuse et solidaire a été déterminée en lieu et place d'une promotion immobilière de luxe.



« Dans la vie, si vous n'avez pas une dose d'inconscience, tous les projets que vous aurez, vous ne les ferez pas, parce que vous aurez peur. »



LE VILLAGE FACE À LA COMMUNE DES ULIS (24000 HBT)

23



La ferme sur cour : exemple de la ferme de Velleziers à Saint-Jean-de-Beauregard



Les étudiants découvrent la cour, les bâtiments et la composition de la ferme

Découvertes

Vers un paysage producteur d'énergie

24

C'est à la lisière du massif forestier de Rambouillet que nous avons visité la première unité de méthanisation d'Île de France, créée en 2012.

Liée à la Ferme de la Tremblaye, elle entre dans un **projet circulaire** bien pensé. En effet, cette ferme cultive 150 hectares de terres et élève 250 bovins et 750 ovins. Les tonnes de fumier récupérées sont valorisées dans l'unité avec d'autres effluents (boue de station d'épuration du village, graisses alimentaires, fumier de cheval). Après brassage dans les digesteurs, le **biogaz** est extrait afin de générer de l'électricité. La quantité produite est réintroduite dans l'unité afin de la faire fonctionner et dans la fromagerie de la ferme. Il reste alors dans les cuves une matière appelée **digestat** qui sera épandue sur les terres de l'exploitation car la matière est riche en fertilisant et surtout naturelle.

Cette unité de méthanisation, liée à une grosse exploitation agricole impose cependant un modèle d'élevage très discutable. Les animaux ne peuvent plus sortir dans les pâtures, et même si la quasi totalité de leur alimentation est produite sur l'exploitation, la nécessité énergétique se traduit par une forme d'agriculture «hors-sol». La rentabilité énergétique n'occasionnerait-elle pas une forme d'artificialisation de l'élevage ?



« Nous produisons de l'énergie pour fournir 600 maisons. »

Responsable de l'unité de la ferme de Tremblaye

CHIFFRES CLÉS

- 250 hectares de terres cultivés
- 250 bovins
- 750 ovins
- 12 700 tonnes de fumier /an
- 1 985 MWh/an d'électricité
- 92 300 m³ de biogaz extrait

Unité de méthanisation et nouvelles formes d'agriculture ?

25

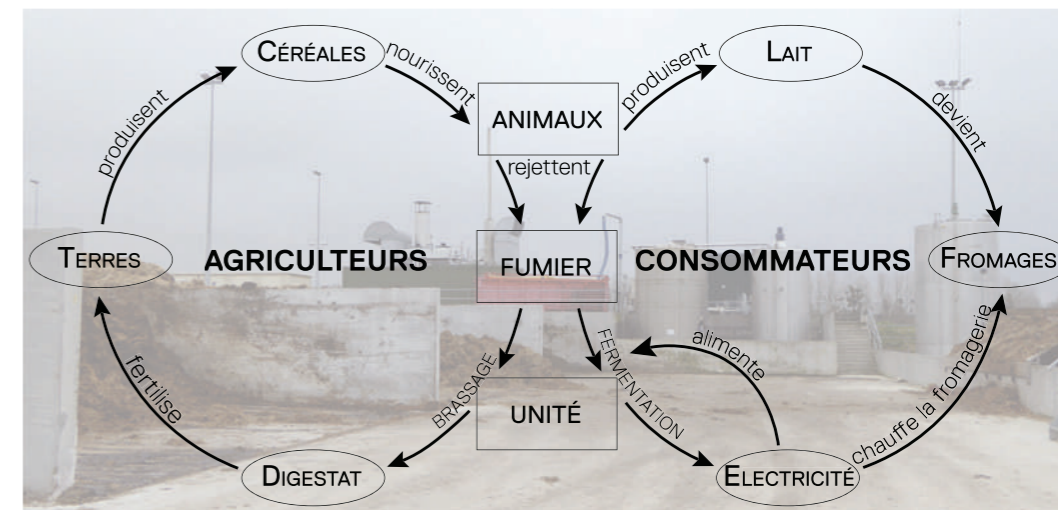


Schéma du cycle de transformation du fumier lors de la méthanisation



Les étudiants découvrent le principe de la méthanisation, ses avantages et ses inconvénients

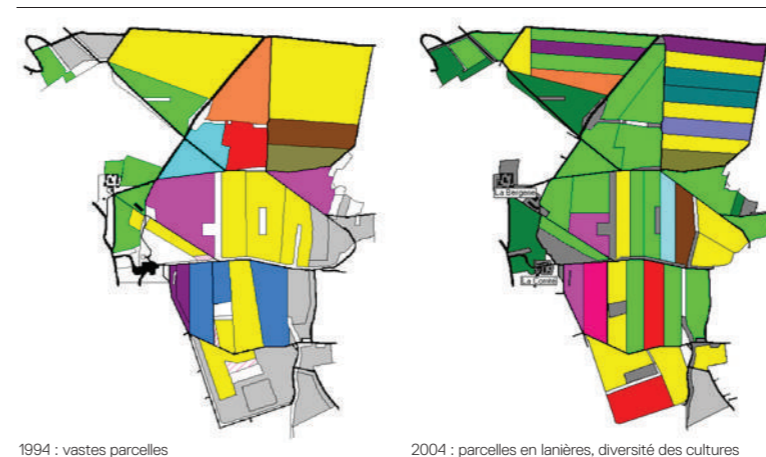
Découvertes

Bergerie de Villarceaux : les paysages de l'après pétrole

26

Notre semaine d'immersion nous a amenés à nous éloigner de la Vallée de l'Yvette pour mieux comprendre les plateaux agricoles et les enjeux des futurs paysages producteurs et nourriciers. La bergerie de Villarceaux est une exploitation agricole de 350 ha de grandes cultures du Vexin Français reprise en 1976 par la Fondation Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme. Son objectif était d'expérimenter de nouvelles pratiques agricoles afin de démontrer la pertinence d'une **mutation agro-écologique**, passant d'un système monofonctionnel pénalisant pour l'environnement, les sols, la pérennité et la durabilité de l'exploitation, vers un **système complexe, robuste et dynamique**, producteur de plus-values de production, de paysage, mais également crédible économiquement.

Depuis vingt ans le paysage du domaine a bien changé... les immenses parcelles ont été découpées en lanières pour cultiver un plus grand nombre d'espèces différentes de céréales, rythmées par des haies et bandes enherbées afin de réintroduire et préserver la richesse de la biodiversité, réintroduisant également l'animal dans le système, contribuant ainsi à créer une structure innovante, mais également performante en matière d'exploitation et de production.



Gîte du Domaine de Villarceaux, rénové de manière éco-responsable

Les dernières expériences en cours sont liées au développement de l'agroforesterie et du maraîchage, renforçant ainsi la diversité du système.

La transition, faisant passer l'exploitation d'une logique mono-fonctionnelle, finalement très fragile (reposant essentiellement sur des intrants extérieurs, à commencer par les dérivés des produits pétroliers) à une complexité savante, soutenable et robuste nous semble adaptable aux démarches urbaines et paysagères que nous menons en tant qu'architecte.

27

Le Mesnil-Saint-Denis

LE MOT DU MAIRE

Evelyne AUBERT

29



Le Mesnil-Saint-Denis est une commune de la région parisienne, localisée dans le département des Yvelines. Elle compte 6700 habitants. Située depuis l'origine dans le périmètre du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, elle est également directement voisine de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines (144 000 habitants). Bien équipée, c'est une commune recherchée qui subit une pression foncière importante. Soumise à la loi SRU, elle ne compte aujourd'hui que 125 logements sociaux et **doit en construire près de 450 pour être conforme à la loi.**

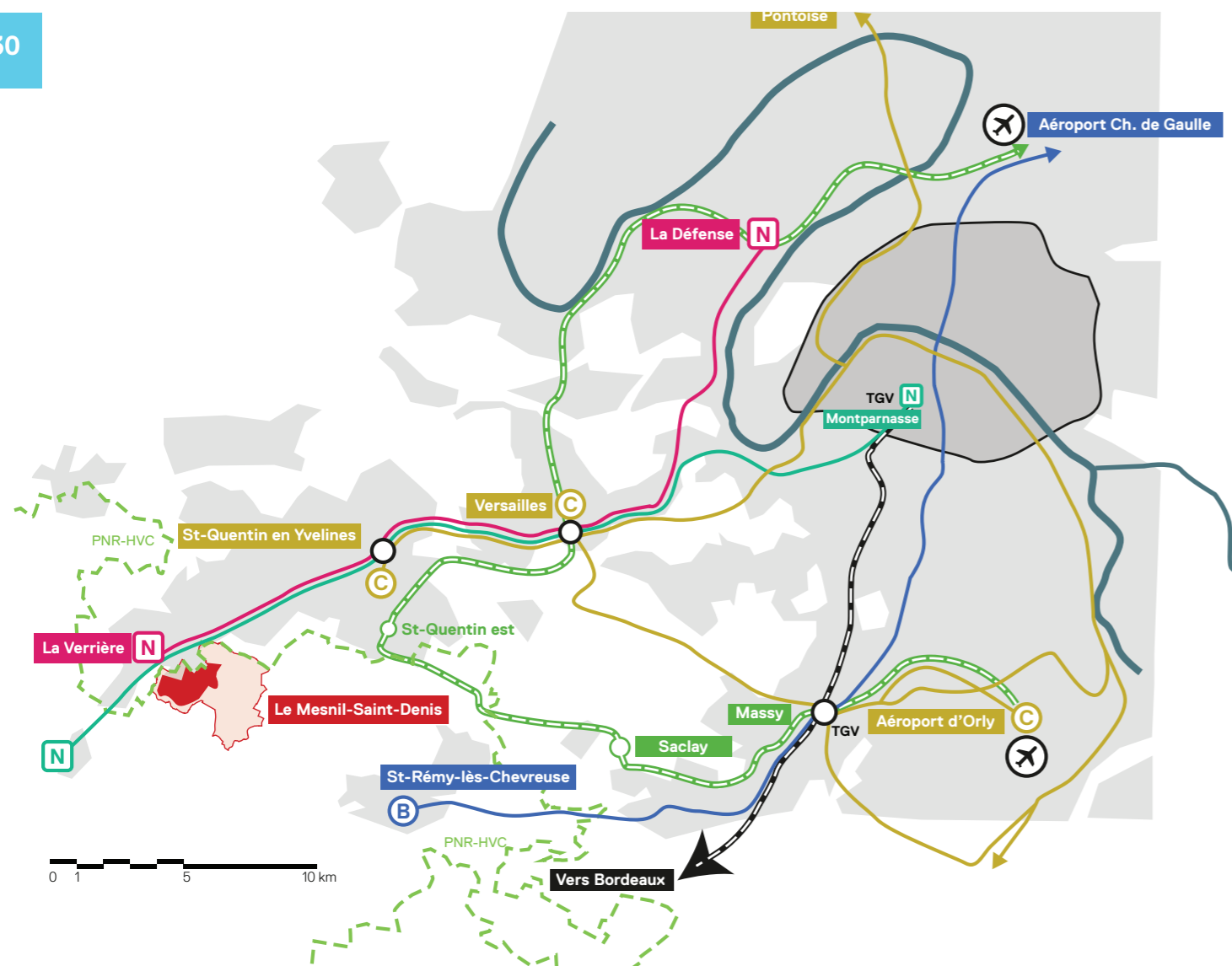
Lors de la création de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis était incluse par l'État dans le périmètre d'étude. Par la volonté des maires et des équipes municipales successives, en partenariat avec les associations de défense de l'environnement, la commune a été un des acteurs de la création du Parc naturel régional.

L'une des caractéristiques de la commune est, malgré ses 6700 habitants, la dimension « village » reconnue et identifiée comme un attrait, ainsi que les plateaux agricoles et les espaces boisés qui entourent la partie urbanisée. Le Mesnil-Saint-Denis est donc **une commune « ruraine », c'est-à-dire aux caractéristiques rurales, mais habitée par des urbains.**



Le Mesnil-Saint-Denis Portrait

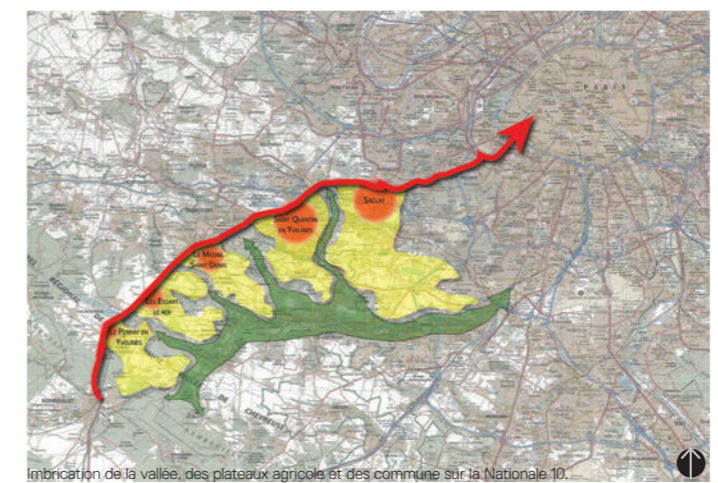
Une commune dans le Grand Paris



Le Mesnil-Saint-Denis se situe à une trentaine de kilomètres au sud de Paris, à proximité immédiate de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette situation la met en lien direct avec le réseau de mobilité du grand Paris, le centre-ville étant accessible aux transports en commun depuis le village.

Historiquement, le Mesnil a toujours défendu sa situation de village, refusant catégoriquement son annexion à la ville nouvelle afin de garder son aspect rural. Son appartenance au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse illustre ce choix, les Mesnilois sont attachés à leur cadre naturel.

Le Mesnil est implanté sur le point culminant de son plateau agricole, dans la même logique que de nombreuses villes des plateaux voisins. La crête liant tous ces plateaux est soulignée par la présence de la Nationale 10, ancienne voie Romaine reliant Paris à Poitiers.



Imbrication de la vallée, des plateaux agricole et des commune sur la Nationale 10.

Le Mesnil-Saint-Denis est surtout habitée par des personnes aisées. Le terrain et les biens immobiliers y ont une forte valeur, la présence de nombreux équipements de loisir et la proximité de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines en font un lieu attractif. Le « village » doit malgré tout faire face à la diminution du nombre d'habitants par maison, passant de 4,5 en moyenne dans les années 1960 à 2,5 aujourd'hui.

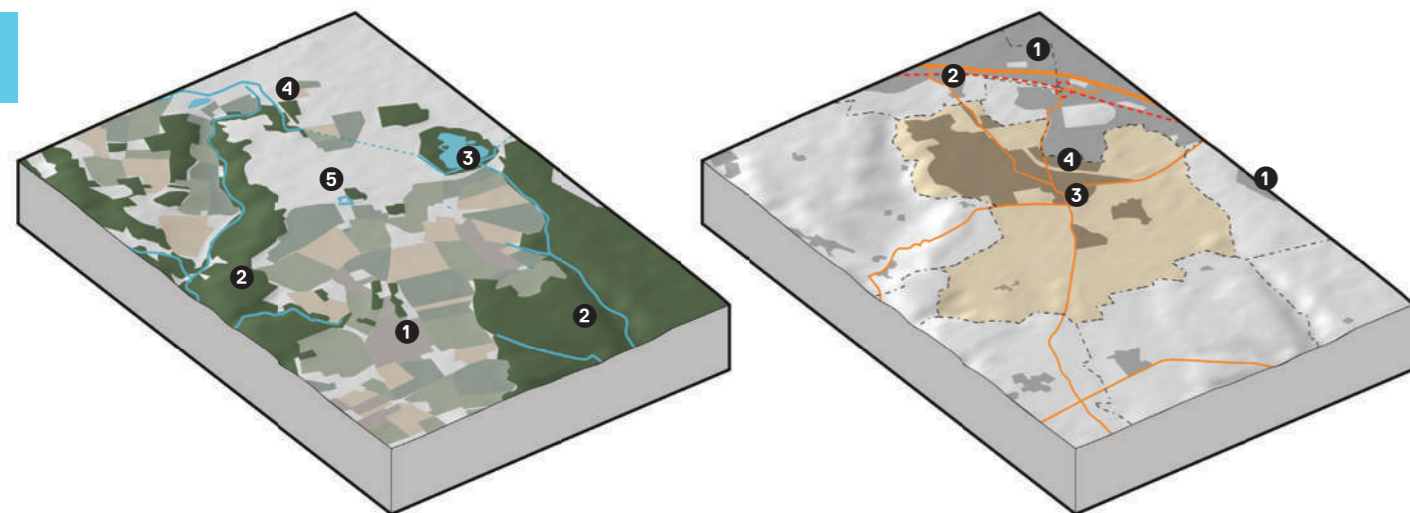
Les projets du Grand Paris pour la grande couronne sont principalement le plateau de recherche de Saclay et de nouvelles dessertes de transport en commun (Grand Huit). La proximité immédiate du Mesnil-Saint-Denis avec ces projets doit être prise en compte dans le développement de la commune. Quelle place Le Mesnil-Saint-Denis peut-elle jouer dans ce système ?

LA COMMUNE EN CHIFFRE

| | |
|---------------------------------|----------------------------|
| Population (2012) | 6593 habitants |
| Superficie | 8.95 km ² |
| Densité: | 736,6 hbts/km ² |
| Altitude moyenne | 170 m |
| Répartition du logement (2012): | |
| Résidences principales | 93.4% |
| Résidences secondaires | 2.2% |
| Logements vacants | 4.4% |
| Part des ménages propriétaires | 81.3% |
| Taux de chômage (2012) | 6.6% (9.6 nation) |

Le Mesnil-Saint-Denis Portrait

Le socle de la commune



Le plateau agricole

Le Mesnil-Saint-Denis est en confrontation directe avec un grand plateau agricole ① typique des régions de la grande couronne parisienne. Les cultures céréalières et l'élevage jouent un rôle paysager prépondérant. Aux abords du plateau, les espaces sont plus naturels, les côteaux, autrefois dédiés à la production viticole, sont aujourd'hui couverts par la forêt ②.

À proximité immédiate de la commune, le système hydraulique conçu par Vauban pour alimenter Versailles induit la présence d'un étang ③ et d'une rigole sur la crête ④.

Par la présence de l'agriculture et de la forêt, l'emprise bâtie du village ⑤ est imbriquée dans un environnement «naturel».

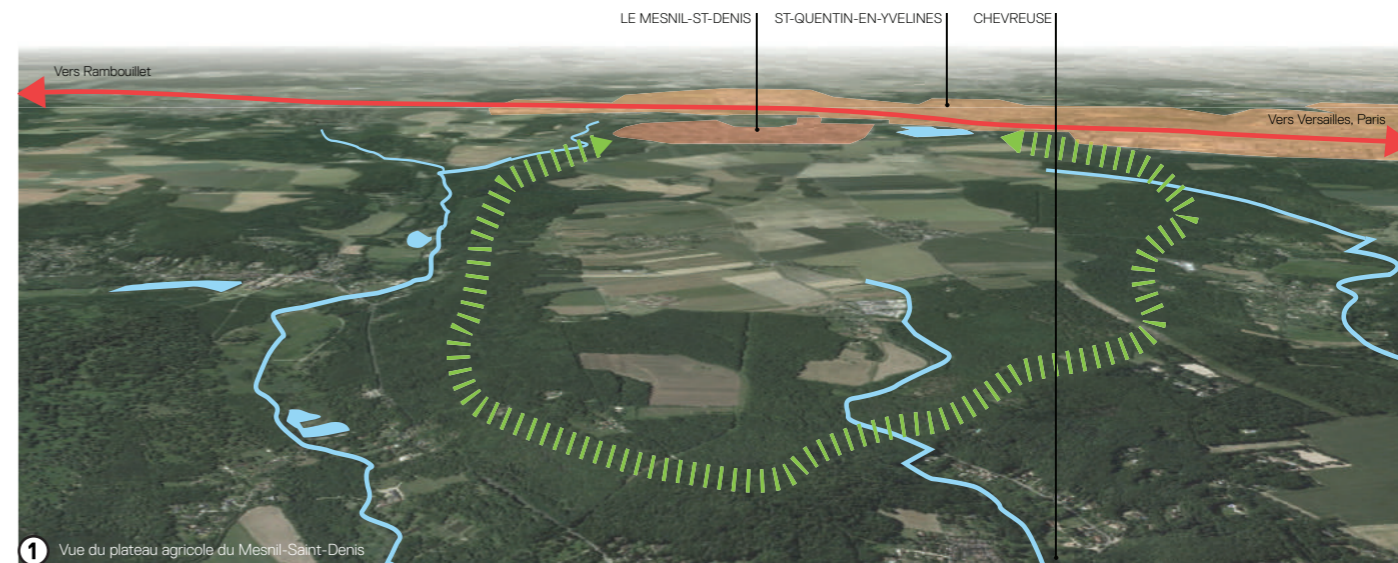
Masses urbaines dissociées

La commune, dont le territoire s'étend bien au-delà de la masse bâtie pour englober une partie du plateau agricole et des espaces forestiers, se situe à proximité immédiate de la ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines (150 000 hbts) ①

Cette proximité induit des conséquences en matière de mobilité, d'accessibilité, exprimées à travers la présence de la Nationale 10 et d'une voie ferrée sur laquelle circule le RER Parisien ②.

Le Mesnil-St-Denis reste cependant dissociée de ces entités urbaines, dont elle se démarque par son paysage, sa morphologie. Le « village » est traversé par des axes de circulation fréquentés qui se croisent dans le centre-bourg ③

D'autre part, le village présente une «cicatrice», aujourd'hui opportunité à la fois foncière et paysagère en question ④.



① Vue du plateau agricole du Mesnil-Saint-Denis



② Le hameau du Rodon vu du Mesnil



③ L'axe majeur du château est marqué par un alignement d'arbres



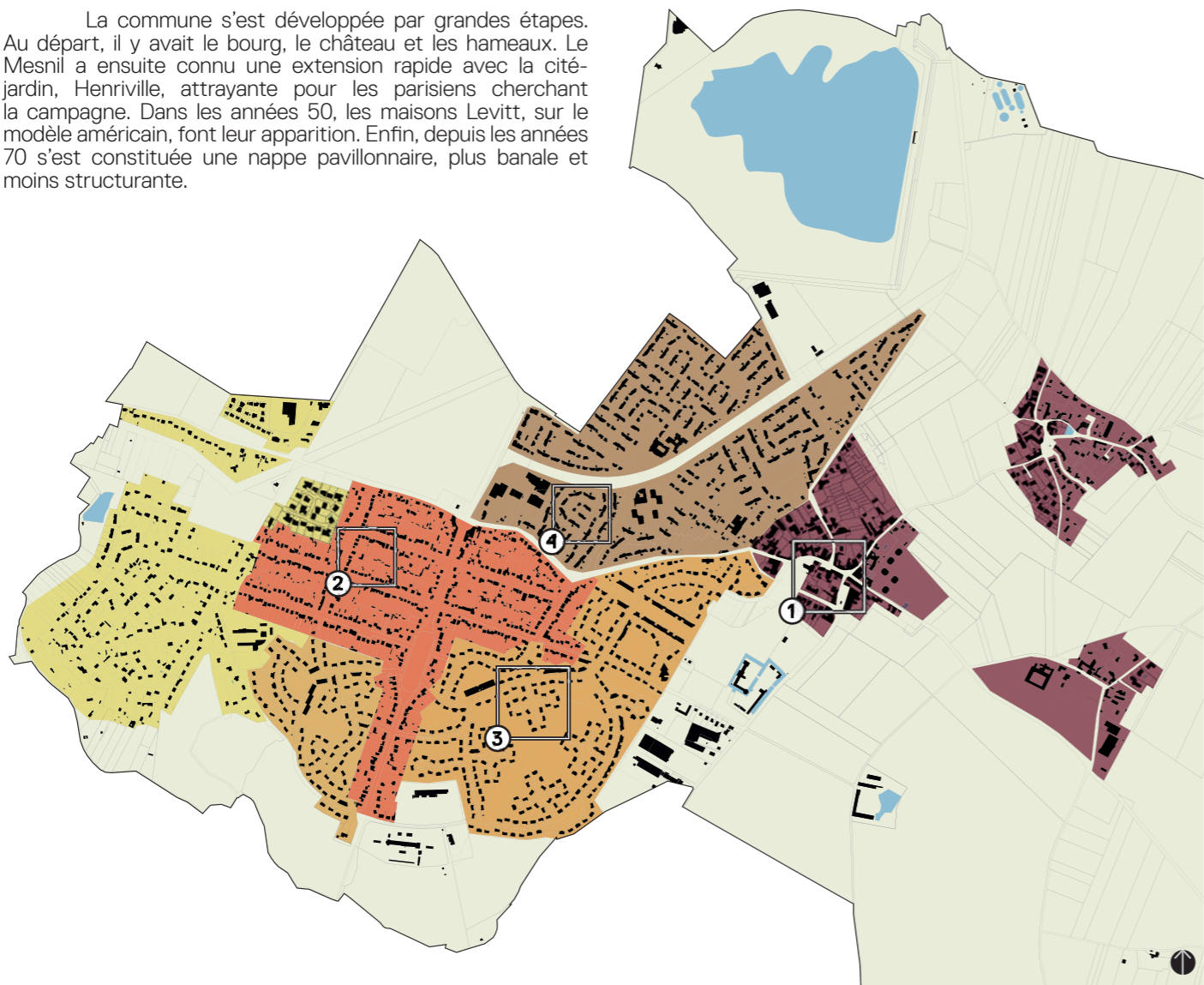
④ Aquarelle de la ferme de Beurain, façade ouest, face au château

Le plateau sur lequel s'inscrit de le Mesnil ① a un rôle structurant pour la commune et son paysage. Il est constitué d'une grande surface agricole plate et d'un massif boisé sur ses pentes. Les fonds de vallée sont souvent investis par des ensembles urbains. Sur le plateau, le Mesnil déploie des entités urbaines, comme les hameaux ②, détachés du village mais à un jet de pierre de celui-ci. Le château du Mesnil ③, avec son axe noble tourné vers le plateau agricole, et faisant face à la ferme de Beurain, illustre ce rapport fondamental entre le village et le milieu agricole ④.

Le Mesnil-Saint-Denis Portrait

Des expériences urbaines successives

La commune s'est développée par grandes étapes. Au départ, il y avait le bourg, le château et les hameaux. Le Mesnil a ensuite connu une extension rapide avec la cité-jardin, Henriville, attrayante pour les parisiens cherchant la campagne. Dans les années 50, les maisons Levitt, sur le modèle américain, font leur apparition. Enfin, depuis les années 70 s'est constituée une nappe pavillonnaire, plus banale et moins structurante.



Le centre-bourg du Mesnil concentre, dans un tissu plus dense qu'ailleurs, les commerces. C'est un point important de la vie du village, mais aussi un lieu engorgé: les principaux axes de circulation s'y croisent, générant des nuisances.



Henriville est une cité-jardin au plan orthonormé, constitué de petites maisons sur des parcelles en lanière, dans des îlots très larges. Avec le vieillissement de la population et la diminution du nombre de personnes par logement, que va devenir ce tissu centenaire?



Tout droit sorti du rêve américain, le quartier des maisons Levitt se distingue par ses rues courbes, l'absence de clôtures et le front-yard systématique. À cela il faut ajouter un parc public en cœur d'îlot dont peuvent profiter les riverains.



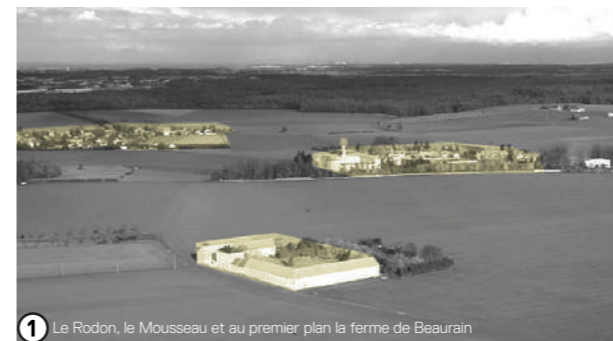
Dernière opération pavillonnaire d'envergure, les villas du Champmesnil sont un modèle d'habitat plus dense que les maisons Levitt. Ici cependant, le frontyard n'est pas donné au regard des passants, mais introverti.



Le Mesnil-Saint-Denis Portrait

Un village aux multiples facettes et problématiques

36



Les « satellites »
Comment les traiter, les réintégrer?
Quel projet proposer pour le Rodon et le Mousseau, deux hameaux projetés dans le plateau agricole?
Quelle stratégie adopter pour transformer et pérenniser la ferme de Beaurain?

37



Les paysages d'exception
Chercher à préserver et à valoriser la qualité des paysages environnant le Mesnil, notamment l'étang des Noës, véritable réservoir de biodiversité.



Lisière et patrimoine
La problématique de la lisière apparaît comme particulièrement prégnante au Mesnil. Comment passer d'un paysage presque urbain à un paysage monofonctionnel d'agriculture intensive?



Dynamique urbaine, esprit villageois

Renouer le dialogue avec le paysage

Gautier Gérard
Clémence Houplon
Clémence Humbert
Quentin Meyer
Marion Poullet
Clément Raimbault

38

39



J'ai choisi l'atelier « hors les murs » avant tout pour la particularité qu'était la confrontation de deux communes bien différentes, qui nous a permis d'ouvrir notre regard aux enjeux et orientations de développement de leurs PNR respectifs. Outre cet aspect, j'ai beaucoup apprécié dans cet atelier le contact direct avec les interlocuteurs. Cette proximité avec les élus, les habitants et les techniciens des parcs et des collectivités, a été pour moi une véritable découverte et sera je pense pour nous un plus dans notre formation.

Gautier >>



Tout l'intérêt a été de comprendre le territoire et ses spécificités afin de proposer un projet cohérent, qui émerge des ressources et des potentialités du site, parfois insoupçonnées par les habitants et les élus. Au-delà même de l'atelier, des questions sur la pratique de l'architecture auxquelles je me suis confrontée m'ont ouvert de nouveaux horizons.

Clémence >>



On s'embarque dans l'histoire sans trop savoir ce qui nous attend ni ce qu'il adviendra, et l'on déroule progressivement le fil avec l'aide de nos partenaires, tout en restant à l'écoute de nos communes qui deviennent le temps de quelques mois, nos maîtres d'ouvrage. C'est une situation permanente d'échange et de liens à tisser entre tous ces acteurs, une mission complexe qui nous invite à prendre des décisions et des initiatives personnelles.

Quentin >>

Dynamique urbaine, esprit villageois

Une nouvelle typologie adaptée à chaque lisière

Stratégie générale

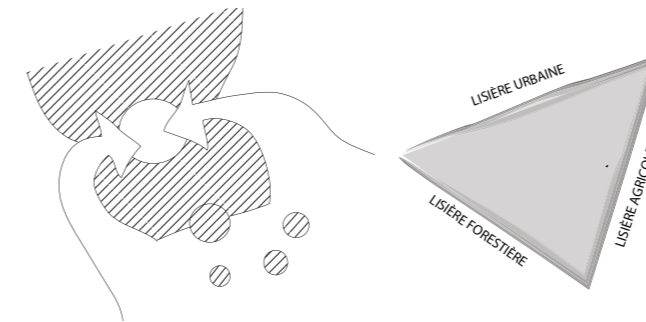


Typologie de paysages et modes d'habiter

La ville du Mesnil-Saint-Denis est située au centre de trois paysages : un paysage agricole, un paysage forestier, et un paysage de ville nouvelle. Cette situation induit des modes d'habiter très différents qui font du Mesnil une commune si appréciée des nouveaux arrivants. Habiter la ville, le parc et le hameau.

Cette relation particulière peut faire rotule et créer du lieu, en renouvelant la ville tout en stoppant l'étalement urbain. Le projet agit donc par la construction d'un système paysager en dialogue avec la ville.

Cette transformation passe par la mise en valeur des espaces publics à travers ses différentes polarités. Ces espaces naturels fabriquent une progressivité paysagère qui vient conforter le front bâti et protège les espaces agricoles.



- ① L'armature paysagère existante, entre trois mondes
② L'armature urbaine existante et projetée, requalification du lien entre le village et son paysage

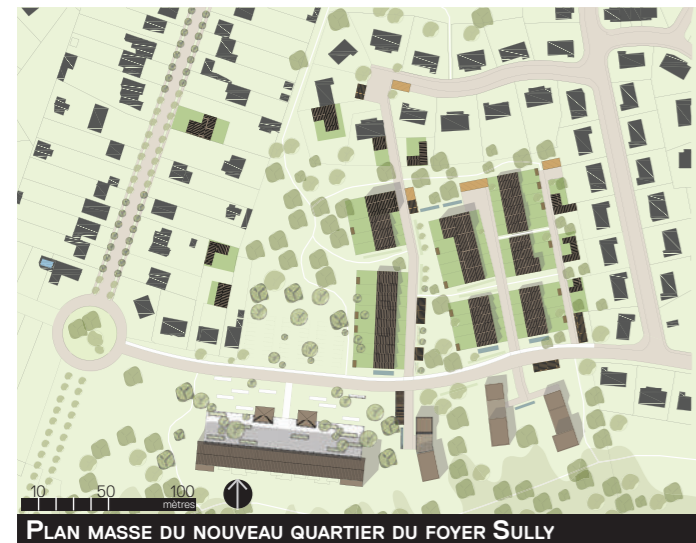


Dynamique urbaine, esprit villageois

Habiter la lisière forestière et agricole



Principaux éléments de composition urbaine



PLAN MASSE DU NOUVEAU QUARTIER DU FOYER SULLY

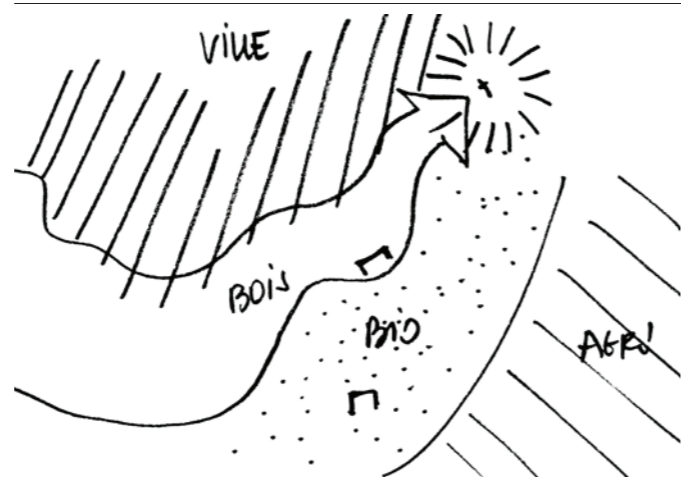


schéma de principe

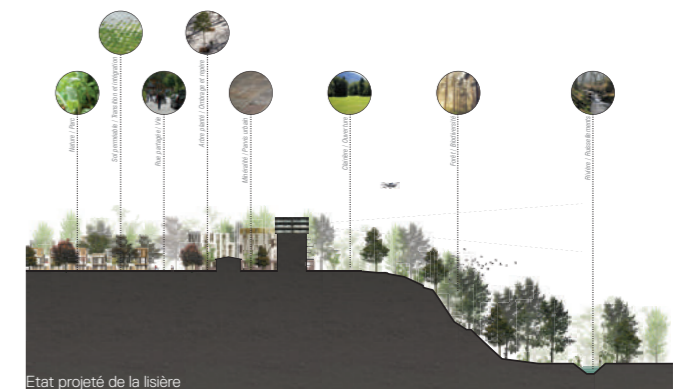
Le bois habité comme nouvelle expérimentation

Pour s'inscrire dans l'histoire d'un Mesnil-St-Denis qui s'est développé par expériences d'habitat successives, c'est une nouvelle forme d'habiter qui vient assurer le lien entre la ville et le nouveau parc : le bois habité. Assurant ainsi la porosité de la limite, cette nouvelle typologie urbaine permet des infiltrations de logements dans le parc et des infiltrations de forêt dans la ville. Le secteur du préventorium vient illustrer cette dynamique pansant un quartier jusqu'ici disjoint.

Le centre bourg sera le point final de ce nouvel espace paysager et sera transformé de façon à laisser plus de place aux piétons et moins d'espace à l'automobile favorisant ainsi l'esprit villageois.



Vue projetée de l'Avenue de Picardie



Etat projeté de la lisière

Dynamique urbaine, esprit villageois

Réinvestir l'A12

44

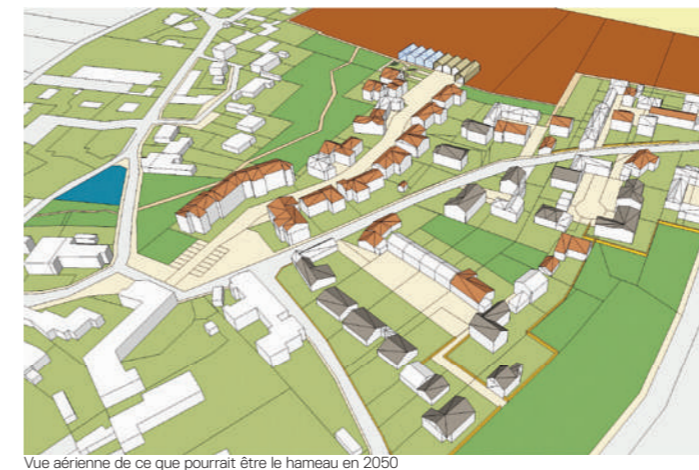


10 50 100 mètres
Aménagement de l'emprise de l'A12 est lié au contexte proche

Réintégration au tissu urbain

L'emprise de l'A12, venue lacérer le paysage urbain du Mesnil-Saint-Denis, constitue une opportunité pour fabriquer une nouvelle qualité d'espace public et d'habiter. Le projet vise à trouver un équilibre entre espace public et privé, emprises bâties et végétales. Il affirme les qualités paysagère de cet espace laissé à la nature, tout en lui conférant une vocation supplémentaire. L'A12 n'est ainsi plus une friche urbaine plus ou moins aménagée, mais un véritable espace avec ses qualités.

45



Vivre au hameau

Le premier enjeu du Rodon est de créer une lisière épaisse afin d'éviter le mitage sur les terres agricoles. On lui accorde une fonction productive. Le second enjeu réside dans le fait qu'il faut accueillir des nouveaux habitants au cœur du hameau en leur offrant une qualité de vie passant par des espaces verts publics. Un maraicher cultive les terres et vend en direct ses produits avec les éleveurs des environs.

Pour créer des logements, on reprend le modèle de la ferme sur cour. Chaque logement peut utiliser la cour commune et chacun a son jardin privé. Ces constructions peuvent s'installer en fond de parcelle ou bien créer une continuité avec le bâti existant.

Dynamique urbaine, esprit villageois

Le Trait d'union



Le développement du projet se fait dans un premier temps par la mise en place de la structure paysagère permettant d'organiser le site. Différentes strates végétales se succèdent et offrent une variété de paysages et d'usages de la terre. Vergers, maraîchage, prairies et frange boisée participent à la structuration du site.

Par sa multifonctionnalité, ce secteur permet d'articuler le Mesnil et la Verrière, le système urbain et la système paysager, d'offrir une nouvelle entrée de parc à l'image de la commune et de ses valeurs mais également de renforcer un potentiel déjà là.



1 Le quartier vu de la rue Emile Fontanier



2 Nouveaux commerces avenue de Breteuil



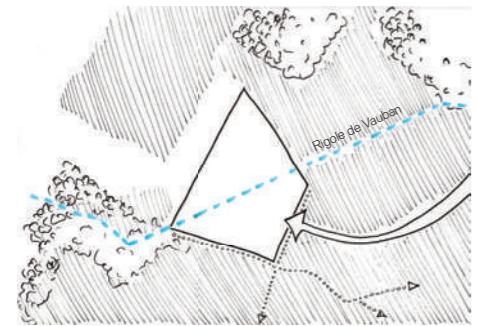
Vue aérienne du quartier projeté

Enclave naturelle en tissu urbain

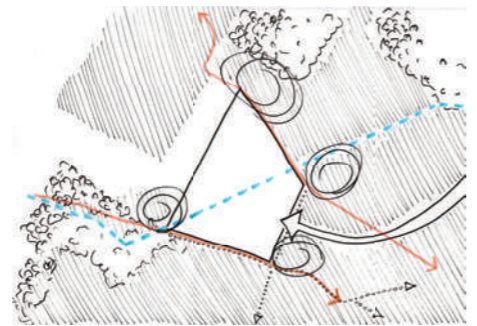
Un morceau de nature enclavé dans le tissu urbain. Entre la région parisienne et le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Entre ville nouvelle et villages sur plateau agricole. Voilà la position qu'occupe cette parcelle de 25 hectares, possédant un fort potentiel de réconciliation et d'articulation entre deux systèmes qui se tournent le dos. Pensé à partir du paysage, utilisé comme matrice de développement, le site s'inscrit dans une structure paysagère marquante et se retrouve à l'intersection de tracés hérités de l'histoire de la commune.



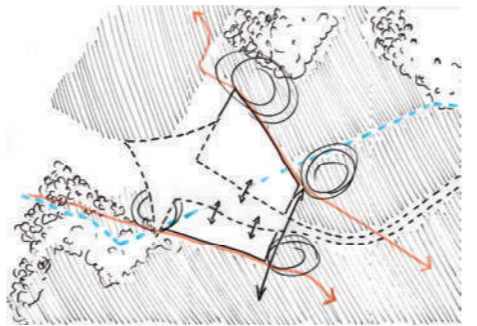
PLAN DE COMPOSITION GÉNÉRALE DU QUARTIER



Contraintes héritées des tracés territoriaux



Principaux points d'accroche urbaine



Principe d'aménagement

Entre appropriation et respect des lisières

Mieux connecter les entités mesniloises au territoire

Maxence Baudet
Anastasia Dartoy
Jordan Grosse
Mathilde Guelen
Maxime Guery
Elise Hernandez

48

49

« Comprendre, écouter, regarder, révéler, communiquer, convaincre, telles sont les notions d'architecte que le projet hors les murs m'a permis de développer pendant le semestre. J'ai choisi l'atelier pour participer à une expérience unique, faire du projet étudiant en relation avec une multiplicité de professionnels. Cette expérience m'a permis de comprendre les grands enjeux territoriaux, urbains et architecturaux, mais aussi de faire évoluer mon regard sur ce que les architectes peuvent apporter dans les politiques d'aménagement mises en place dans les communes. Ainsi, l'atelier m'a permis de prendre position sur des leviers d'actions pour convaincre et rendre possible un projet architectural.

Maxime »

« Le travail, tout au long du semestre, m'a permis de me rendre compte de la richesse et du potentiel d'un développement raisonné en milieu rural. Il me semble que cette sensibilité au territoire rural est essentielle dans l'apprentissage et la pratique de notre futur métier d'architecte ou d'urbaniste, nous rendant plus consciencieux de respecter le patrimoine et l'environnement.

Jordan »

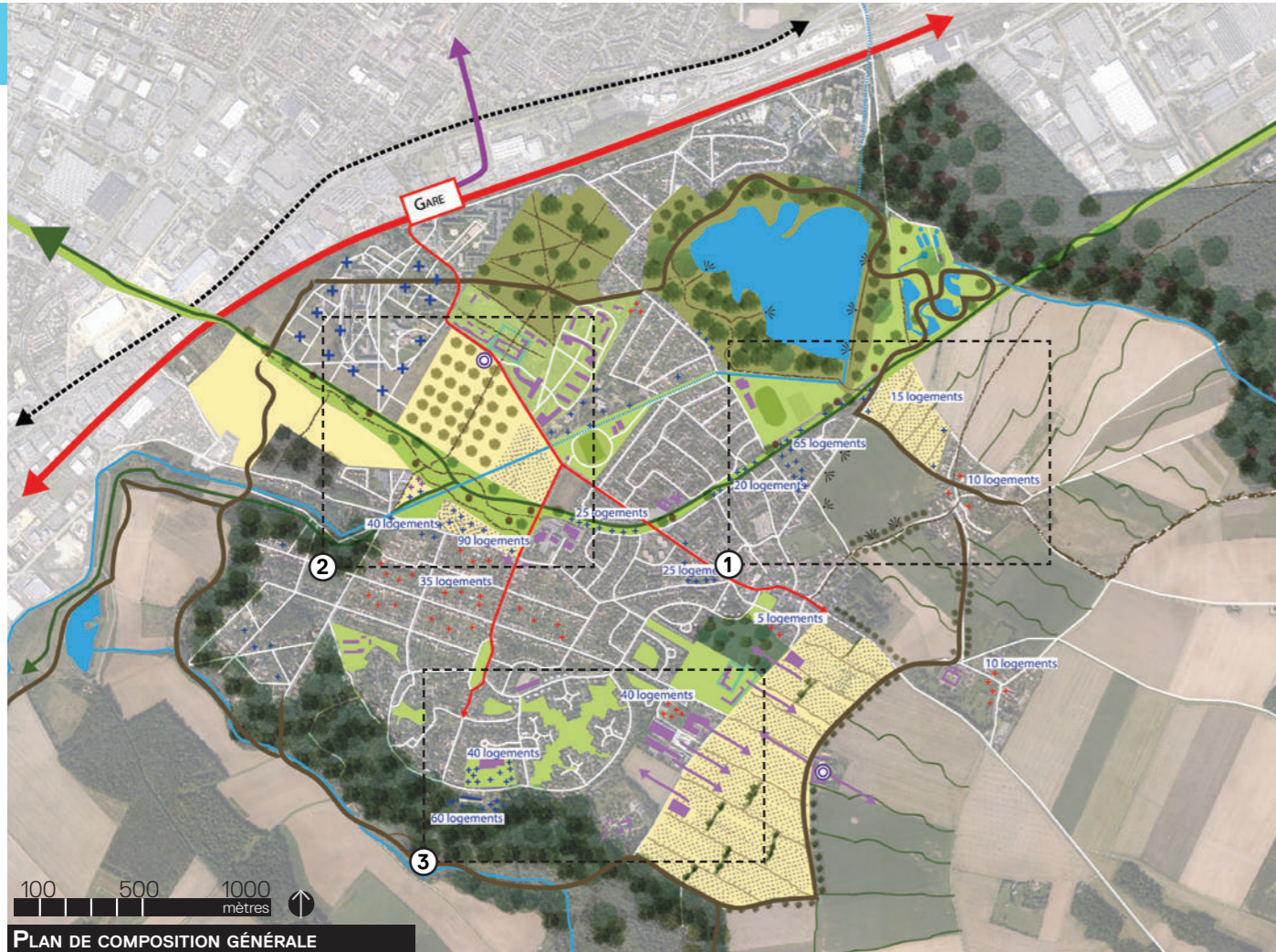
« Le choix de cet atelier s'est naturellement fait par envie de traiter le réel, d'entrer dans le vif du sujet et de rencontrer les acteurs des villes. Les allers-retours entre rural et urbain, entre intervention humble, presque «invisible» et planification de centaines de nouveaux logements, entre traitement de lisière agricole et de zones inondables, ne furent pas aisés... Cependant il me semble que travailler sur deux communes nous permet de « respirer » en passant de l'une à l'autre.

Anastasia »

Entre appropriation et respect des lisières

Mieux connecter les entités mesniloises au territoire

Stratégie générale



Le schéma directeur du projet s'élabore après avoir confronté les atouts de la commune aux enjeux du Grand Paris. Trois axes principaux apparaissent sur le schéma directeur : habiter le Grand Paris ①, habiter la cité jardin ② et habiter la lisière agricole ③

Les trois secteurs de projet sont à la rencontre de ces trois axes. Deux secteurs traitent les entrées du PNR. Le premier secteur, en lien avec Saint-Quentin ① est marqué par sa biodiversité, caractérisée par l'étang des noés, une zone boisée et des grandes cultures. La deuxième entrée est caractérisée par son lien au projet d'extension de la Verrière ② et au quadrilatère agricole au sein de l'emprise bâtie. Enfin, la troisième zone de projet est caractérisée par la liaison entre l'emprise bâtie et l'agriculture ③.

Ces trois secteurs ont pour but d'articuler les différents types de tissus qui composent les lisières de la commune tout en prenant en compte un des objectifs principaux de la commune qui est d'intégrer au minimum 300 logements aidés d'ici peu.

Entre appropriation et respect des lisières

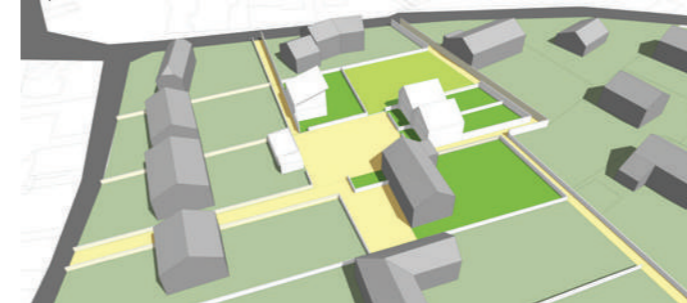
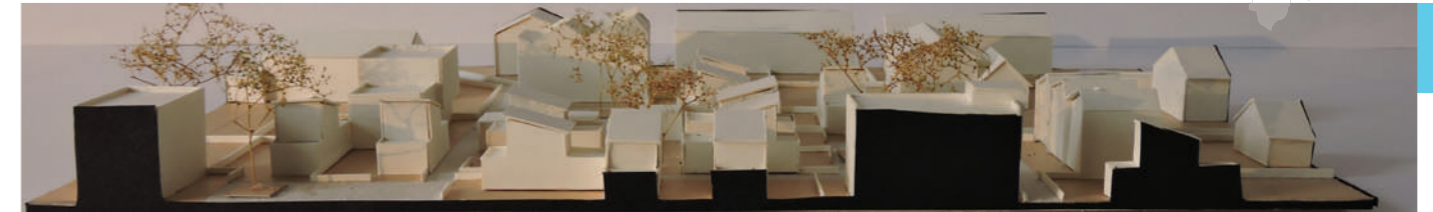
À cour(s) de place(s)

Restructuration du Rodon



Le patrimoine comme point de départ

Le projet « À cours de place(s) » propose de densifier la lisière Nord-Est en donnant un statut aux différents types de tissus qui la composent. Le but est d'induire un développement équilibré dans la commune. Pour cela, un regard contemporain est posé sur le patrimoine urbain ancien (1) pour restructurer le patrimoine des 40 dernières années. Un système de cours contemporaines permet donc de densifier. Aussi, pour pérenniser les lisières, le recours à de nouvelles techniques agricoles s'impose. Une prairie permanente permet d'articuler les tissus urbains et agricoles (2), les édifices anciens du hameau et les bâtis nouveaux des quartiers récents et les grandes cultures aux techniques maraichères.



Entre appropriation et respect des lisières

La nature infiltrée



Les nouveaux bâtiments se basent sur une typologie déjà existante au Mesnil-Saint-Denis de manière à les mettre en évidence et ainsi montrer la richesse urbaine de la commune. La cité jardin et la cité Levitt étant des quartiers très présents et importants historiquement parlant, ceux-ci sont ré-interprétés et ré-injectés dans le nouveau quartier. Les zones parvillonnaires et artisanales sont quand à elles reconnectées à travers des extensions vers le nouveau quartier.



Horizon 2050
+ 28 logements
+ 86 habitants

+ 3 hectares
de maraichage

Le projet se veut comme une émergence naturelle du village et un révélateur du paysage Menislois. Les trames vertes et bleues présentes sont mises en avant et deviennent structurantes et mettent en valeur le patrimoine historique. Le bois environnant le village et la réserve de l'A12 sont réunies en un parc et le réseau hydrographique versaillais et mis au grand jour à travers un bassin. Les nouvelles voiries de distributions sont créées dans la continuité des existantes pour minimiser leur impact sur le terrain naturel.

L'architecture se veut parfois très urbaine ou plus villageoise en fonction de la situation (front urbain ou dans le parc habité). Rien n'est inventé, tout est ré-interprétation et révélation de l'existant.



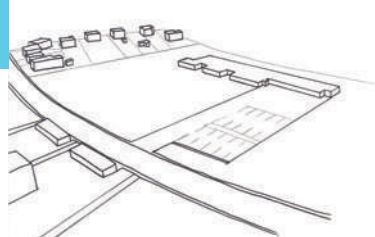
Principaux axes de composition urbaine et principes d'aménagement

Entre appropriation et respect des lisières

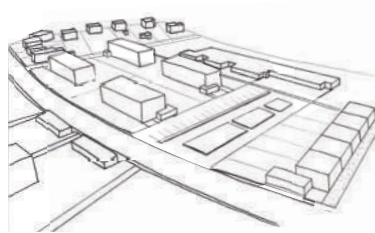
À la rencontre des lisières



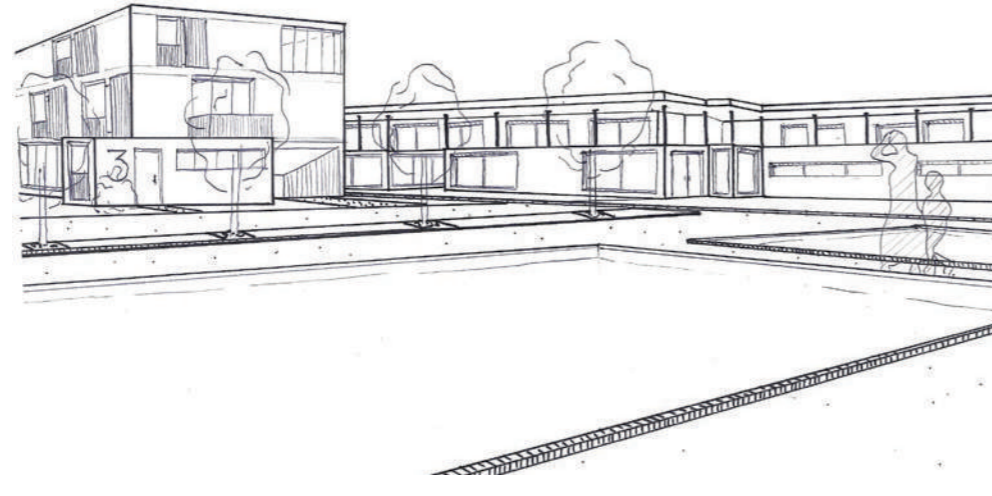
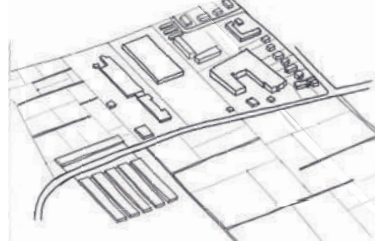
56



Etat existant / Etat projeté



Etat existant / Etat projeté



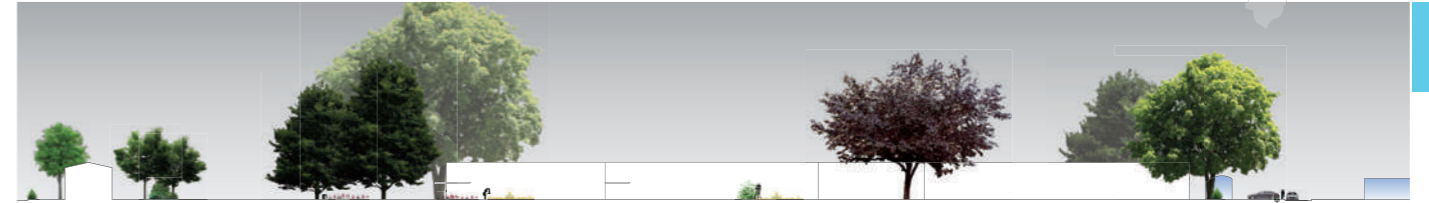
Une épaisseur au service des usagers

Le projet vise à épaissir la limite entre ville et agriculture qui, à l'heure actuelle, se résume à une route autour de laquelle aucun équipement n'est déployé pour mettre en sécurité - ou à l'aise - le piéton. La volonté est de créer une réelle lisière progressive de la ville à la grande culture via une culture maraîchère, dans laquelle les acteurs de la ville seraient amenés à intervenir et dans laquelle ils pourront s'investir.

Les espaces inutilisés retrouvent une fonction :

- un espace de jardin pédagogique qui pourrait être utilisé par le collège comme par l'école d'horticulture **1** ;
- la parcelle de la bibliothèque accueille du logement et des espaces publics permettant d'accrocher celle-ci à la rue et à la rendre visible **2** ;
- le bâtiment désaffecté en face d'elle est réhabilité et la parcelle vient accueillir de nouveaux logements, d'une meilleure qualité, qui viennent s'engouffrer dans la forêt et donner des vues sur celle-ci **3**.

57



Vers une urbanité paysagère

Un village entre campagne et agglomération

Théophile Bertin
Ophélie Cochinaire
Sébastien Dieudonné
Axelle Fallet

Jérémy Fontaine
Lucie Vanbalberghe

58



Pour moi, l'atelier «Hors les murs» se définit par une idée, celle d'un dialogue. Tout au long du semestre nous avons échangé entre nous et les élus, entre nous et le PNR, entre nous et les agriculteurs, entre nous et les habitants. La communication et l'écoute sont les premières qualités d'un urbaniste et un premier pas vers un projet ancré dans la réalité.

L'atelier fut l'occasion de comprendre l'importance des différentes échelles et de croiser les différentes disciplines pour créer des transversalités. Le projet a un sens encore plus fort lorsqu'il se relie à l'échelle du territoire. Je garde un très bon souvenir de cette expérience unique dans notre parcours.

Lucie >>



L'atelier « Hors les murs » a été pour moi extrêmement formateur et enrichissant. Pour la première fois, nous avons été confrontés à des situations concrètes en relation avec de véritables acteurs du territoire. L'analyse des différentes caractéristiques des territoires ainsi que les rencontres avec les élus et les habitants ont constitué une expérience inédite : cela nous a permis à la fois d'expérimenter la pratique sur le terrain et d'apprendre à effectuer un véritable travail de groupe. La participation à cet atelier m'a donc permis de découvrir toute la richesse du métier mais également de confirmer mes choix quant à mon futur parcours professionnel.

Ophélie >>



Cette approche du projet hors du cadre urbain m'a conforté dans l'idée que les territoires ruraux, au même titre qu'urbains, sont de réels espaces à enjeux où l'architecte tient un rôle essentiel. L'aspect pluridisciplinaire du projet aura appuyé mon choix de poursuivre dans le domaine de l'urbanisme, car il me semble indissociable du métier de l'architecte afin d'innover dans de nouveaux moyens d'habiter, mais également de consommer, de travailler, de se déplacer et de vivre ensemble.

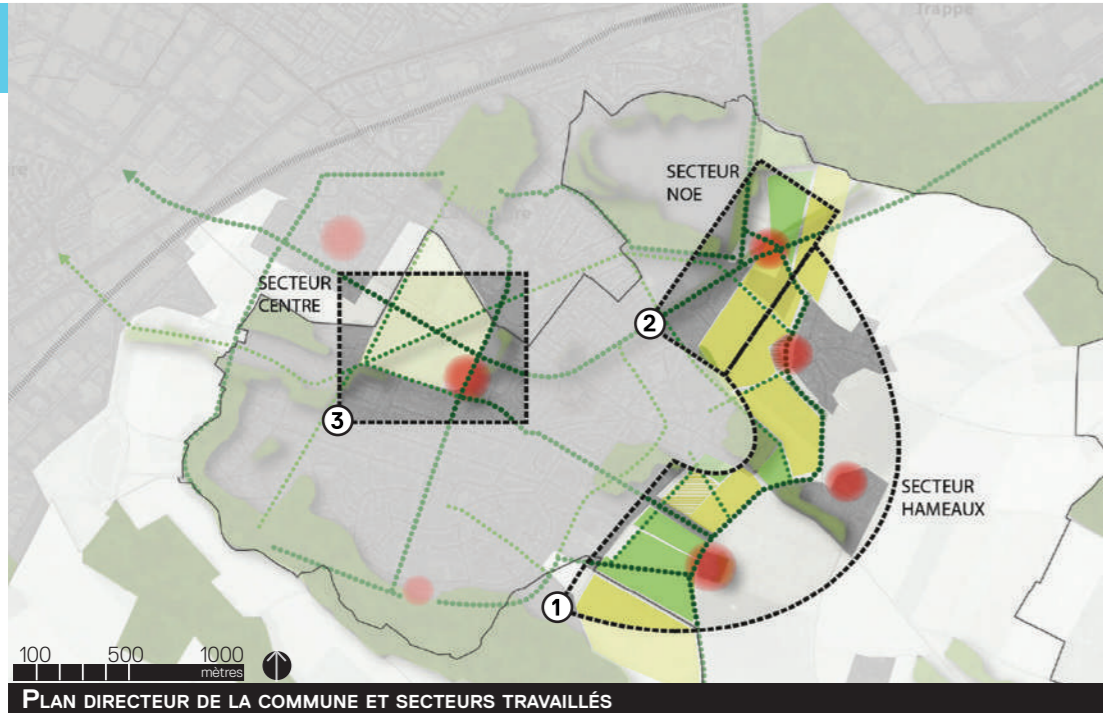
Sébastien >>

59

Vers une urbanité paysagère

Un village entre campagne et agglomération

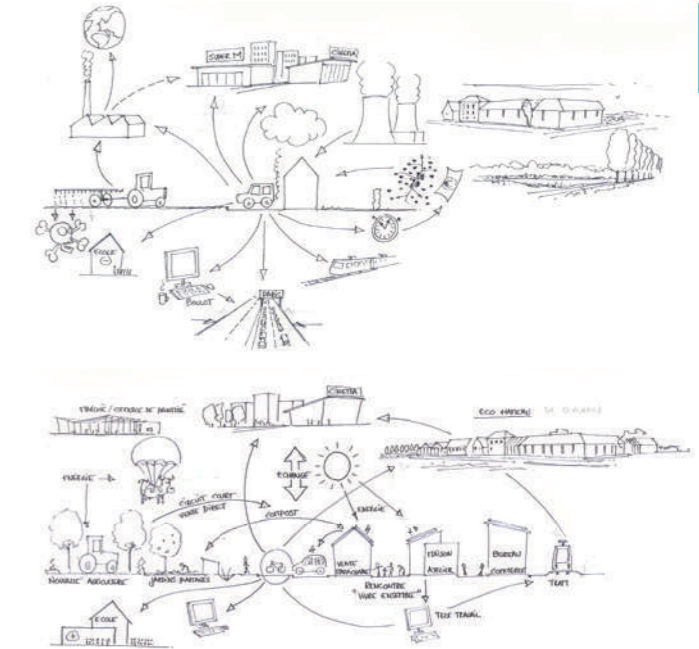
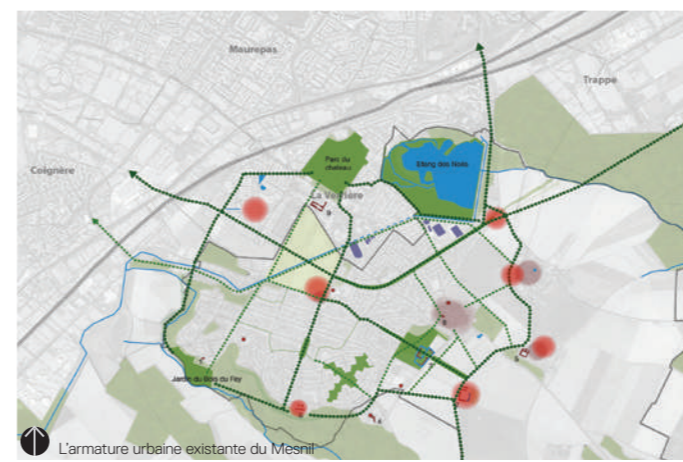
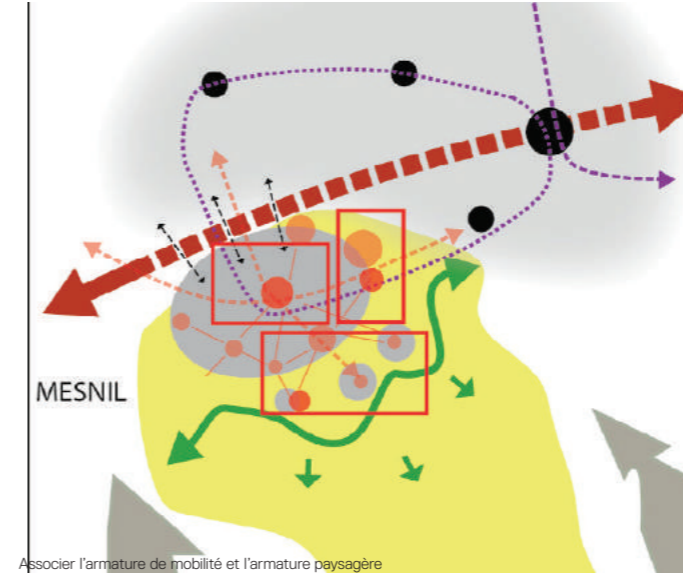
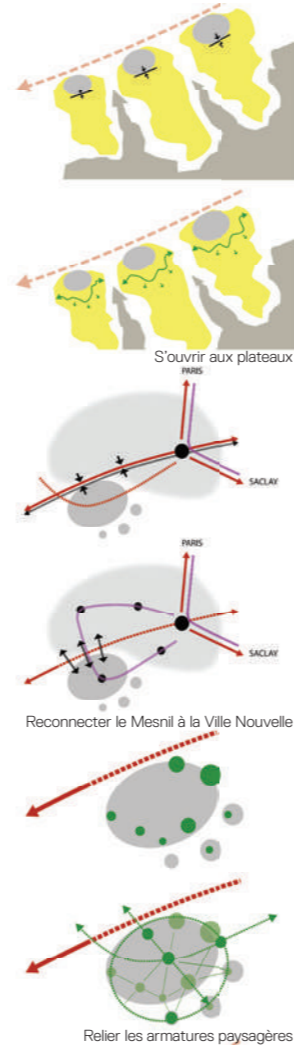
Stratégie générale



Trois axes, trois thématiques, trois secteurs

Le projet joue sur l'articulation de trois axes: La mobilité et la durabilité, le lien entre les éléments de patrimoine, le paysage de la commune.

Le projet cherche donc à mêler le développement du village à la nécessité d'intégrer le paysage et la grande échelle du territoire. Le projet se voit donc naturellement investir trois secteurs qui illustrent ces thématiques. Le premier, la lisière agricole entre hameaux et village ①. Le deuxième, l'entrée de village nord, en lien avec Saint-Quentin et l'étang des Noës ②. Enfin, le troisième secteur concerne l'enclave agricole, en lien avec la Verrière ③.



Une nouvelle complexité urbaine

Le projet plaide avant-tout pour réintroduire la notion de complexité dans le projet de ville. Dans le contexte péri-urbain qui caractérise une partie du Mesnil, il faut trouver une autre solution que le « tout voiture », réintégrer de l'habitat plus dense, trouver de nouvelles solutions énergétiques. Le potentiel des lisières du Mesnil permet d'envisager des solutions à tous ces aspects, tout en gardant ce qui fait l'identité de la commune, son esprit villageois.

Vers une urbanité paysagère

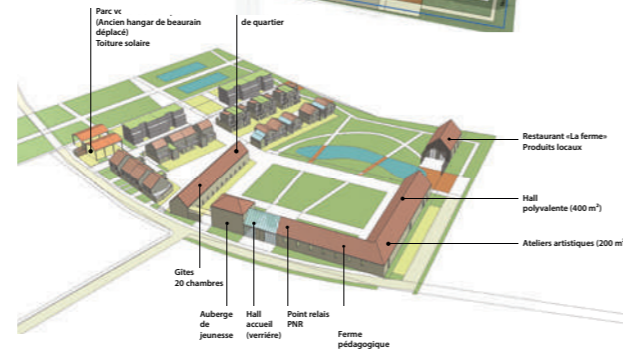
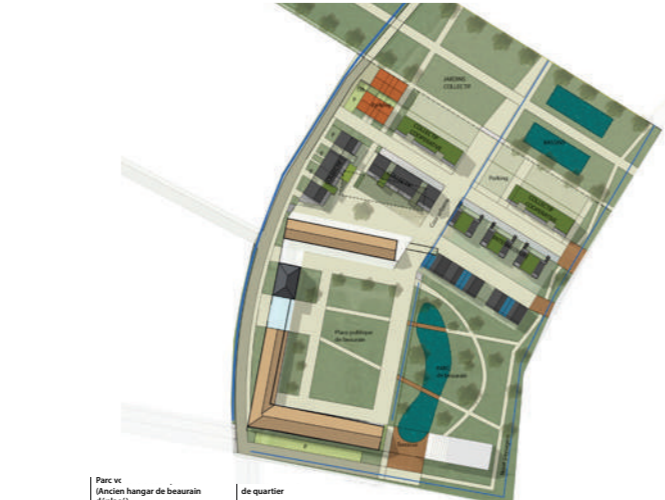
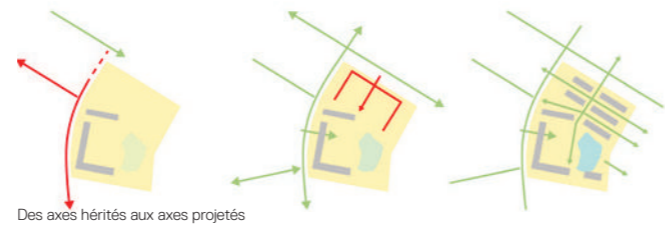
Beurain: Un éco-hameau

62 Beurain, nouveau hameau

Pour cette frange du Mesnil, de l'agriculture sur le modèle de l'agro-foresterie assure une meilleure gestion écologique des sols et une plus grande diversité de production, en plus de constituer une lisière épaisse, soulignant la distance qui existe entre le Mesnil et ses hameaux.

Historiquement, les hameaux du Mesnil se sont agglomérés autour d'un élément fédérateur: le château, un monastère, une marre etc... Ici, le projet fabrique une nouvelle agglomération autour d'un point fort isolé: la ferme de Beurain.

Le projet consiste ensuite en l'agrégation d'un « Eco-Hameau » autour de la ferme de Beurain, réhabilitée au service des habitants (gîtes, ferme pédagogique, restaurant, halle publique). Les logements sont intégrés au côté de la ferme, dans l'alignement de l'axe du château.



Le Rodon, quel potentiel d'extension?

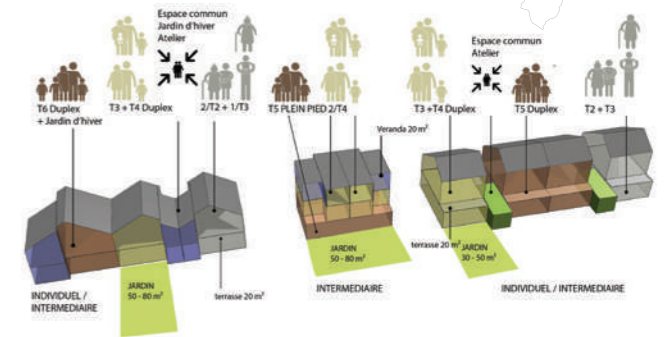


Le Rodon, conforter la lisière

La lecture et la réinterprétation des fermes sur cour, telles qu'on peut les observer au Rodon, a mené au dessin de ces logements, en lisière du hameau, côté village. Ceux-ci font la transition entre l'agriculture traditionnelle, grâce à l'implantation de potagers, la création d'un véritable paysage de lisières. Sans empiéter sur les surfaces agricoles, le hameau peut progressivement accueillir de nouveaux habitants tout en multipliant ses espaces de voisinages et cheminements piéton.



63



Une architecture pour une mixité sociale



Vers une urbanité paysagère

Donner à voir le village



PLAN DE COMPOSITION GÉNÉRALE DU QUARTIER



Reconstruire une entrée de village

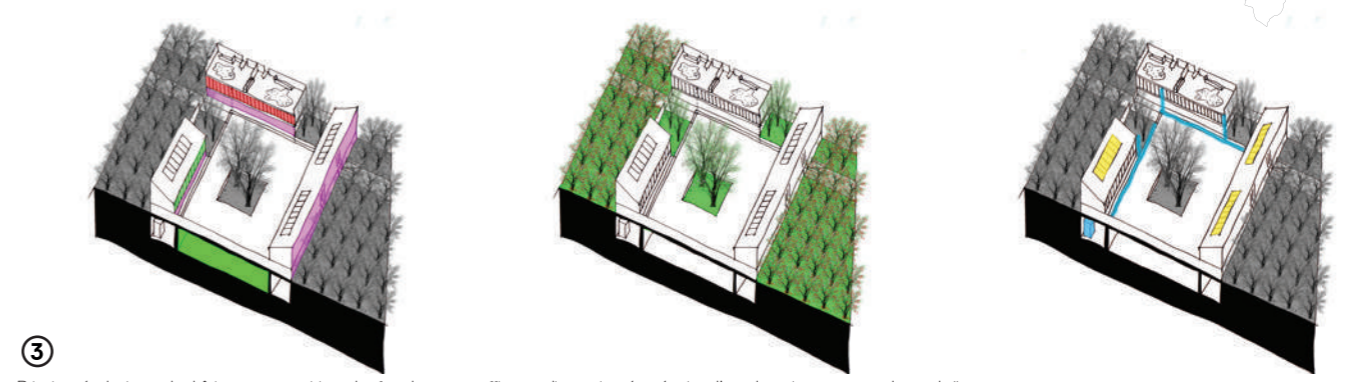
Cette entrée est marquée par les paysages très forts de l'étang des Noës, par l'emprise de l'A12 ② et par la proximité des exploitations agricoles. Ces trames constituent un socle sur lequel le projet s'appuie.

De nouvelles entités, réinterprétations actuelles de la ferme sur cour ③, viennent ponctuer l'étendue agricole fabriquant un nouveau front urbain au delà de la route menant au bourg. La structure du lotissement actuel est complétée par de nouvelles habitations mieux ancrées dans le contexte et par des équipements, complétant ceux déjà présents.

Ce projet s'accompagne de l'implantation d'un tramway ① qui fabrique du lien avec St-Quentin-en-Yvelines et affirme cette entrée comme une polarité importante.



② Le nouveau visage de l'A12



③ Principes écologiques des bâtiments : expositions des façades, auto-suffisance alimentaire, récupération d'eau des toits, panneaux photovoltaïques

Une typologie conçue pour le contexte

L'idée d'implanter des bâtiments évoquant explicitement la ferme sur cour permet d'envisager qu'habiter la lisière implique un nouveau lien de l'habitant avec le territoire. Visant l'autonomie en énergie, favorisant la mixité sociale et générationnelle, ces fermes sont, comme leur modèle, des lieux où l'on vit, où l'on travaille et où l'on se divertit.

La deuxième typologie, les tours, proposent un rapport plus urbain, mais favorisant le lien visuel avec l'agriculture.



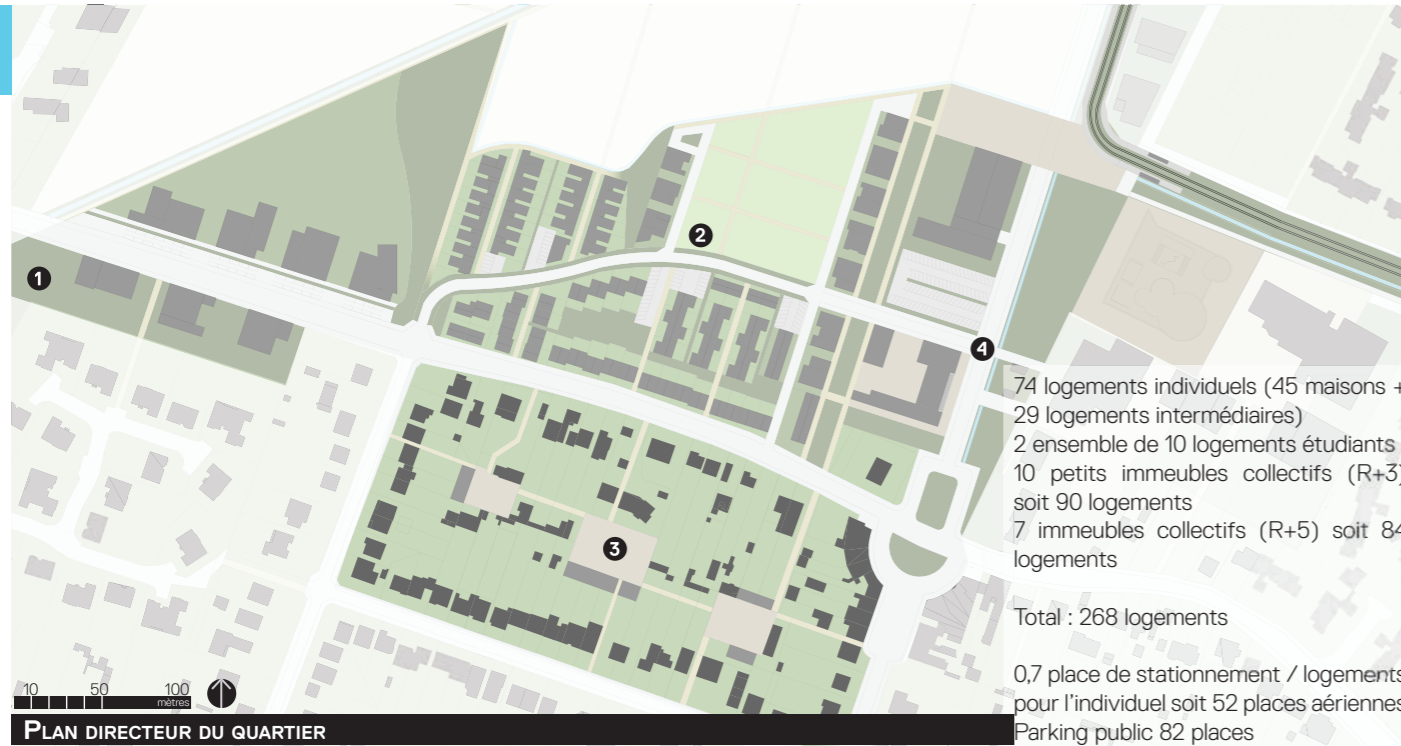
① Dialogue entre mobilité et paysage



Coupe sur une entité de logements

Vers une urbanité paysagère

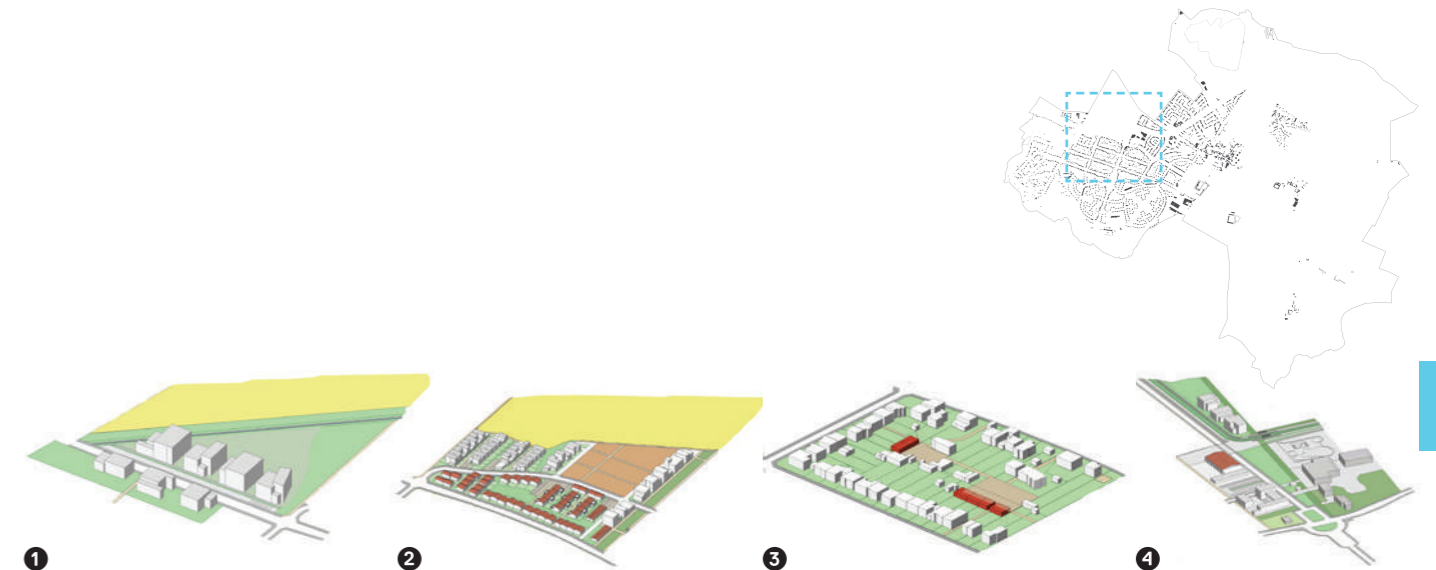
Entre parc et champs, une nouvelle manière d'habiter



Reconstruire une entrée de village

Afin de redonner une vraie valeur d'entrée de ville à cette enclave agricole, et par la même occasion de faire de ce secteur une vitrine pour le PNR, un nouveau pôle attractif y est imaginé en s'appuyant sur les qualités paysagères et urbaines qui préexistent au sein de la commune.

Dans un premier temps, la création d'une coulée verte à l'emplacement de la réserve de l'A12 permet de remettre en valeur la structure paysagère du quartier. Cette coulée verte accueille de nombreux espaces aux ambiances diverses et est traversée par un tramway qui vient relier le Mesnil St Denis à la ville de Saint Quentin en Yvelines.

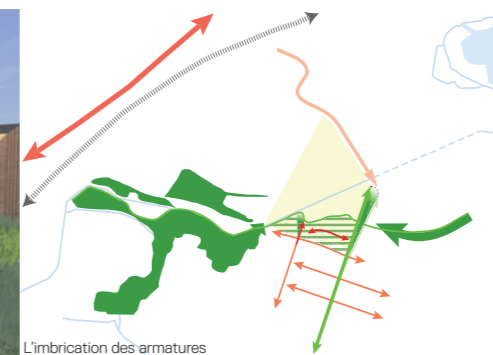


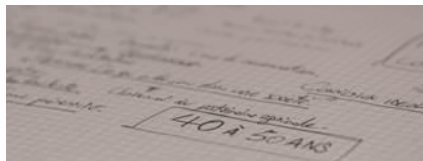
Un quartier de l'entre-deux

Au croisement de la coulée verte et de l'avenue de Breteuil, une place publique fédératrice tournée vers l'enclave agricole vient prendre place.

Autour de cette place, le nouveau quartier se dessine, en respectant la morphologie urbaine existante. Sa création se caractérise par l'implantation de logements ainsi que par la création d'une coopérative agricole et d'un centre de formation. Ces équipements, en lien avec l'agriculture et l'innovation permettent au village de renouer avec des pratiques durables, favorisant une agriculture locale et respectueuse de l'environnement.

Le nouveau quartier s'inscrit donc dans un système rural et urbain, où les déplacements doux et la filière courte sont valorisés. Un quartier à l'image du Mesnil et de son devenir.





L'essence des ateliers.

L'atelier « hors les murs » constitue, dans le cycle Master de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, un travail spécifique de mise en situation d'exercice de la compétence de conception au travers de plusieurs données :

Le terrain - une immersion de deux semaines complètes qui permet à la fois :

- Un travail d'équipe déterminant dans la pédagogie de l'atelier
- Un temps d'imprégnation et de connaissance des sites, rare dans les ateliers
- Une écoute et des rencontres ouvertes avec des acteurs aussi différents que les élus, des habitants et usagers des espaces ... mais également de nombreux « partenaires » des fonctions assurées par un territoire.
- Une mise en situation de restitution devant un conseil municipal, fondatrice d'une conscience et d'une autonomie de responsabilité des étudiants en regard de leurs premières attitudes d'architectes

La ruralité – un sujet qui est venu d'abord au travers de notre relation privilégiée avec le réseau des Parcs naturels régionaux, mais qui finalement nous intéresse au travers des situations qu'il suppose :

- La proximité avec les acteurs des territoires et la disponibilité

que les Parcs nous offrent pour faire de belles et enrichissantes rencontres.

- L'interconnexion entre disciplines qui constitue sans doute une des grandes caractéristiques de ces territoires ruraux (les ressources, la valeur de l'eau et du climat, les patrimoines, la donnée agricole et forestière...), matière pédagogique essentielle dans l'acte de construire (un territoire, un site, un bâtiment).

- La nouveauté... dans une école d'architecture qui s'applique essentiellement à proposer des terrains urbains à ses étudiants, et qui participe à un renouvellement des problématiques, donc des apprentissages.

- Et finalement une interrogation renouvelée tous les ans sur ce que sont devenues les ruralités de notre pays. 2015 y participe de façon singulière... ruralités métropolitaines ?

Le partenariat – avec un réseau (les Parcs) qui a dans ses gènes l'expérimentation et la créativité :

- Où les propositions des étudiants de master tout en s'appuyant sur les besoins et attentes locales peuvent (doivent) s'autoriser à ouvrir de nouveaux horizons

- où le projet architectural et urbain pose les bases d'une recherche plus fondamentale qui intéresse le laboratoire de l'école et le réseau des Parcs

- Qui pose les bases d'un débat plutôt que celle d'une action immédiate dans les communes d'exercice.

La problématique de l'atelier.

Ces éléments de cas particulier propres à chaque situation communale explorée cette année sont cependant regroupés dans une problématique assez globale qui est celle de la péri-urbanisation généralisée des territoires dits ruraux de première couronne métropolitaine.

Aussi bien à l'échelle du Grand Paris qu'à celle d'une ville modeste comme Belfort, on retrouve les questions essentielles qui sont à l'origine de nos démarches :

retrouver le sens des lieux, leur identité, leurs valeurs, leurs caractères pour en faire un point d'appui projectuel (tracés, matières, savoir-faire, culture...)

réinterroger les liens qu'entretenaient l'architecture (c'est à dire les modes de vie autant que les façons de construire) avec le sol, le climat, les ressources... les lieux.

participer à inventer des connivences renouvelées entre les différents modes d'occupation et de valorisation du territoire, agriculture, forêt, habitat, industrie... ou autrement dit lutter contre la fragmentation des connaissances et retrouver la complexité territoriale qui a été à l'origine de tout ce qu'aujourd'hui nous appelons « patrimoine ».

S'engager dans des projets spécifiques, possibles à mettre œuvre là... et pas ailleurs !

Les leçons d'un atelier.

Le bilan que nos étudiants ont fait de façon très pertinente et lucide en fin d'atelier est éclairant. Les deux semaines de « terrain », les nombreuses rencontres et visites constituent un enseignement d'aussi grande valeur que l'exercice de composition réalisé dans ce que nous nommons à l'école d'architecture le « projet ». La qualité des partenariats avec les Parcs est donc essentielle. Sans eux, ce format d'enseignement perd son sens. Les équipes des Parcs permettent de multiplier les interlocuteurs et donc d'augmenter les capacités d'apprentissage.

La difficulté que nous rencontrons, comme dans tout acte d'enseignement, est de transformer l'expérimentation en connaissance. C'est la seule façon de contribuer avec quelque ambition à une formation d'excellence pour nos étudiants. C'est pour cette raison que les ateliers précédents doivent être « exploités », que les débats dans l'équipe doivent être présents de façon régulière, que le travail isolé et individuel ne peut prendre de la valeur que s'il est confronté au regard et à l'évaluation des autres et que finalement l'avenir de ces ateliers passe par la recherche et la capacité du Laboratoire de l'École (LHAC) à développer un axe de réflexion sur cette thématique de « l'urbanisme rural ».

Découvertes

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

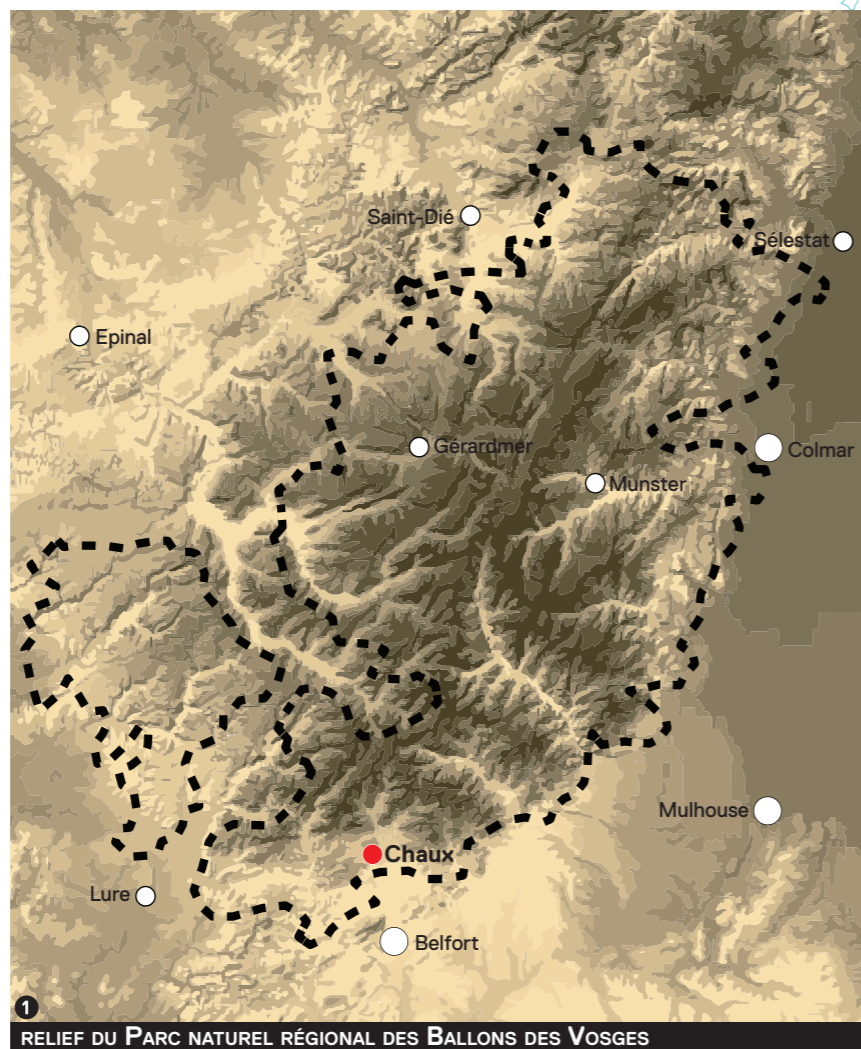


72

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été créé autour de la Grande Crête, du Ballon d'Alsace et du plateau des Mille étangs. Son périmètre comprend les 16 vallées alsaciennes, lorraines et franc-comtoises du sud du massif Vosgien. Le Parc compte sept villes-porte, à sa périphérie ❶, avec qui il entretient des relations privilégiées. Les habitants de ces villes viennent s'y ressourcer et les habitants du Parc vont travailler dans ces agglomérations. Le territoire recèle de nombreuses ressources naturelles: réseau hydrographique important ❷, massif forestier vallonné ❸, terres agricoles et prairie dans les vallées ❹ et en périphérie du Parc. Ces dernières sont connues pour les activités qu'elles proposent (randonnées, pistes de ski), cependant leur gestion durable n'a pas encore été réfléchie.

LE PARC DES BALLONS

Population 240 000 habitants
Superficie 2700 km²
Trois régions : Lorraine, Alsace, Franche-Comté
192 communes
Création en 1989
Rédaction de la dernière charte en 2012



❶ RELIEF DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

73



❷ Vue aérienne du plateau des 1000 étangs



❸ Relief du massif des Ballons des Vosges



❹ Pâtures et village au pied du massif

Découvertes

L'eau sur le Territoire de Belfort

74

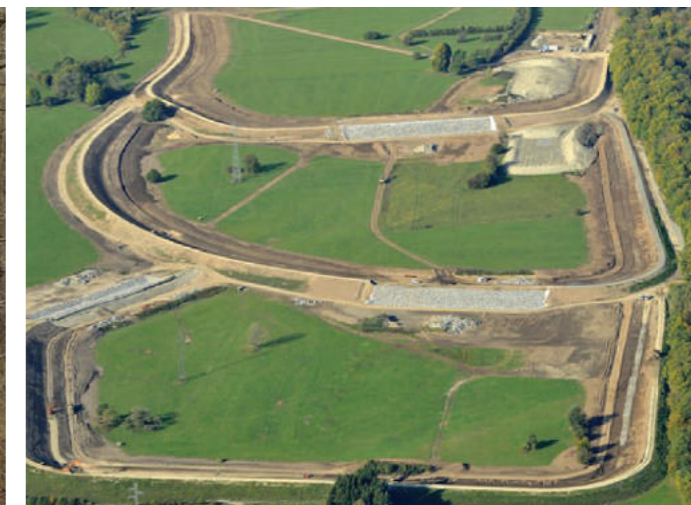
Le Territoire de Belfort a la particularité de compter plus de 2000 étangs et près de 1000 kilomètres de cours d'eau. Du XVI^e au XVIII^e siècle, l'eau a été la principale **source d'énergie** pour l'activité minière grâce aux forts ruissellements provenant du Ballon d'Alsace. Elle a ensuite été utilisée pour faire fonctionner les usines textiles. Les étangs, quant à eux, étaient des réserves de nourriture et d'eau en cas de sécheresse.

L'eau est considérée comme un problème depuis quelques années, suite à la **crue de la Savoureuse** en février 1990 qui a inondé les usines Peugeot de Sochaux. De lourds aménagements sur la commune de Chauvillier (bassins d'écrêtement) ont été réalisés afin de réduire les zones inondables et le lit de la Savoureuse a été rectifié.

Aujourd'hui l'eau n'est plus exploitée comme une ressource énergétique. Quelques pisciculteurs sont encore en activité mais beaucoup d'étangs sont en déshérence. Et pourtant, le **potentiel hydrographique** est bien présent ; encore faut-il s'en rendre compte et élaborer une politique d'aménagement hydraulique dans ce sens.



Lit naturel de la Savoureuse



Bassins d'écrêtement des crues



Etang du Malsaucy avec vue sur le massif des Ballons des Vosges

75

Découvertes

Filature de Ronchamp

76

La semaine de terrain nous a amené à Ronchamp (70) où nous avons visité la chapelle de Le Corbusier, passage obligé. Au pied de la colline, nous avons découvert l'ancienne filature de la ville en cours de **réhabilitation**.

L'architecte en charge du projet, Bruno Tonfoni nous explique le projet. « L'ambition de ce projet est multiple : elle est d'abord économique puisque nous proposons des locaux d'activités (artisanat, tertiaire), elle est aussi d'ordre culturelle et sociale pour conforter les équipements et les services de la ville (gymnase, salles d'exposition, salles de musique et halle publique). Le projet repose sur une démarche fondamentale respectant l'environnement, le site produira sa propre énergie, les 9000 mètres carrés seront réhabilités dans un souci de **diversification des fonctions**. Une voie verte et un parc linéaire verront le jour en lien avec le canal attendant ».

« Un tel projet ne se planifie pas, il **s'anticipe**. Tout est toujours modifiable, il faut comprendre ce qui a été fait pour poursuivre une démarche passée : tout a été bricolé, nous allons continuer le bricolage ».



« On ne doit plus construire en territoire vierge. »

Bruno TONFONI

Architecte, agence Cité Architecture, Paris



Filature en cours de chantier



Vue aérienne du projet (source : agence Cité Architecture - Paris)



Perspective sur la nouvelle entrée du site (source : agence Cité Architecture - Paris)



La structure des sheds est conservée (source : agence Cité Architecture - Paris)

77

Découvertes

Rodersdorf : un village qui a anticipé la transition

78

Les architectes du Parc naturel régional des Ballons des Vosges nous ont fait sortir de leur territoire afin de nous montrer qu'un village respectueux de l'environnement ça existe. Où ? En Suisse ! Le village de Rodersdorf se situe à 15 kilomètres de Bâle et seulement à deux pas de la frontière française. Cette commune est une **leçon** d'urbanisme, d'architecture et de citoyenneté.

Rodersdorf est accessible depuis Bâle en 20 minutes grâce au **tramway**. Sa fréquence a permis à la population de réduire les déplacements en voiture. Le village est constitué d'un double parcours piéton (venelles et voies carrossables de 3,50m adaptées à leur faible utilisation).

Le village a su conserver et réhabiliter son habitat traditionnel. Les extensions et les nouvelles constructions ont **réinterprété le gabarit** du bâti existant pour que le village garde une cohérence architecturale.

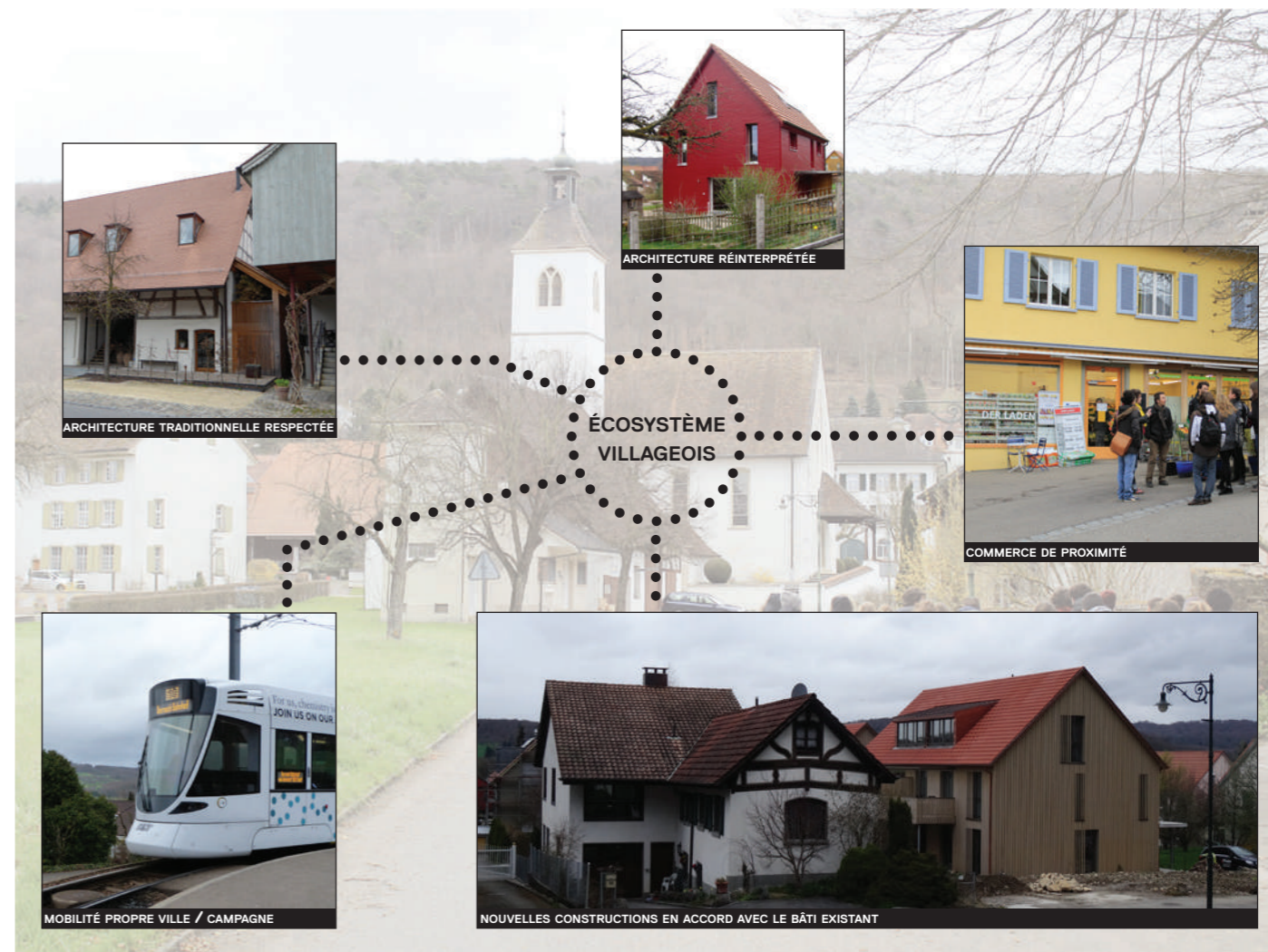
Les familles se sont organisées en **coopérative** afin de maintenir l'épicerie-café du village ouverte.

Tous ces éléments sont des outils qui ont évité au village le « tout voiture », le mitage et la fermeture de leur commerce.



transition énergétique, économique et sociétale

79





CHAUX est une commune de 1200 habitants. Elle est située à 9 km de Belfort, au pied des Vosges. Elle fait partie de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse qui rassemble plus de 8500 habitants. Commune de résidence, traversée de part en part par la RD 465, elle subit une forte circulation, été comme hiver et ces nuisances perturbent la vie des gens. L'autre problématique est la perte de tous nos commerces. Seuls deux restaurants subsistent encore.

En résumé, le souhait des élus et des habitants est que CHAUX reste un village rural, avec un développement contrôlé et une qualité de vie à sauvegarder.

L'attente des élus et des habitants est de se voir représenter la Commune de CHAUX dans les cinquante années à venir avec une approche nouvelle et neutre qui prendra en compte :

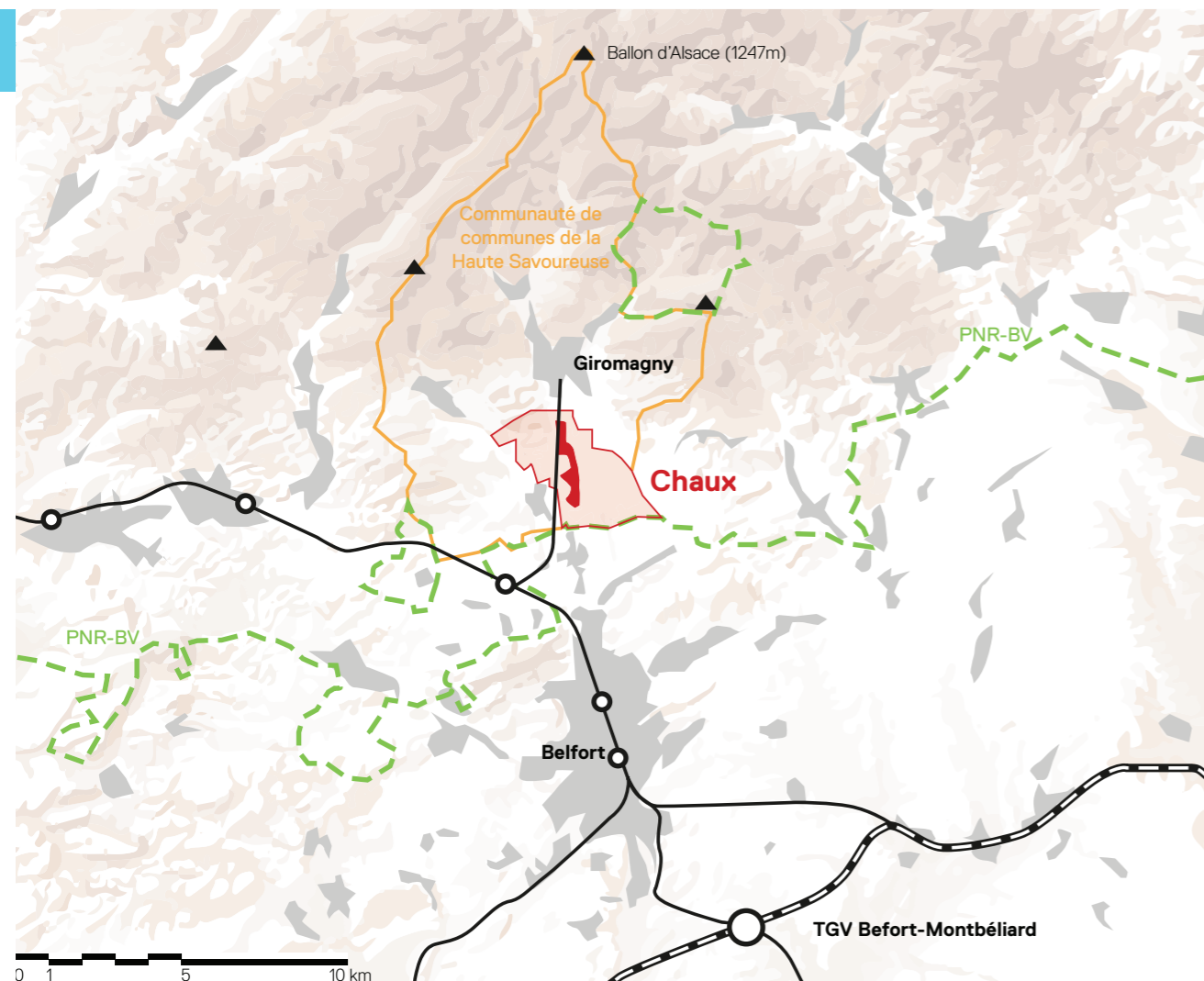
- les nouvelles technologies comme la fibre optique
- les nouveaux modes de locomotion
- l'évolution générale du cadre de vie avec ses composants : respect et préservation de la biodiversité sous toutes ses formes

afin de pérenniser la sauvegarde de notre région et la faire connaître sous un aspect très positif, toujours dans l'objectif de conserver nos rapports avec dame Nature, sans laquelle nous humains, ne serions rien.



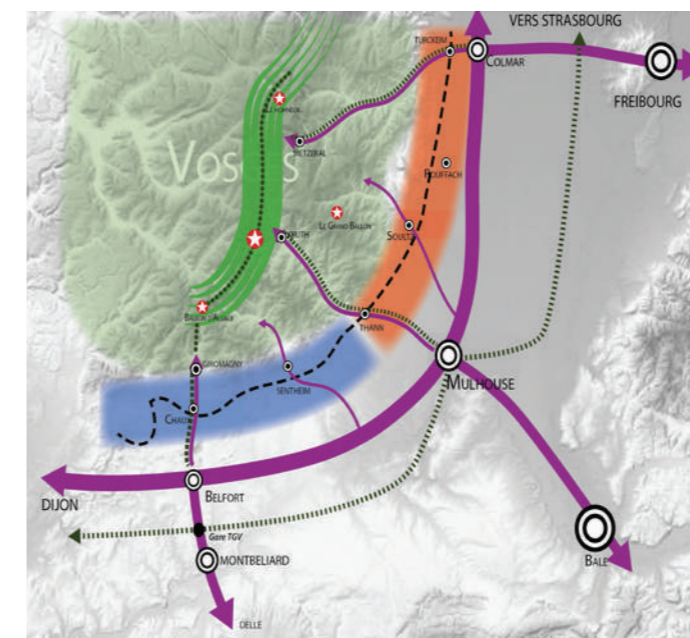
Chaux Portrait

Chaux, avant-poste des contreforts du Massif Vosgien



Chaux se situe dans le Territoire de Belfort, entre la ville de Belfort et le bourg de Giromagny, sur l'axe qui relie ces deux entités urbaines et, par extension, qui les relie au Ballon d'Alsace. Chaux appartient donc à un système de villes qui associe une forte polarité en plaine (Belfort, Mulhouse, Colmar etc...) à un réseau de bourgs et villages dans les vallées sous vosgiennes, ici celle de la Savoureuse.

C'est donc un territoire qui vit largement de l'influence urbaine, mais aussi de l'attrait du relief, des activités touristiques qui y sont liées, des ressources naturelles, notamment forestières. Mais Chaux n'appartient pas à la montagne, le village est en quelque sorte un avant-poste des



contreforts montagneux, lesquels commencent avec la ville voisine de Giromagny.

Avec sept autres communes, Chaux appartient à la communauté de communes de la Haute Savoureuse, un vaste territoire qui s'étend jusqu'au sommet du ballon d'Alsace. Le ballon qui représente un enjeu conséquent, son inscription comme Grand Site de France étant à l'étude.

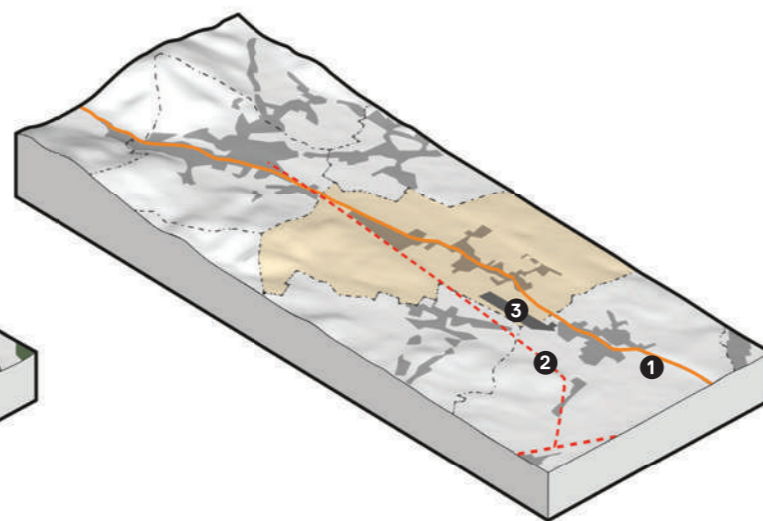
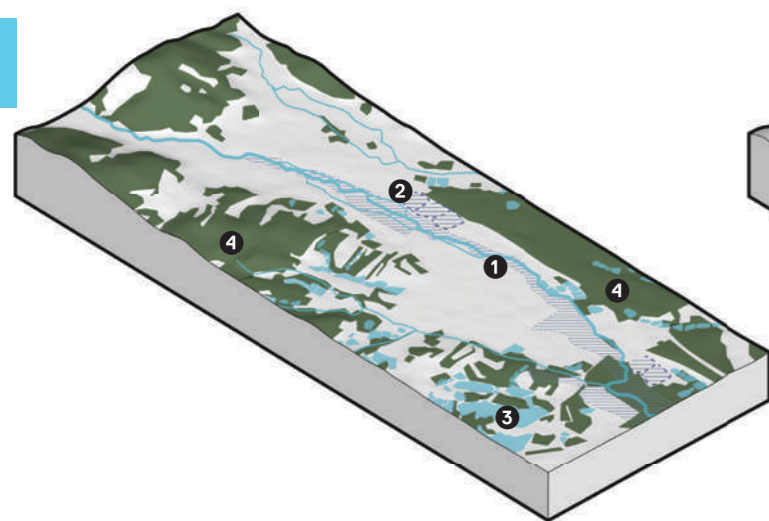
Mais dans ce système, Chaux nous apparaît comme un village «entre». Un village entre tous ces éléments dont il subit l'influence mais ne semble pas en mesure de tirer parti. Un village dans lequel on entre, et qui est déjà derrière nous sans qu'on s'aperçoive qu'on l'a traversé. En fin de compte, c'est un village qui a cruellement besoin d'exister au milieu de tous ces paysages, de prendre à revers cette périurbanisation banalisante qui le ronge et menace de lui faire perdre le précaire équilibre qui le maintient.

LA COMMUNE EN CHIFFRE

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Population (2014) | 1200 habitants |
| Superficie | 9.26 km ² |
| Densité: | 118 hbts/km ² |
| Altitude | 396 m - 530 m |
| Répartition du logement (2012): | |
| Résidences principales | 95% |
| Résidences secondaires | 1.2% |
| Logements vacants | 3.8% |
| Taux de chômage (2011) | 7.4% (9.7 nation) |

Chaux Portrait

Les flux qui façonnent le village



Une vallée peu encaissée mais bien délimitée

La commune est établie sur les rives de la Savoureuse, ce qui présente un risque ❶. Une zone inondable contraignante et des crues violentes ont poussé à la réalisation d'ouvrages de retenue, au nombre de trois au nord du village ❷.

Cette région est aussi celle des étangs, qui fonctionnent en cascade et marquent le territoire au sortir du massif. Ces étangs font partie de l'activité économique et touristique du secteur, notamment le site du Malsaucy qui accueille les Eurockéennes ❸.

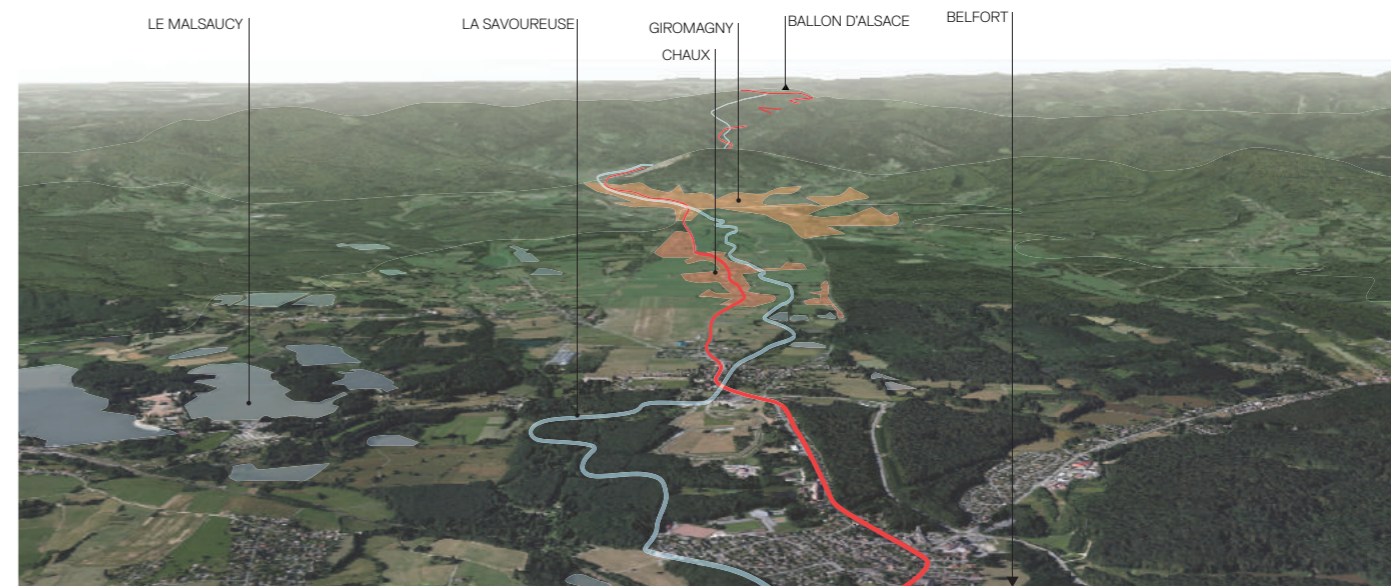
Les zones forestières sont contenues en dehors de la vallée, sur les reliefs, ou au sein de grandes forêts domaniales ❹.

Un réseau de formes urbaines dilatées

Chaux se développe au fil d'une départementale ❶ qui serpente le long la Savoureuse, de Belfort à Giromagny et jusqu'au ballon d'Alsace, ce qui ne va pas sans nuisances.

Une voie ferrée ❷, servant au transport de minerai depuis Giromagny, passe à travers le territoire de la commune, fabriquant une limite franche à l'ouest. Enfin, un aéroport ❸ est installé au Sud de la commune et constitue une source de loisirs et de revenus.

Chaux se développe exclusivement le long de ces axes de communication, une grande partie du territoire communal reste naturel.



Le premier visage de Chaux, c'est celui du village-rue, la départementale goudronnée lie l'ensemble des 2.6km de long du village mais provoque aussi une rupture: celle de la route dangereuse, nuisible au confort des habitants. ❶

Puis, le visage des prairies qui entourent le village et font partie de sa vie, de son économie. Les pâturages, les champs et les jardins qui encadrent le village à l'est comme à l'ouest, donnent une épaisseur à Chaux malgré un tissu bâti ténu. ❷

Enfin il y a les paysages de l'eau. Les étangs comme la Savoureuse façonnent le paysage, fabriquent l'identité du lieu. Si les étangs sont perçus comme une source de revenus et de loisirs, la Savoureuse reste un danger mal maîtrisé. ❸

Chaux Portrait

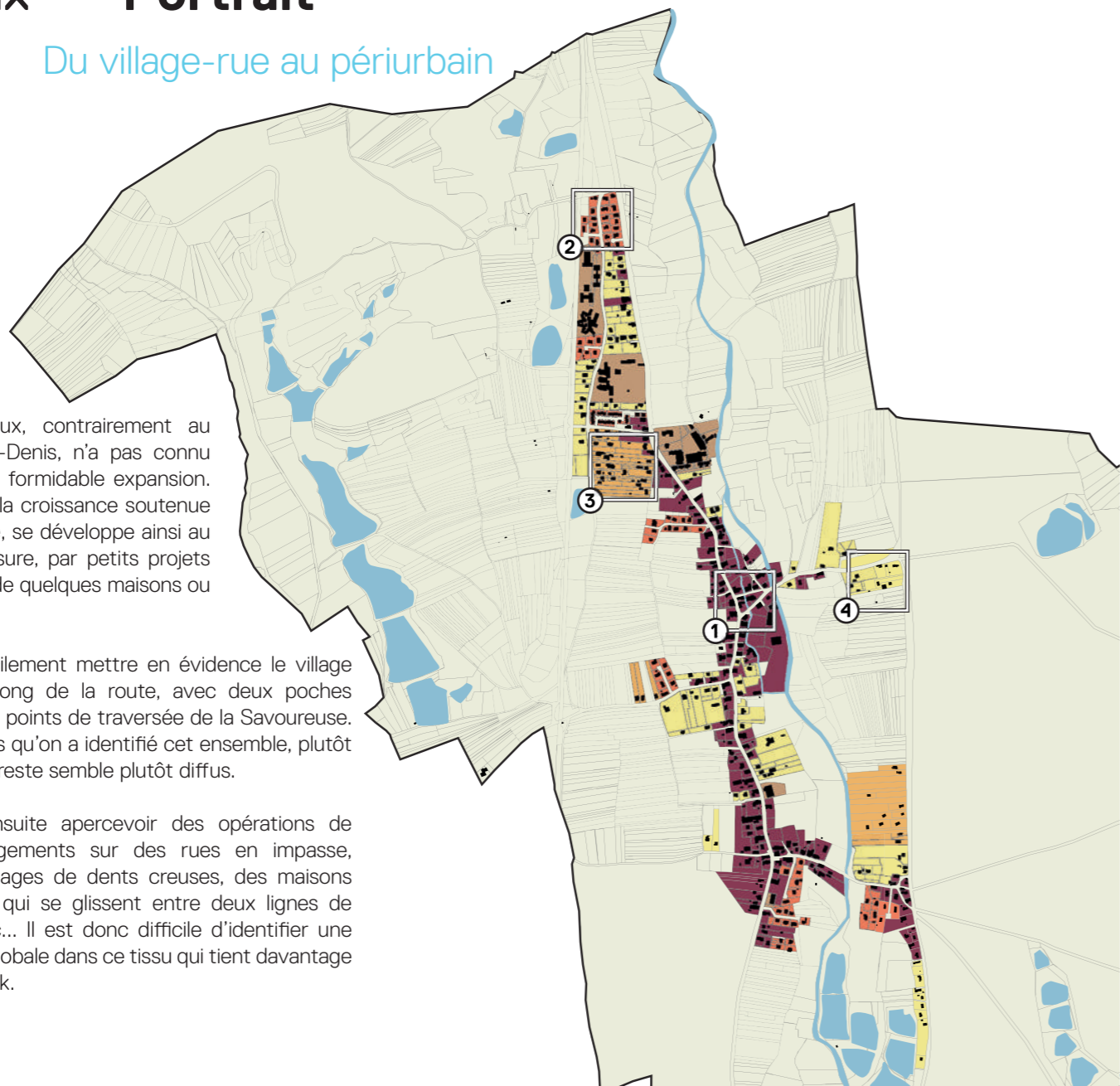
Du village-rue au périurbain

86

Chaux, contrairement au Mesnil-Saint-Denis, n'a pas connu d'époque de formidable expansion. Le village, à la croissance soutenue et constante, se développe ainsi au fur et à mesure, par petits projets immobiliers de quelques maisons ou à la parcelle.

On peut facilement mettre en évidence le village d'antan, le long de la route, avec deux poches notables aux points de traversée de la Savoureuse. Mais une fois qu'on a identifié cet ensemble, plutôt cohérent, le reste semble plutôt diffus.

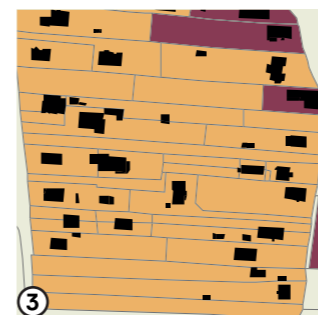
On peut ensuite apercevoir des opérations de quelques logements sur des rues en impasse, des remplissages de dents creuses, des maisons individuelles qui se glissent entre deux lignes de cadastre etc... Il est donc difficile d'identifier une cohérence globale dans ce tissu qui tient davantage du patchwork.



Dans les parties les plus anciennes du village, la rue est marquée par l'empreinte du pignon des fermes qui la bordent. Ces fermes peuvent être très anciennes et illustrent le rapport originel que Chaux entretenait avec son environnement.



Plusieurs opérations foncières ont consisté, à Chaux, à construire autour d'une rue en impasse une série de logements. Ces rues se fabriquent autour de l'axe principal du village, c'est aujourd'hui encore le moyen privilégié par les développeurs pour construire.



Le parcellaire émietté de Chaux, tirant de fines bandes à travers champs, a fabriqué des quartiers avec d'étroits jardins, des venelles pour accéder aux maisons centrales. Ce type de tissu est plus aléatoire que les opérations immobilières.



Enfin, il y a le pavillonnaire. Celui-ci est très irrégulier, allant de la maison centrale sur parcelle carrée au remplissage de dents creuses. Il est difficile à caractériser, il s'agit en fait d'une forme assez banale de développement.



87

Chaux Portrait

Exister par l'appropriation de l'existant

88



1

La rue
Chaux s'est vu retirer sa rue par le développement de la départementale, avec laquelle une vie normale d'espace public est inconciliable. Aujourd'hui, le rapport est conflictuel entre les habitants et cette rue qui n'appartient plus au village.



89



2

La Savoureuse
La Savoureuse n'est pas toujours une rivière paisible, elle voit parfois son cours enfler et s'appropriier les prairies des alentours, inonder les vallées industrielles en aval. Comment concilier aménagement, gestion des risques et biodiversité?



3

Le patrimoine fermier
Expression bâtie du Chaux d'antan, ces fermes qui rythment la traversée du village montrent encore comment un rapport harmonieux peut exister entre le village et ses prairies alentours.



Le village révélé

Raviver les racines de Chaux

Gautier Gérard
Clémence Houplon
Clémence Humbert
Quentin Meyer
Marion Poulet
Clément Raimbault

90

91



Citadin depuis toujours, le peu que je connais du monde rural reposait sur des clichés et les périodes de vacances «à la campagne» de mon enfance. M'aventurer sur ces territoires, rencontrer ses acteurs, m'appropriier ses problématiques, proposer des réponses, m'a fait comprendre que les enjeux qui sous-tendent le monde rural sont au moins aussi complexes et importants que les enjeux du monde urbain. D'autant plus que nous sommes maintenant face à des territoires composites, ayant tous une part d'urbanité malgré leur ancrage rural.

Clément >>



Ce fut l'occasion de se rendre sur le terrain, rural cette fois-ci. Suite à ce projet, la thématique et les problématiques de la ruralité sont devenues essentielles à mes yeux dans une France où la campagne occupe 60 % du territoire. L'atelier m'a permis de développer un esprit de synthèse et de justification où tous nos choix doivent être cohérents.

Clémence >>



Le projet proposé semblait atypique dans les objets d'études, mais promettait inévitablement une ouverture sur la vision que nous pouvions avoir de l'urbanisme et des métiers qui lui sont liés. Selon moi, l'atelier semble tout-à-fait indispensable au cursus du master AVT, car il guide de futurs urbanistes face aux réalités des territoires.

Marion >>

Le village révélé

Raviver les racines de Chaux

Stratégie générale

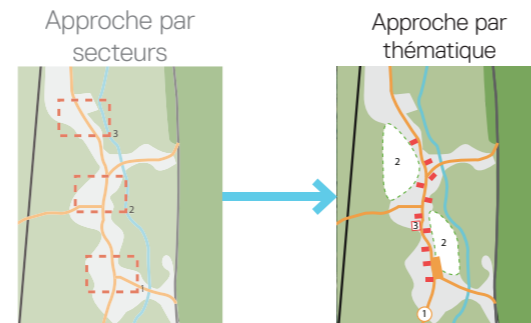


Le projet comme une boîte à outils

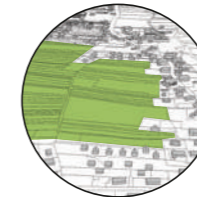
Dans notre approche de Chaux, nous avons cherché à comprendre ce qui pouvait rendre au village une identité, comment le faire exister. Pour cela nous nous sommes intéressés au socle de Chaux, à l'existant, au patrimoine.

Il nous est apparu que, si Chaux semble si inexistant aujourd'hui, c'est parce que le village subit son développement en tant que périurbanité de Belfort, subit son rapport à la Savoureuse, perçue comme un risque, son rapport à la route comme vecteur de passage et non comme espace public qualitatif.

Nous nous sommes donc appuyés sur ces données pour renouveler l'esprit villageois. Pour cela l'approche par thèmes de travail et de projet nous a semblé plus judicieuse. Ainsi, plutôt que de sectoriser nos interventions, nous avons constitué une boîte à outil, qui explore plus profondément chaque aspect de ce qui fait Chaux aujourd'hui et de ce qui fera la commune demain.



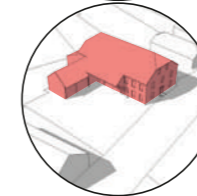
PRAIRIE
RESSOURCES
VÉGÉTALES



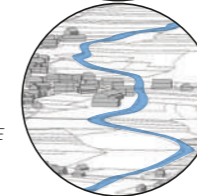
RUE
TRACÉ VIAIRE



FERME
PATRIMOINE
RÉGIONAL

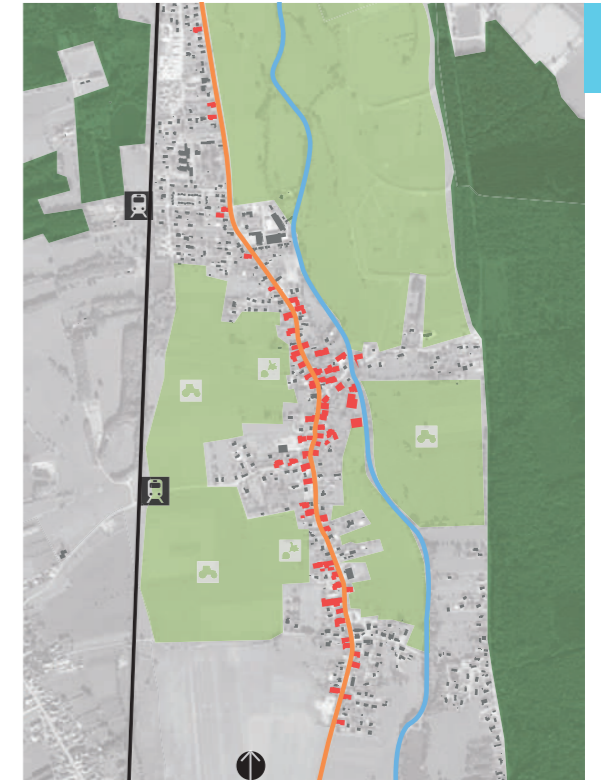


EAU
RÉSEAU
HYDROGRAPHIQUE



Identification des ressources

Analyse et conceptualisation



Projet ancré et territorialisé

Les ressources à la base du projet

Les visites sur le terrain et l'étude plus approfondie de la commune nous ont amenés à aborder Chaux sous l'angle de ses ressources, naturelles, patrimoniales et morphologiques. Les quatre ressources ici identifiées ont été le point d'appui qui nous a permis de construire une stratégie de projet globale et cohérente sur l'ensemble de la commune.

Le village révélé

Retrouver l'écosystème villageois



DIVERSIFIER LES MOYENS DE TRANSPORT

Retrouver des espaces publics

La circulation automobile très forte, est source de nuisances et de dangers pour ceux qui s'en approchent. Les espaces publics ne sont ni des lieux de vie, ni source de confort. Le parking devant l'école est stérile. Les clôtures hautes, et opaques masquent la structure traversante du village et étouffent la rue. L'objectif est de répartir des équipements le long de la route, tous accompagnés d'espaces publics (esplanade, parvis, place) afin de ponctuer le village de lieux de rencontre, de convivialité. De plus, le projet propose de diversifier les moyens de transport pour créer de nouveaux accès au territoire. La mise en place d'une ligne de tram-train Giromagny-Belfort permettra de réduire la fréquence routière et aidera les habitants à changer leur logique du « tout voiture ».

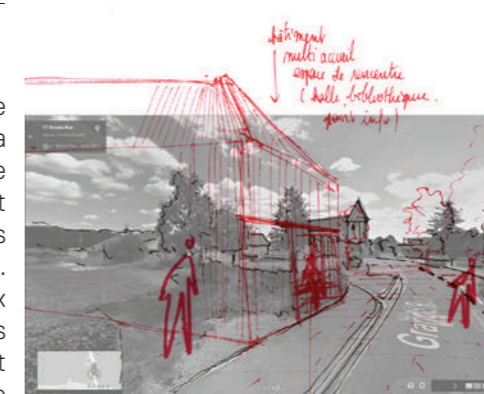
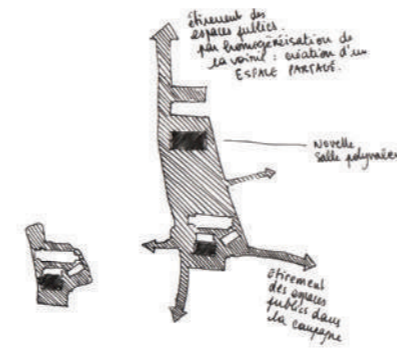


Evolution de la place centrale : avant / après



Unité des lieux

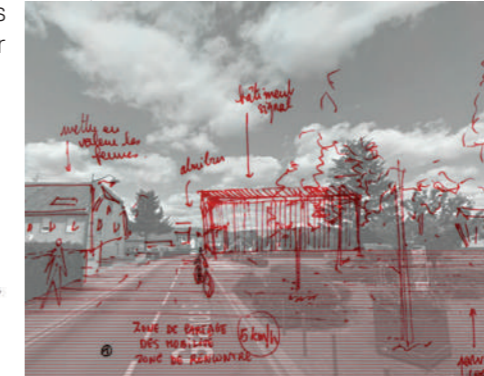
Le projet suggère de retrouver et mettre en valeur la structure ancienne du village : le patrimoine des fermes comtoises et les chemins transversaux sont signifiés par un changement de nature du sol. Un resserrement de la voirie entre deux murets indique la présence de services et équipements et la circulation est alternée, à ces endroits, oblige à une décélération. Les automobilistes sont amenés à être attentifs à leur environnement.



Bâtiment public multifonctions



Les façades délimitent la rue



La place du village, parking, devient une zone de partage



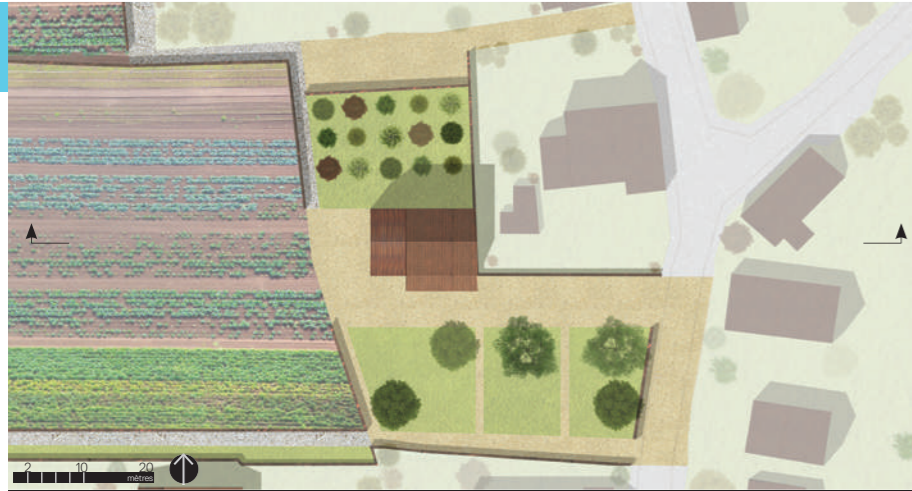
Le traitement au sol est homogénéisé

Le village révélé

Les ressources naturelles



96



INSTALLATION D'UN MARÂCHER AU CŒUR DU VILLAGE

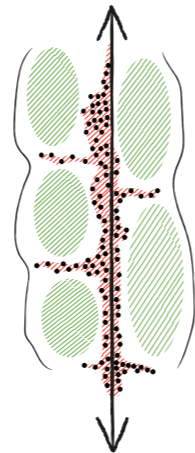


Lisière entre village et prairie : 2015 - 2030 - 2050

Vecteur d'un urbanisme durable

Le village de Chaux se trouve à la rencontre de plusieurs trames paysagères de qualité caractéristiques le du massif des Vosges.

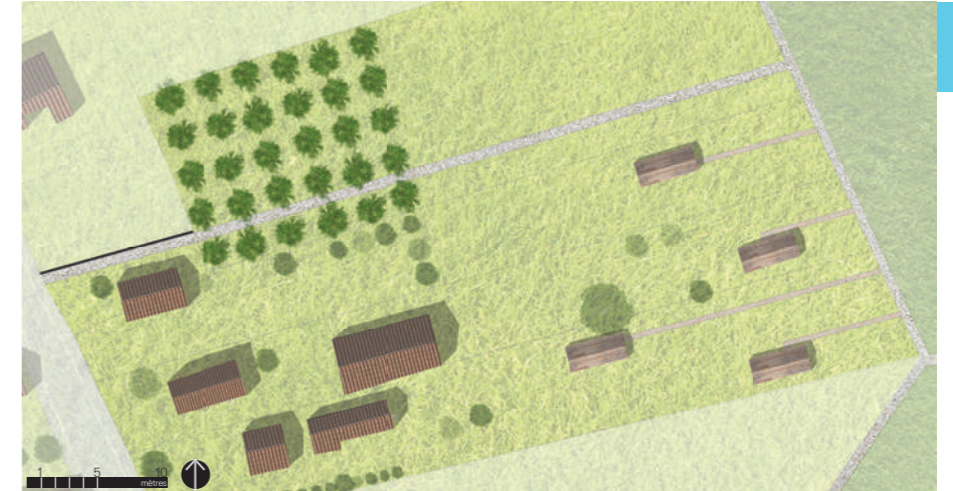
Le développement de Chaux doit se contenir dans l'emprise bâtie existante. Depuis le départ des agriculteurs, il n'existe pas de lien entre les fonds de parcelle et les prairies, qui sont actuellement menacées par le mitage. Le projet propose de créer une lisière épaisse où les habitants pourraient se promener.



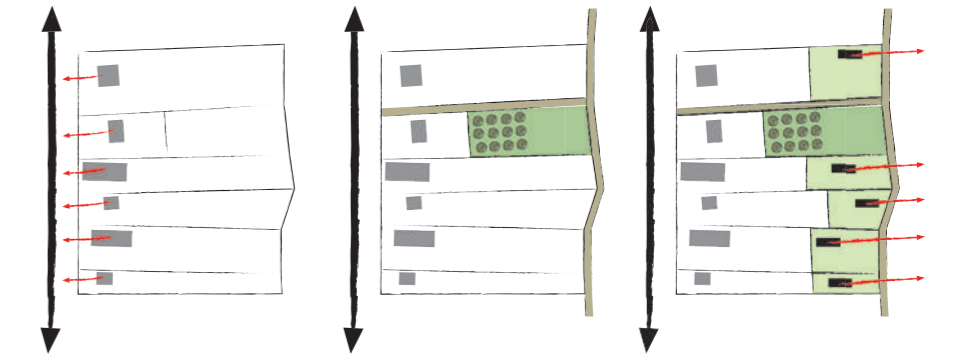
Principe de développement :
Contenir le village par l'agriculture
Densifier dans l'emprise bâtie

L'eau, catalyseur de loisirs

Offrir des vues vers le paysage, valoriser les ressources en eau et favoriser le développement d'une activité forestière sont les axes de réflexions du projet. Une solution pour répondre à toute ces demandes est d'implanter des gîtes en bois local en fond de parcelle avec vue sur la Savoureuse. Ces constructions attireront les randonneurs, les pêcheurs et les festivaliers lors des Eurockéennes. Les habitants profiteront des balades le long de la rivière.



Des parcelles à investir, un cœur d'îlot à densifier

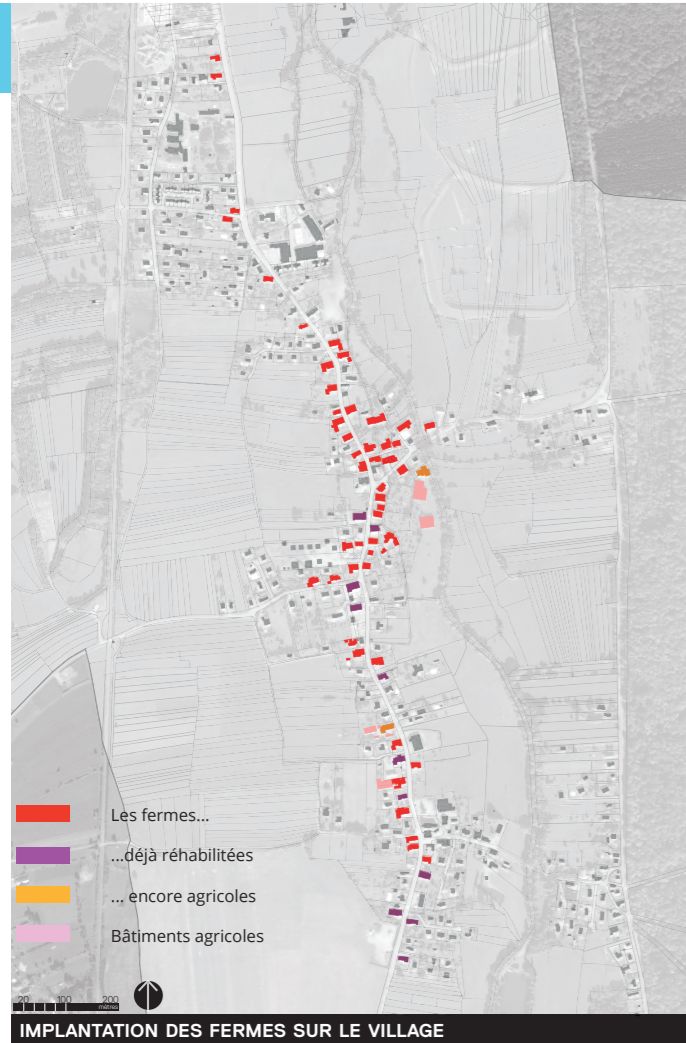


Occuper les fonds de parcelle avec des gîtes, source de revenus pour les propriétaires

97

Le village révélé

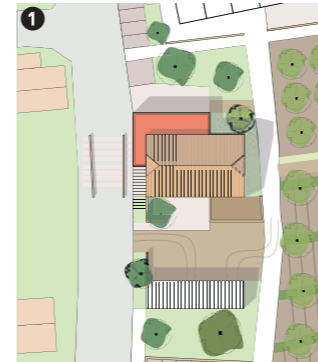
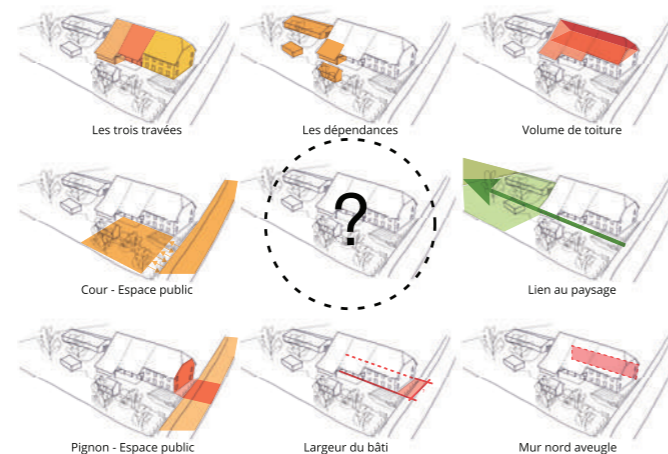
Le patrimoine fermier



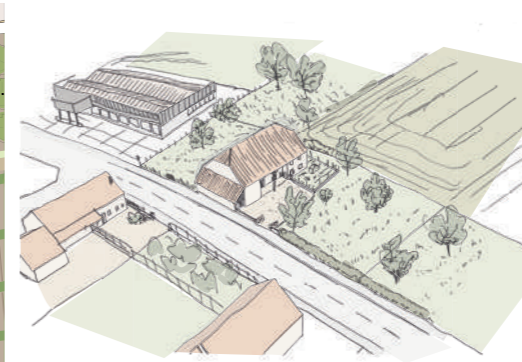
Réhabiliter les fermes au fil du temps

Les fermes de Chaux sont dans leur grande majorité des fermes de polyculture-élevage à trois travées : logis, grange et écurie. La ferme est l'expression sociale d'une époque, d'un lieu. Elles traduisent une intelligence dans la résolution des problèmes posés par le territoire et étaient multifonctionnelles. Le temps a effacé leurs caractéristiques, le lien avec le territoire se perd.

Ces bâtiments présentent un enjeu évident de patrimoine et un potentiel intéressant pour endiguer l'étalement urbain, réintensifier le village. Ces quelques projets proposent une analyse et une réflexion sur le devenir de ce patrimoine dans le cadre d'un développement durable, respectueux des valeurs rurales, en adéquation avec les problématiques contemporaines.



Plan projeté



Ferme existante



Projet d'une AMAP avec verger et potager



Plan projeté



Ferme existante



Projet d'une maison pour artisan

Un même volume pour une diversité de programmes

Le projet suggère d'implanter plusieurs programmes : association, logements, artisans, maison d'accueil. **1** À proximité immédiate du centre du village, elle possède les atouts pour devenir un lieu productif en lien avec les vergers qui seront plantés dans ce secteur. En installant un point de vente sur le gouttereau nord, aveugle, on inscrit la ferme en lien avec le bâtiment attenant, la brocante. **2** Cette ferme présente une situation particulière. Parallèle à la route, la grange et l'écurie sont intégrées à l'espace urbain, devenant un lieu favorable à l'établissement d'un artisan. L'orientation de la parcelle permet aussi la réalisation de deux nouveaux logements.

Approches ponctuelles pour un village transformé

Chaux marchable et perméable

Maxence Baudet
Anastasia Dartoy
Jordan Grosse
Mathilde Guelen
Maxime Guery
Elise Hernandez

100

101



Cet atelier m'a permis de toucher du doigt la vie professionnelle par la confrontation avec les multiples acteurs du terrain. Ces échanges réels m'ont motivée pour la suite : être pertinente aussi bien dans mes propos que dans les visuels proposés aux différents acteurs du projet architectural ou urbain (qu'ils soient spécialistes ou non) me paraît désormais être un enjeu principal pour la suite de mes études et pour ma carrière professionnelle. Le jeu entre les différentes échelles s'est finalement avéré ludique et obligatoire pour défendre au mieux le projet, le rendre pertinent et convaincre de nos intentions premières.

Elise >>



Il est important et très intéressant d'avoir pu s'imprégner réellement des lieux, afin d'en apprendre beaucoup sur l'évolution des communes, des façons de vivre, la place de l'habitant, de la voiture... et de se questionner : comment améliorer cela ? Ce fut un atelier, à mon avis, nécessaire et positif, l'architecture étant indissociable du territoire, de l'urbanisme.

Mathilde >>



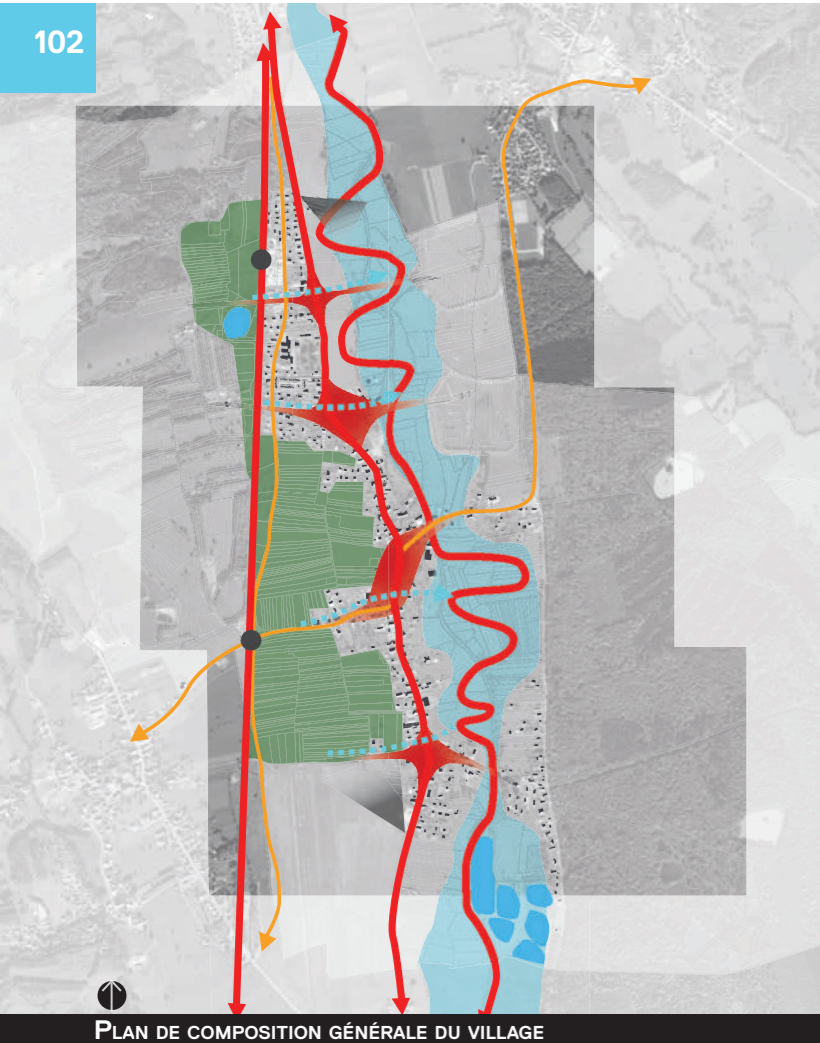
Si une certaine frustration a pu naître à cause du peu de temps pouvant être consacré au développement d'un projet, cela est finalement secondaire face à l'acquisition de connaissances permise par l'étude de terrain et l'analyse de projets en amont tout au cours du semestre, permettant d'acquérir une réelle méthodologie.

Maxence >>

Approches ponctuelles pour un village transformé

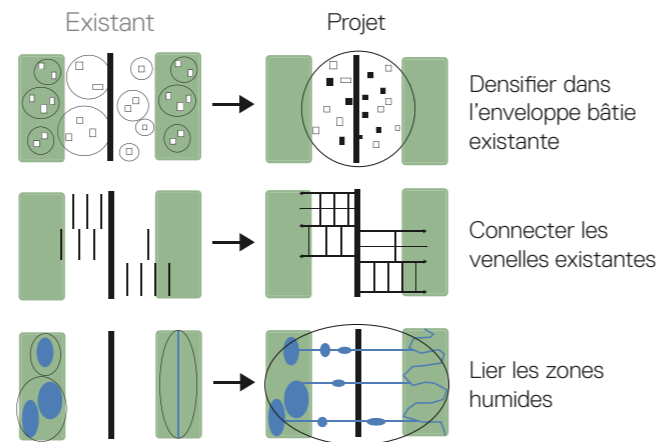
Chaux marchable et perméable

Stratégie générale



Une qualité de vie villageoise retrouvée

Entre prairie et Savoureuse, le village est composé de fermes. Il perd peu à peu son caractère car il est traversé parallèlement par une route départementale fréquentée, la Savoureuse et une voie ferrée. Le but de cet aménagement est de renforcer l'identité et les composantes du village par des interventions ponctuelles. Les trois axes structurants qui constituent la morphologie actuelle de Chaux sont fragmentés par des espaces publics partagés qui reforment des liens et qui cassent la monotonie actuelle de ce village traversé. Finalement, Chaux doit redevenir un village perméable, dans lequel on vient habiter pour profiter d'une qualité de vie villageoise.



Scénario 1 :
+ 6 logements
+ 2 gîtes



Scénario 2 :
+ 10 logements
+ 3 gîtes



Scénario 3 :
+ 23 logements
+ 6 gîtes



Bilan :
Possibilités de densification
Grande diversité de constructions
sans consommer d'espace



Projet révélant la potentialité du village

Plusieurs scénarios pour une seule commune

Plusieurs alternatives sont imaginées, en fonction des opportunités proposées à la commune au fil du temps. L'idée principale est la dilatation ponctuelle des espaces clés qui constituent la commune. Ainsi, la départementale devient un espace partagé par tous. Aussi, la gérance des ressources naturelles participe à la renaissance d'un village « marchable » qui permet d'orchestrer positivement le futur de la commune.

Approches ponctuelles pour un village transformé

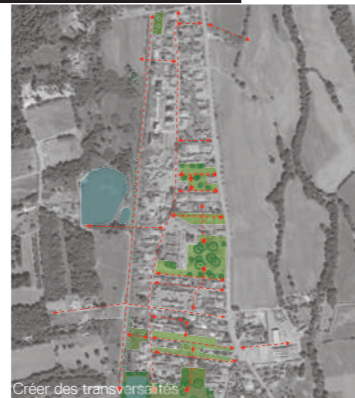
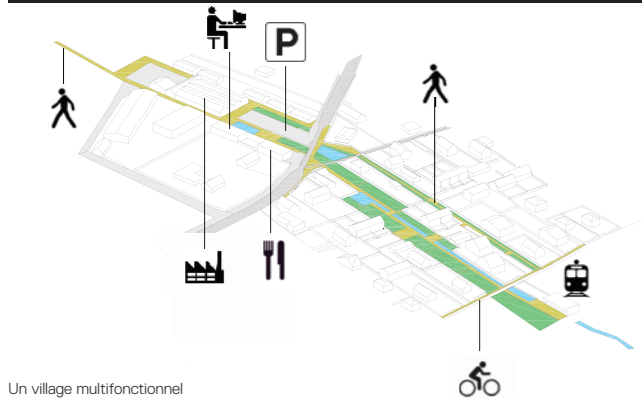
Chaux, un village perméable



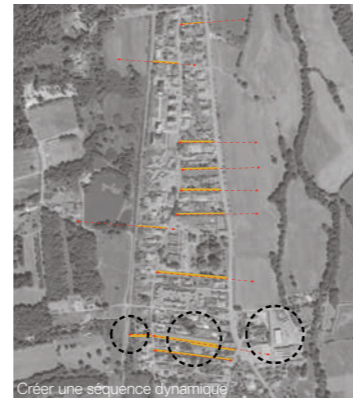
Créer du lien, créer des liens

La notion de village-rue est la caractéristique majeure de Chaux. En effet, la linéarité fait perdre son identité dans un paysage rural diffus. En élargissant l'échelle d'étude, on constate que cette mono-axialité se voit renforcée par l'implantation de la commune entre une zone forestière et une zone humide constituant une réelle richesse paysagère avec lesquelles elle ne partage, malheureusement rien. Parallèlement à ce constat, des éléments paysagers venant composer avec un bâti parsemé et individualisé souligné par un réseau de voiries privées sont également à noter en intérieurs d'îlots.

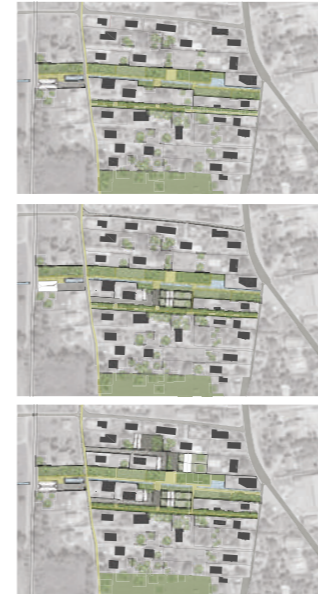
DES PARCELLES À INVESTIR, UN CŒUR D'ÎLOT À DENSIFIER



Créer des transversalités



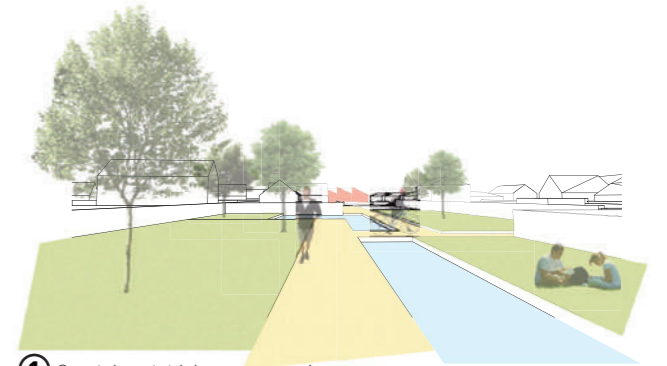
Créer une séquence dynamique



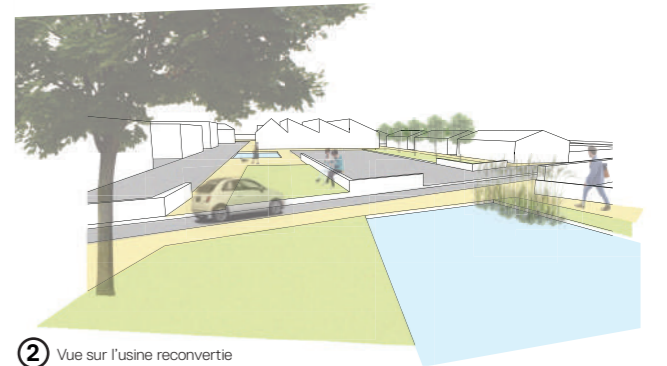
Stratégie reproductible

La stratégie de projet est ici d'utiliser ces éléments existants afin de recréer les connexions liant les différentes entités de la commune de Chaux, agissant comme catalyseur d'un futur développement transversal redonnant à la commune une identité qui lui est propre. L'identification de ces espaces verts au cœur de la commune permet ainsi la mise en place de venelles se voulant non seulement comme des éléments de liaisons venant créer un rythme tout au long de l'axe routier principal, mais également comme de réels espaces publics supports de flux et de densifications du bâti futur.

VENELLE : SUPPORT D'INFILTRATION DE POPULATION, D'EAU ET DE NATURE



① Croquis à proximité des noues paysagères



② Vue sur l'usine reconverte

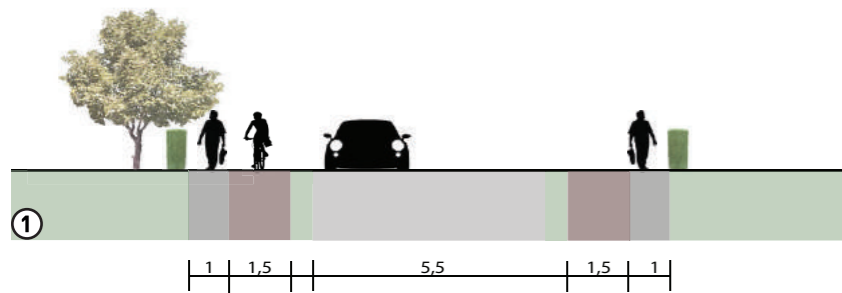
Approches ponctuelles pour un village transformé

Aménager et valoriser

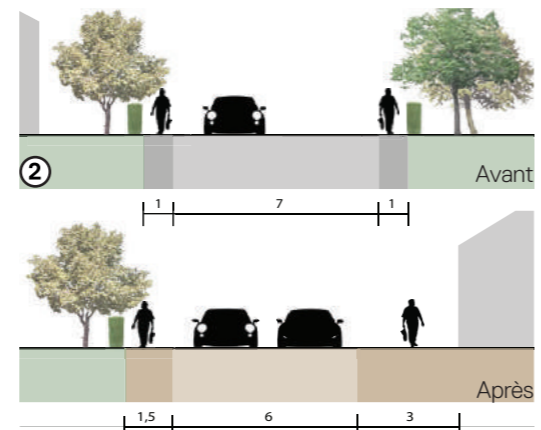


Repenser le réseau viaire

La commune de Chauvigny, c'est actuellement trois axes majeurs : la voie ferrée, la rue principale et la Savoureuse. Ces axes parallèles sont sur un fond de village rue, qui est seulement « traversé ». Ce phénomène est accentué par le manque de transversalité, seules de rares impasses permettent de s'écarter de la route départementale. La requalification des voiries, des espaces publics est nécessaire afin de retrouver une véritable épaisseur. La zone de rencontre ② est un point important à requalifier. L'enjeu est de redonner sa place au piéton, en réduisant la largeur des voies carrossables, repenser le traitement au sol afin d'en faire un véritable espace partagé, de rencontre, un espace public, avec l'auberge...



Nouveau profil de la voie rejoignant Rougegoutte



Valoriser la Savoureuse

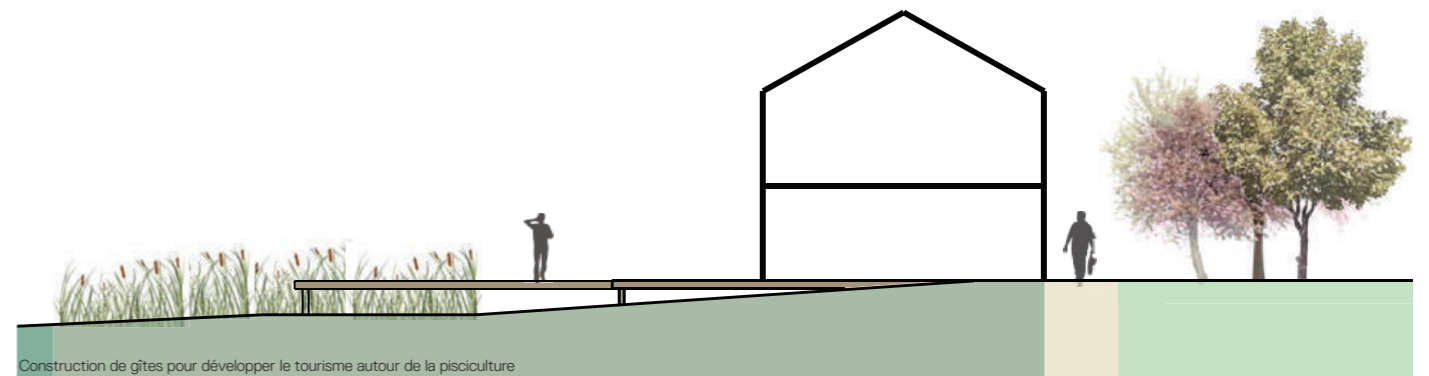
Cette commune a cependant un véritable atout : la Savoureuse. Aujourd'hui, vue comme un inconvénient, c'est une grande zone humide pénalisant de nombreuses terres. Il s'agit de requalifier ses méandres. Ce projet consiste également à installer des gîtes mettant en valeur cette zone humide ; son architecture sur pilotis qui s'adapte aux sols particuliers, et permettant d'amener des touristes, incitant les gens à y rester et à découvrir les « arrières » de la commune.



Gîtes au bord de la Savoureuse



Nouveaux aménagements du centre de la commune



Construction de gîtes pour développer le tourisme autour de la pisciculture

Approches ponctuelles pour un village transformé

Archi'ponctures

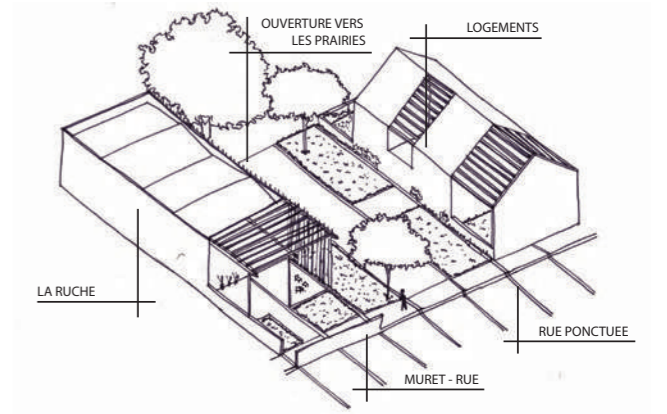
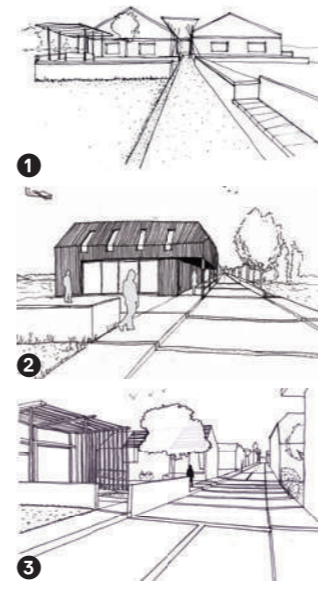


L'importance du piéton

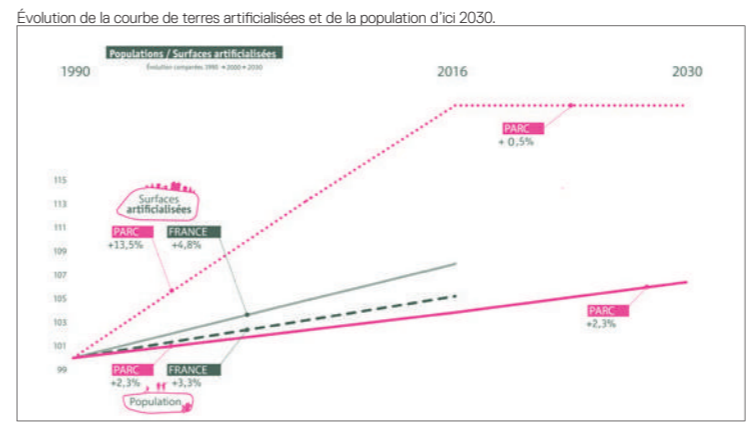
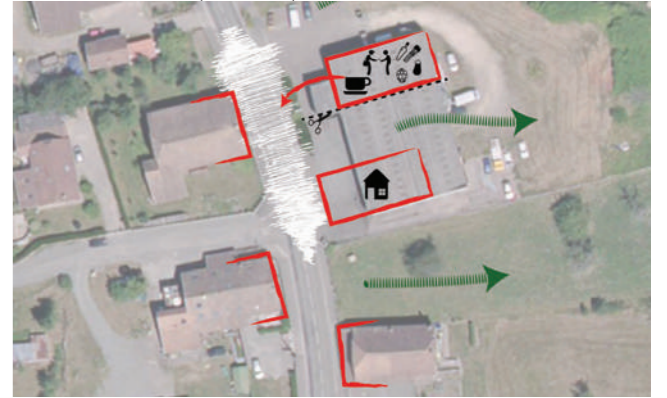
Il s'agit de qualifier modestement trois espaces publics pour que le village devienne « marchable ».

Le parking de l'école devient la place du village ①, une ferme pédagogique est construite à l'entrée de Chauvigny et du PNR ②. La brocante est restructurée afin d'installer diverses activités ③.

Plusieurs scénarios démontrent comment à travers une politique mise en place par la mairie, les Chaussois pourraient réduire à zéro l'augmentation des terres artificialisées de la commune.



③ La brocante est restructurée pour accueillir plusieurs fonctions.



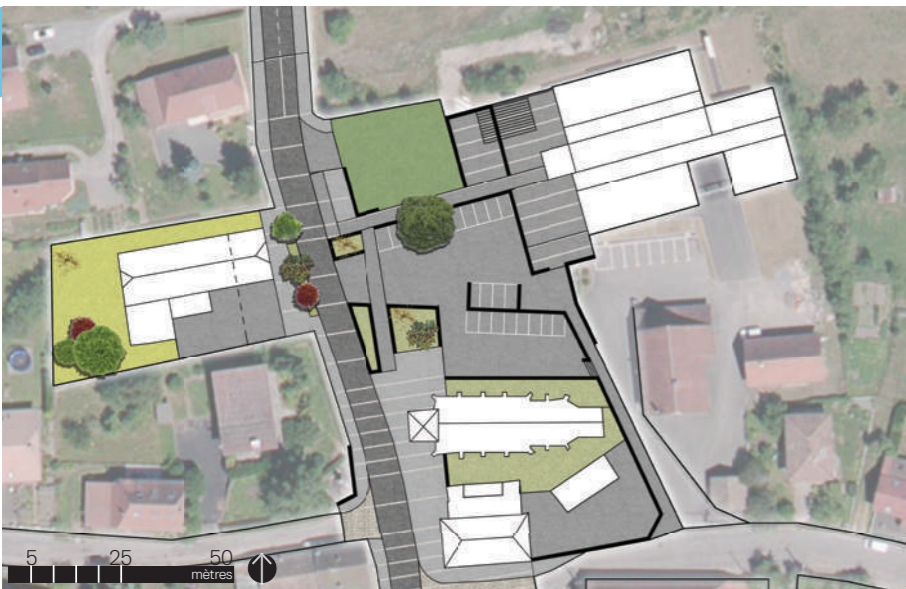
Évolution de la courbe de terres artificialisées et de la population d'ici 2030.

Une vraie place de village

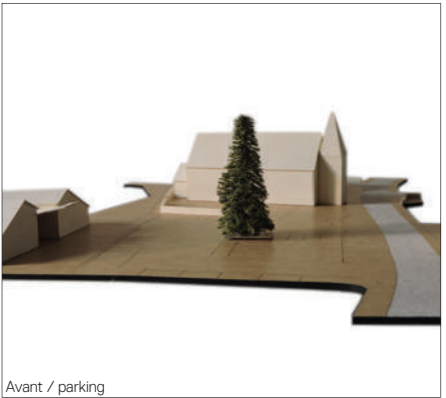
Le projet « Archi'ponctures » intervient au sud de la commune de Chauvigny, village-rue en faible développement. Le projet s'attache à renforcer l'identité du village en marquant des ponctuations à travers un traitement de sol simple accompagné de murets qui séquent l'espace et définissent des usages. Le projet démontre aussi le potentiel bâti du village, à travers la réhabilitation de fermes mais aussi d'habitations individuelles de ces quarante dernières années.



Phasage de l'aménagement de la place



POUR LIER LES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS DU VILLAGE, LE TRAITEMENT AU SOL EST UNIFIÉ



Avant / parking



Après / lieu de rencontre

Vers une identité retrouvée

Chaux, village-rue mais pas que ...

Théophile Bertin
Ophélie Cochinaire
Sébastien Dieudonné
Axelle Fallet
Jérémy Fontaine
Lucie Vanbalberghe

110



Ce qui est intéressant dans cet atelier, c'est la méthode et la pratique même de l'exercice. Il s'agit bien d'un travail d'étudiant non soumis à des réalités économiques, il y avait tout de même une part de réalité. Le rapport direct à de potentiels maîtres d'ouvrage engage à comprendre leurs volontés. On ne construit et on ne pense pas « ville » quand il s'agit d'intervenir dans un village rural. La dualité rural/urbain soulève des questions à propos de sujets et disciplines multiples qui viennent enrichir cet atelier, inscrivant l'urbanisme dans un pragmatisme auquel nous serons plus tard confrontés.

Jérémy >>



L'atelier Hors les murs m'a permis de découvrir une nouvelle facette de l'urbanisme. J'ai ouvert les yeux sur le lien étroit qui existe entre urbanisme et politique. En effet, ces six mois m'ont permis d'acquérir un vocabulaire précis permettant d'expliquer nos idées à des élus.

Axelle >>



Les questions que le projet urbain soulève m'intéresse, les réflexions que nous pouvons mener dans un large cadre m'interroge personnellement. Que faire pour mieux vivre ensemble ? Que proposer pour dés-individualiser notre société ? Comment traduire spatialement des ambitions communautaires de vie collective ? J'ai également choisi l'atelier pour son approche villageoise de la question urbaine : je viens d'un village, la ville et la campagne sont deux mondes parfois bien distincts; que peut bien y proposer la compétence de l'architecte ?

Théophile >>

111

Vers une identité retrouvée

Révélation de trois cœurs de village

Stratégie générale

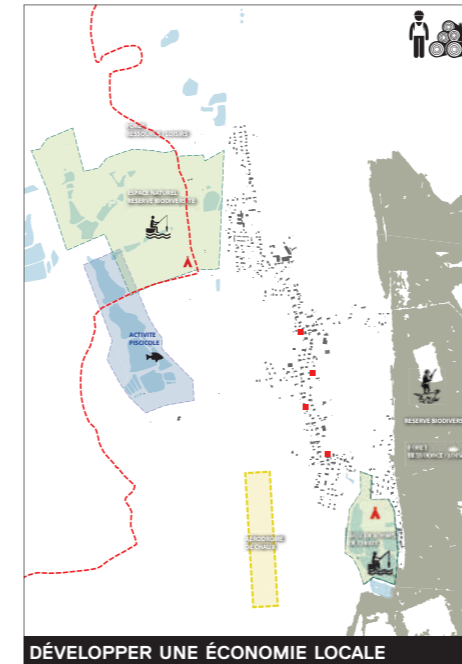
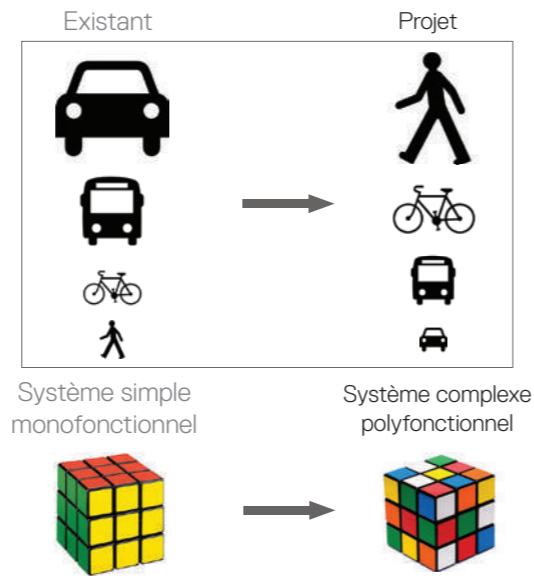


Plan de composition générale du village

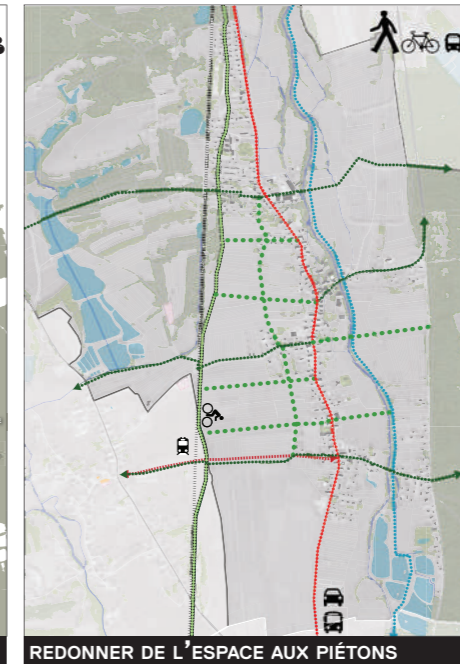
Stimuler un village atone

Le projet s'inscrit dans une démarche de transformation durable plutôt que de développement. Il est certain que l'avenir de Chaux ne se forme pas dans son expansion urbaine, ou par le biais de nouvelles constructions, mais bien mieux dans sa capacité à valoriser les particularités de son territoire, et renouveler l'espace bâti et urbain qui existe déjà.

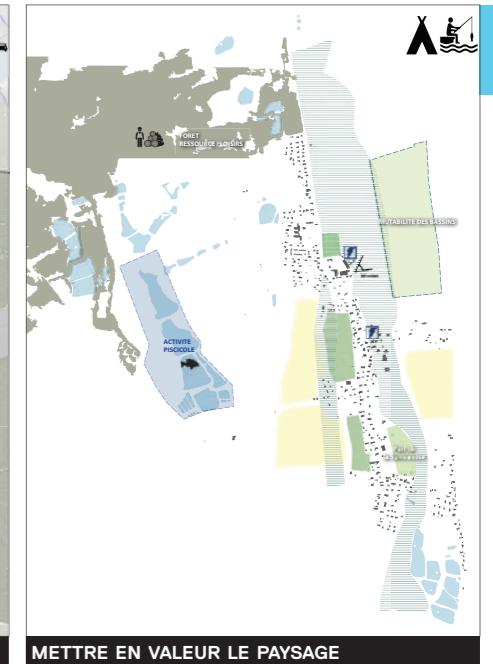
À cause de sa localisation « en fil tendu » entre Belfort et le Ballon d'Alsace, lieu du travail et lieu du loisir, ce village-rue est devenu une route de passage qui amenuise de plus en plus son identité et ce qui fait ses spécificités.



DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE LOCALE



REDONNER DE L'ESPACE AUX PIÉTONS



METTRE EN VALEUR LE PAYSAGE

Donner une impulsion à une économie fragile

Grand site touristique français, le Ballon d'Alsace au nord accueille énormément de visiteurs : l'objectif est de capter une partie de ces flux pour développer une économie identifiée au territoire du village, et soulager par ailleurs le massif des dégradations induites par sa sur-fréquentation. Chaux possède des ressources naturelles, à vocation d'exploitation durable, base d'une économie « non-délocalisable », donnant toute son identité au village et au territoire.

Afin de permettre aux habitants de développer une vie de voisinage, le projet propose de scinder l'axe principal nord-sud par des axes secondaires est-ouest. Ces nouvelles transversalités font ressortir trois cœurs de villages, secteurs de projet, où se développent des enjeux différents à travers des programmes, propositions et systèmes spécifiques de réhabilitation du patrimoine bâti et des espaces publics.

Vers une identité retrouvée

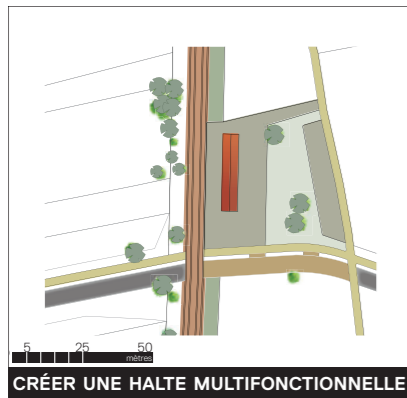
À la porte du Parc



114



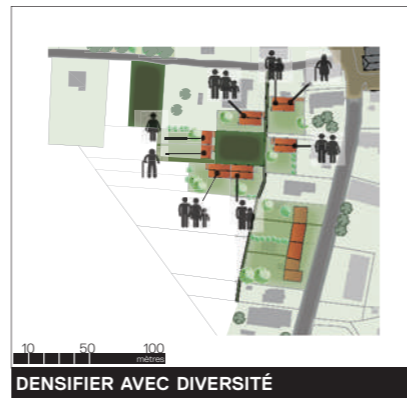
Arriver en tram-train, rejoindre le centre à vélo puis se promener le long de la Savoureuse.



CRÉER UNE HALTE MULTIFONCTIONNELLE



REDÉFINIR LE CENTRE HISTORIQUE



DENSIFIER AVEC DIVERSITÉ

Repenser la mobilité

L'entrée de village accueille l'église et la mairie, les éléments les plus marquant d'un village. Il serait intéressant de relier Chaux à La Chapelle-sous-Chaux. Grâce à ce nouvel axe, les habitants des communes auront un accès à la voie ferrée. Cette infrastructure sera utilisée afin de faire circuler une ligne de tram-train Giromagny-Belfort. Ce nouveau type de transport sera un moyen idéal de diminuer la circulation sur l'axe principal. Afin de lutter contre l'étalement sur l'axe Nord-Sud, les nouvelles constructions s'installent en fond de parcelle autour d'une cour collective conviviale où les échanges pourront prospérer.



1

Halte dans les prairies

2

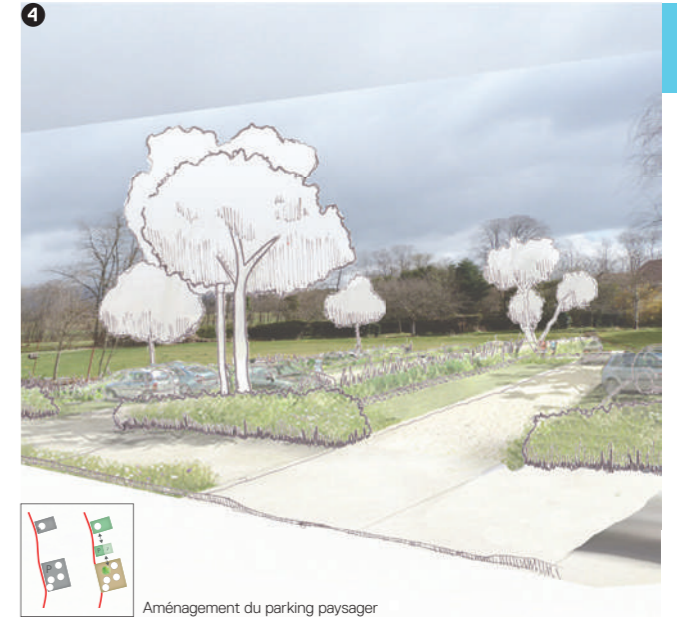
Avant : parking

3

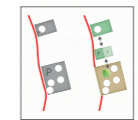
Après : zone de partage

Parcourir le village autrement

Se promener à pied dans le village est un rêve que tous les chaussois ont eu au moins une fois dans leur vie. Il sera maintenant possible d'aller de l'arrêt de tram-train jusqu'à la Savoureuse en passant par les arrières de maisons 1, les venelles 3 et la place du village 2. Cette dernière a vu sa fonction déplacée dans l'objectif de créer un nouvel espace de stationnement intégré dans le paysage et préservant une percée vers la Savoureuse 4.



4



Aménagement du parking paysager

115



3

Venelles le long de jardins partagés, en fond de parcelle

Vers une identité retrouvée

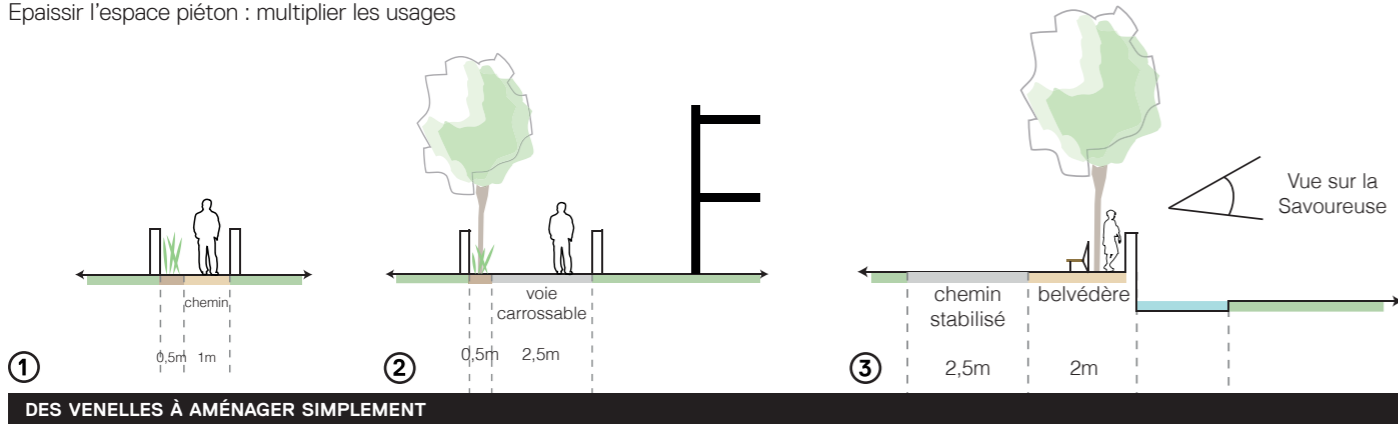
Chaux au cœur



Épaissir l'espace piéton : multiplier les usages

Émergence d'un centre

Le secteur possède un patrimoine bâti de grande qualité : fermes franc-comtoises et de nouvelles constructions le « Clos des Sapins ». En premier lieu, il faudra « épaissir l'usage du piéton », en multipliant les possibilités de cheminement dans le tissu bâti existant. De nouvelles venelles seront créées pour désenclaver les impasses qui obstruent les ouvertures sur le paysage. Actuellement, il existe peu d'espace où les habitants peuvent se retrouver. Le projet propose des nouveaux espaces communs : vergers publics, potagers et belvédères sur le paysage où la nature est mise en scène.



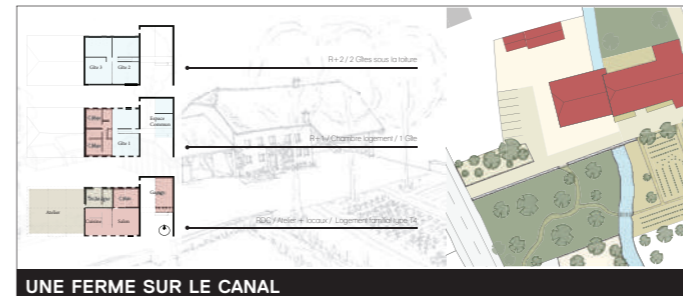
DES VENELLES À AMÉNAGER SIMPLEMENT



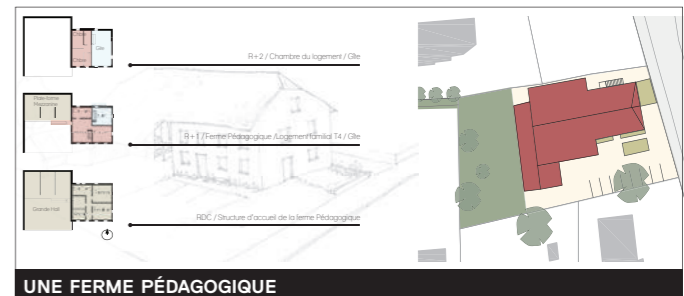
ASSOCIATION « LES INCROYABLES COMESTIBLES »



UN LOCAL POUR UNE PRODUCTION LOCALE



UNE FERME SUR LE CANAL



UNE FERME PÉDAGOGIQUE

Une polyvalence historique, une diversité contemporaine

À l'échelle d'une parcelle, plusieurs scénarios sont possibles : différents exemples de réhabilitation de fermes traditionnelles, avec des programmes proposant des initiatives pour une meilleure vie villageoise. Ces idées pourront ainsi être reprise en fonction des opportunités qui se présentent, quand tel ou tel bâtiment se libère. Les fermes sont à l'origine des programmes complexes regroupant sous un même toit : le logis, la grange et l'espace pour les bêtes. Il serait judicieux de proposer cette même polyvalence d'usage selon un système en triptyque : à chaque logement familial s'attache un logement plus petit - soit locatif, soit gîte par exemple - et une activité comme un artisanat, un petit commerce ou dépôt-vente, un local associatif, une petite entreprise à domicile, ou d'autres possibilités selon les besoins.

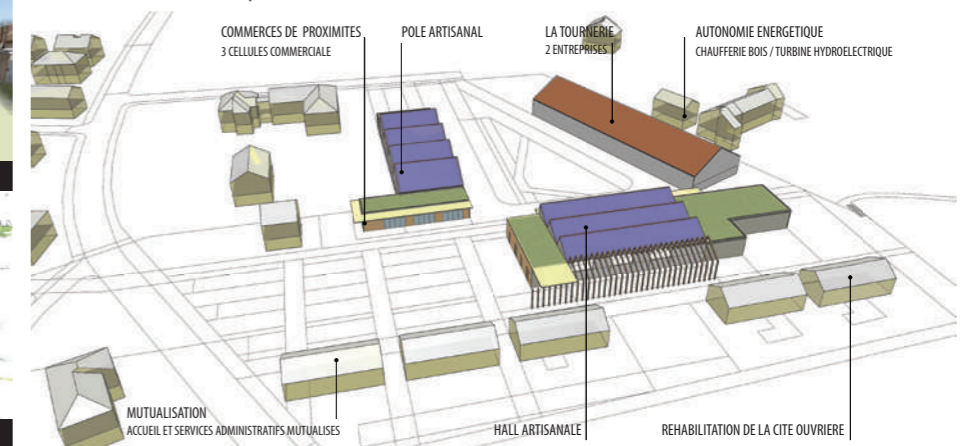
Vers une identité retrouvée

Donner une centralité économique au village



Requalifier l'entrée du village

L'installation d'une halte tram-train permettra de desservir cette partie du village. Une ancienne industrie réhabilitée deviendra le support d'un nouvel espace public convivial. Des entreprises artisanales basées sur les ressources locales s'implanteront dans ce secteur. Ce pôle, autonome en énergie, permettra de maintenir et d'intensifier l'emploi et l'activité économique de la commune tout en étant une vitrine des ressources du territoire (bois, eau ...). Cet ensemble sera complété par différents commerces ce qui animera la nouvelle place.



UN PROJET À LA CROISÉE DES FLUX



RENCONTRER, ÉCHANGER



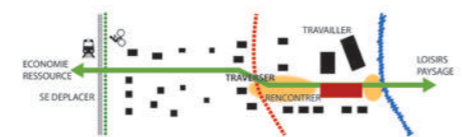
DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS



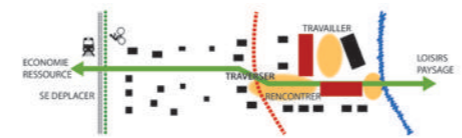
SE REPOSER, APPRÉCIER LE PAYSAGE



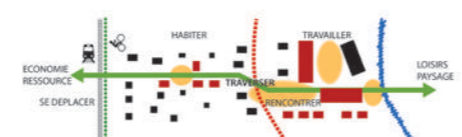
UN PROJET À LA CROISÉE DES FLUX



CONFORTER IDENTITÉ ET TRANSVERSALITÉ



RENFORCER UN PÔLE ÉCONOMIQUE



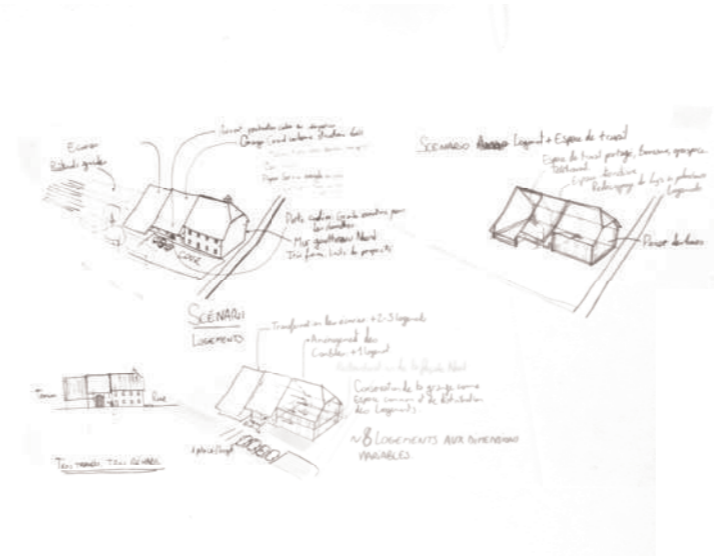
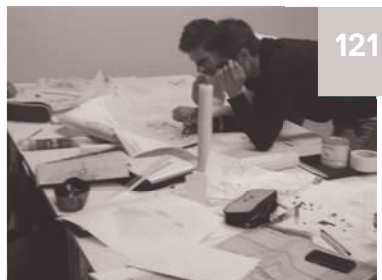
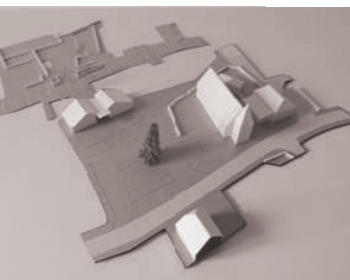
INFILTRER ET DENSIFIER LE TISSU EXISTANT



De nouvelles activités pour relancer l'économie

Un nouveau pôle économique autour des ressources locales

À l'entrée Nord du village, le projet s'articule autour de nouveaux axes forts du site, amenés à devenir le support de développement et de restructuration de la commune. Il s'agit d'un des secteurs les plus habités de la commune, il possède plusieurs équipements, ce qui renforce la nécessité d'y créer une vraie centralité. Il possède un véritable potentiel de transformation pouvant s'appuyer sur les ressources locales. Il s'agit d'abord d'articuler les trois axes transversaux majeurs qui structurent le village, puis de créer une liaison douce entre ces trois axes, voie piétonne et cyclable. Elle sera arborée, perméable, et ponctuée de noues paysagères permettant la gestion des eaux pluviales. Elle reliera la voie ferrée existante à une nouvelle place puis à un belvédère offrant des vues sur le paysage. La liaison se poursuivra jusqu'aux bassins de rétention, dont l'utilisation pourra être mutualisée (sport, évènement, oseraie ...).



Leçons d'un Atelier



Leçons d'un Atelier

Point de vue d'un agronome - urbaniste

124

Le XX^e siècle a été marqué par un phénomène important, l'exode rural, qui a participé à la transformation de la société rurale, dominée en bonne partie par le monde paysan, en société urbaine. Les paysans nombreux qui mettaient en valeur, principalement pour leur propre consommation, les ressources naturelles de leur territoire grâce à un système de polyculture élevage ont été progressivement remplacés par des agriculteurs chefs d'entreprise exploitant des surfaces bien plus importantes selon des systèmes industriels et spécialisés, fondés sur l'usage de ressources fossiles (engrais chimiques, traitements phytosanitaires, mécanisation avec des engins fonctionnant au fuel : tracteur, conservation...). La productivité a également été multipliée par dix et la France est ainsi devenue un grand pays exportateur de denrées agricoles.

La ville, elle, s'est agrandie pour accueillir les populations venant de la campagne et a transformé son organisation ancienne pour la mettre au service de la voiture utilisant également du pétrole (élargissement et multiplication des routes, installation de parkings, création de voies rapides...). Les premières conséquences négatives de ce système sont apparues clairement à partir des années 90 : problèmes environnementaux liés aux systèmes de production agricole, et urbains fondés sur l'utilisation de ressources fossiles (pollution des eaux, des sols, de l'air, perte de biodiversité...).

Depuis, progressivement la ville reconquiert l'espace rural. Les populations urbaines cherchent des espaces de vie plus calmes, plus proches de la nature et moins chers que dans les villes et vont s'installer à la campagne dans des villages rendus accessibles en moins d'une heure des lieux de travail grâce à la généralisation de voies rapides. Cette colonisation des villages génère une transformation des rapports entre villes et campagnes : les nouveaux arrivants ne connaissent pas l'histoire des lieux et demandent les mêmes éléments de confort qu'ils avaient en ville, les agriculteurs toujours moins nombreux perdent de leur influence jusque dans les conseils municipaux. Ils ne peuvent plus entretenir le territoire communal dans toute sa nécessaire multifonctionnalité.

Aujourd'hui, les enjeux liés au réchauffement climatique obligent à réfléchir à une transition énergétique radicale pour diminuer l'usage des ressources fossiles, en économisant les besoins et en utilisant des ressources renouvelables de remplacement.

Quels nouveaux paysages pour la ville et la campagne de demain ?

Régis AMBROISE, Ingénieur agronome,
coauteur de *Paysage et Agriculture, pour le meilleur*¹

125

Chaque territoire possède des ressources renouvelables particulières et souvent négligées qu'il convient de mettre en valeur en s'appuyant sur l'histoire, la géographie et la connaissance des habitants. Il convient également d'aménager le territoire pour mieux économiser les ressources fossiles.

Comment imaginer un urbanisme qui s'appuie sur les singularités du paysage pour mieux isoler naturellement les constructions, les localiser de façon à réduire l'usage des voitures, organiser des transports en commun ? Comment organiser l'espace agricole pour produire en utilisant plutôt les potentiels agronomiques que les engrais chimiques ? Comment reconfigurer le parcellaire agricole pour qu'il soit capable d'héberger plutôt des auxiliaires des cultures que des prédateurs et éviter ainsi l'usage des traitements chimiques ? Comment réorganiser les relations entre producteurs et consommateurs au niveau local pour éviter les transports de marchandise ?

La connaissance fine des caractéristiques paysagères est importante pour trouver les pistes techniques d'une autonomie énergétique nouvelle mais aussi pour les mettre en œuvre, il est également indispensable d'imaginer au niveau local en fonction de chaque contexte de nouvelles relations entre les personnes pour rompre avec l'idée du chacun pour soi et organiser un mieux vivre ensemble, habitants des campagnes, nouveaux arrivés et citadins des villes proches.

De ce point de vue, le travail mené par les étudiants de l'atelier Hors les murs est passionnant, les démarches paysagères qu'ils développent par l'observation sur le terrain, lors d'enquêtes avec les différents acteurs de chaque territoire et leurs réflexions de groupe qu'ils viennent présenter devant les populations qui les ont accueillis sont porteur d'avenir. C'est lors de tels échanges que se préparent les nouvelles relations à imaginer entre la ville et la campagne.

¹ *Paysage et Agriculture, pour le meilleur*,
TOUBLANC Monique et AMBROISE Régis
2015, Educagri éditions

Leçons d'un Atelier

Point de vue du territoire

126

Un élu qui défend les valeurs de sa commune

François FRONTERA, Maire de Saint-Jean-de-Beauregard

La population est représentée par les membres du Conseil Municipal. Les occasions de rencontrer les « administrés » ne sont pas fréquentes, mais lorsqu'elles se produisent, génèrent peu d'idées, mais tournent autour des sujets qui les intéressent à titre personnel (stationnement, bruit, chiens errants, voisinage, ...), les retours sont toujours négatifs (je ne suis pas satisfait) jamais de retour quand cela convient.

En ce qui concerne la ferme, j'avais fait un appel à la population pour savoir ce qu'ils souhaitaient : 300 habitants, deux retours, l'un pour en faire un musée, l'autre un pôle santé de proximité. Le retour des élus : inexistant.

Le patrimoine fermier

Il est absolument nécessaire de protéger le caractère rural du village ! Avec l'aide du Parc nous essayons de montrer l'exemple car les initiatives locales de modification, d'amélioration de l'habitat particulier (changement de fenêtre, couleur, enduits, ...) doivent « être contrôlées » et « orientées » pour ne pas défigurer le village. Travail de longue haleine, nous n'avons pas encore assez la « Culture Parc ». Le patrimoine communal est contrôlé et aidé par le PNR.

Milieu urbain et campagne

Nous sommes un peu en « état de siège » vis-à-vis du grand voisin. Mais comme la ville nous utilise pour des activités de nature (marche, activité physique, VTT, ...) et qu'ils sont bien conscients que le béton n'a pas sa place ici, que le village est déterminé à garder son rôle de « parc nature » du secteur, sauf la délinquance (voitures brûlées, cambriolages par les champs, ...) encore limitée, nous ne sentons pas de pression particulière, et nous essayons de «prendre» ce que la ville peut nous offrir (commerces, transports, piscine, ...) ; en faire une force au service des habitants du village.

127

Questionner la périurbanité

Marion DOUBRE, Chargé de mission paysage, PNR Haute vallée de Chevreuse

Les objectifs de cet atelier étaient ambitieux.

- Démontrer l'intérêt de porter un projet d'ensemble, cohérent, avec une vision pour ce territoire en intervenant juste en amont de la révision du PLU ;
- Aborder le projet de territoire périurbain non pas par la question de l'urbain, mais par l'approche paysagère, afin de s'affranchir de la traditionnelle opposition entre citadins et agriculteurs, et de s'appuyer sur les richesses, notamment patrimoniales, que recèle ce territoire en recherchant ensemble les meilleures solutions pour les valoriser ;
- Renforcer le rôle de la commune comme porte d'entrée du PNR en recherchant une identité propre à ce territoire ;
- Ne pas se contraindre par les réglementations, propriétés foncières, etc, afin de bousculer les acquis : proposer en quelque sorte des « utopies réalistes » en s'inscrivant dans la démarche et « l'ADN » des PNR que sont l'innovation et l'expérimentation ;
- Permettre une reproductibilité sur d'autres communes du PNR des concepts développés par l'atelier.

Les élus et le PNR attendaient d'autre part des étudiants qu'ils affrontent à des enjeux particulièrement forts, tels que :

- La place du patrimoine rural dans une commune en évolution, notamment par l'étude du devenir d'une ferme patrimoniale du plateau agricole ;
- La question des franges périurbaines, qui invitait notamment à repenser de nouveaux paysages autour de la commune et à intégrer l'agriculture comme une composante à part entière de l'aménagement du territoire ;
- La manière dont la transition énergétique (point de départ de l'atelier) peut également s'accompagner d'une transition urbaine et paysagère ;
- L'articulation entre qualité de vie, qualité des paysages et préservation des ressources naturelles, tout en répondant aux besoins contemporains.

L'implication et l'enthousiasme des étudiants a rendu la semaine sur le terrain riche en échanges et a abouti à des propositions de qualité qui ont exploré de nouvelles réflexions et méthodes de travail, de représentations. Cette démarche révèle l'intérêt de ces partenariats basés sur le dialogue.

Leçons d'un Atelier

Point de vue pédagogique

128

Croire que l'on peut changer le monde ...

Marc VERDIER - Enseignant responsable de l'atelier - ENSA Nancy

Un atelier de projet dans une école d'architecture qui s'appuie sur un territoire d'expérimentation « réel » doit-il apporter des réponses spatiales crédibles dans les conditions de projet qui sont celles d'aujourd'hui, ou doit-il explorer, inventer, oser... des esquisses de réponses ouvertes au débat, capables de faire évoluer les modes de vie et les comportements, ouvertes à de nouvelles connivences de l'homme à son environnement ?

Posée ainsi, on comprend bien que la question est orientée... Nous pensons qu'une École d'Architecture qui est accueillie dans un territoire n'est pas là pour faire moins bien ce qu'un bureau d'études aguerris devrait pouvoir faire sans problème particulier, mais doit s'engager dans un travail de recherche devant aboutir à des formalisations de projets « démonstrateurs » (plus qu'illustrateurs).

Le pilier essentiel de cette ambition : écouter, rencontrer, arpenter, recueillir, comprendre... puis interpréter et traduire en projets la récolte. Nous empruntons également, grâce à l'appui précieux de l'équipe du Parc, des chemins de traverses. Une ferme expérimentale, un site de méthanisation, un hydraulicien, un élu ayant fait le choix d'un programme solidaire pour une ferme exceptionnelle qui ne demandait qu'à devenir une opération immobilière de luxe... autant d'éclairages qui viennent abonder une pensée que l'on souhaite globalisante sur le territoire et catalyseur de remue-méninge programmatique.

Les étudiants (et leurs professeurs) hésitent entre cette réalité immédiate de besoins et d'attentes et cette attitude exploratoire, qui pourrait amener certains à considérer les projets comme « utopiques ». Finalement ne pas clarifier ce positionnement d'entre-deux peut être lu ici comme une stratégie d'atelier, stratégie à laquelle adhèrent les Parcs. En effet, leur rôle est d'être ancrés dans les territoires, et de les porter vers de nouvelles organisations plus à-même de préserver leurs patrimoines (naturels, culturels et humains) en promouvant de nouvelles façon de penser la vie.

Nous pensons également que notre mission d'enseignant dans cette mécanique pragmatique de terrain est d'accompagner la génération de jeunes professionnels dans un monde d'action différent de celui que nous vivons aujourd'hui. Nous tentons dans ces ateliers de penser autrement, d'amener nos interlocuteurs de terrain vers des débats que certains n'oseraient pas aborder si ce n'était une école supérieure d'architecture qui les suggérait.

Tout cela reste évidemment esquissé, mais nous participons peut-être à faire bouger les lignes... et nous continuons raisonnablement, mais avec persévérance et de façon toujours plus urgente et entêtée à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, à croire que nous pouvons (contribuer à) changer le monde !

129

Dixième édition, une expérience comme les autres ?

Vincent BRADEL - Enseignant du master AVT - ENSA Nancy

Quand la durée s'installe - et dix ans c'en est une -, le temps des comptes rendus est généralement l'occasion d'évaluer le millésime. Reste à savoir ce qu'est une bonne année en notre matière où le climat n'est qu'une interrogation parmi d'autres, fut-elle devenue essentielle. Est-ce la qualité finale des projets et des réflexions prospectives des étudiants ? Leur progression dans ces registres au fil du semestre ? Est-ce la qualité du dialogue engagé avec nos partenaires ? Là encore, la qualité de son évolution ? Est-ce l'émergence de solutions potentielles, de nouvelles pistes de travail, de recherche ? Assurément tout cela à la fois et sans doute notre séminaire automnal (14-15 et 16 octobre 2015) en posant la question des attentes, des enjeux, des objectifs de cet atelier, et des cours qui l'accompagnent, nous permettra t-il d'avancer sur ces critères d'évaluation, et de caractériser enfin la tonalité majeure d'un millésime en bonne et due forme.

Mais que dire sans attendre de cette dixième expérience ? Que cette année fut comme à l'accoutumée des plus stimulantes grâce à la triple alliance de terrains singuliers, de partenaires et d'étudiants motivés et d'un questionnement en mouvement, qui constituent le moteur de cette petite machine à faire du projet ensemble. À la base, deux villages aux destins bien marqués, à une demi-heure de Paris pour l'un, devenu ville qui fait le lien, comme un sas de décompression, entre le monde de l'intensité urbaine et celui d'une campagne tout à la fois patrimoniale et contemporaine, et à une dizaine de minutes de Belfort pour l'autre, resté tel, qui se voit travaillé

insidieusement par le flux automobile métropolitain, lequel en fragmente l'espace et les usages.

En action, des étudiants qui intègrent des habitants à ce jeu d'acteurs, interrogent la multiplicité des échelles du grand territoire au dessin d'un muret dans l'espace public, et communiquent à des élus qui réagissent et s'interrogent à leur tour. Et dans des échanges toujours trop rapides, s'imposent la relation à l'espace agricole, la maîtrise des flux et la prise en compte de la biodiversité comme des composantes de projet à part entière. Tout cela infuse dans le même temps au niveau des projets et des mémoires de fin d'études qui se jouent en deuxième année de Master. Bref, on ne s'ennuie toujours pas dans ces dialogues territoriaux, mais comme le suggère le courrier des lecteurs de Télérama, ça va mieux en le disant, dix ans déjà.

Leçons d'un Atelier

Point de vue étudiant

130

Qui parmi les dix-huit étudiants, en apprenant le thème et les sites de l'atelier de projet de cette année, pouvait déterminer ce à quoi ils arriveraient en fin de semestre, six mois après ?

La simple annonce de noms de deux communes, leur a permis de connaître les deux premières étapes du parcours : Le Mesnil-Saint-Denis (78) et Chaux (90).

L'étape suivante les emmenait sur deux vastes territoires appelés Parcs naturels régionaux, « là où s'invente une autre vie ». L'expédition devenait intrigante, le slogan les motivait, la réalité du terrain bousculait les habitudes casanières. L'immersion au cœur des objets d'études leur permit une meilleure compréhension des problèmes réels auxquels les communes étaient confrontés. Accompagnés de leur enseignant - dont les années à la tête de l'atelier ne se comptent désormais plus sur les doigts de la main - ils sont parvenus à **appréhender** les enjeux complexes de ces communes « hors de l'échelle urbaine habituelle ». À la suite des deux semaines in situ, leur parcours les a amenés à un dernier lieu où leur semestre s'est joué : la salle C, la salle de toutes les charrettes.

Après dix années passées à arpenter le territoire français, leur professeur « Hors de tout » découvrait encore des richesses et des qualités jusque-là insoupçonnées. Il était convaincu que ses étudiants pouvaient faire changer les choses : **orienter** les comportements citadins, affirmer le rôle et la place des communes rurales en France et renverser les préjugés sur le paysage, l'urbanisme et la ruralité.

« Les architectes sont des lieurs de lieux, parfois ils sont simplement des révélateurs de déjà là. »

Le défi, pour cette année a été de **projeter**, de composer avec ces deux communes diamétralement opposées. Les questions, réflexions et problématiques étaient si différentes ; travailler à 18 puis en groupe de 6 pour enfin réaliser des projets en binôme n'a pas été une mince affaire à tel point que les étudiants étaient fatigués de faire sans cesse ce grand écart. Et quel grand écart ! 378 kilomètres, 5200 habitants de différence et surtout un centre-bourg face à un village-rue.

Tous ces éléments étaient nécessaires pour célébrer comme il se doit les dix ans de l'atelier.

Et puisqu'il faut conclure, les étudiants termineront par ces mots : la mission fut complexe, les découvertes furent intéressantes, les rencontres furent enrichissantes, notre regard sur les territoires ruraux fut sensibilisé. Sans aucun doute, cet enseignement influencera les futures pratiques professionnelles de quiconque passera par cet atelier de projet...

131



10 ANS DÉJÀ !

Les dix ans de l'atelier sont l'occasion de faire le bilan des travaux qui ont été réalisés jusqu'à présent à travers un séminaire et deux publications hors-série.

● Campagnes en projets

2005 - 2015 : Dix ans d'ateliers territoriaux

Cette publication s'attache à dresser un bilan prospectif des dix ans de l'atelier de projet d'urbanisme « Hors les murs » destinés aux étudiants de Master 1 de l'ENSArchitecture de Nancy.

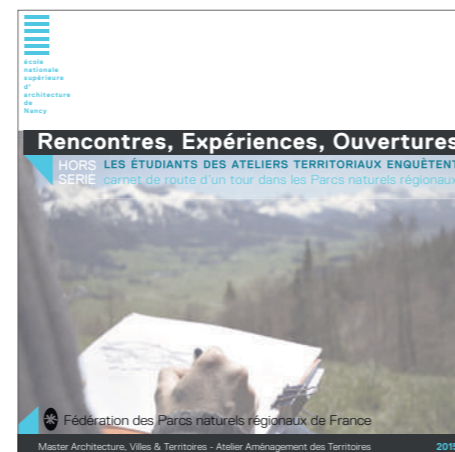
Elle est principalement issue de trois enquêtes destinées à recueillir les témoignages d'un échantillon représentatif de toutes les catégories d'acteurs ayant accompagné l'atelier depuis sa création en 2005 (partenaires territoriaux, communes et étudiants). Ces enquêtes constituent le socle de cette rétrospective conçue à la fois comme un bilan d'étape et comme un moyen de contribuer aux réflexions portant sur le défi pédagogique et professionnel que constitue aujourd'hui l'urbanisme en milieu rural.



● Rencontres, Expériences, Ouvertures

Carnet de route d'un tour dans les Parcs naturels régionaux

La publication « Rencontres, Expérience, Ouvertures » est issue de l'atelier de projet d'urbanisme « Hors les Murs » 2014. Elle présente une compilation d'interviews et de reportages réalisés au cours d'une semaine intensive d'immersion dans les territoires de différents Parcs naturels régionaux. Ce carnet de route propose au lecteur un aperçu d'expériences, de rencontres qui participent désormais à l'outillage de l'atelier « Hors les Murs ». Cette même boîte à outils qui se nourrit des capacités d'invention et d'innovation que nous livrent depuis 10 ans les Parcs naturels régionaux.



● Vers un urbanisme rural durable

2005 - 2015 : 10 ans 'hors les murs'

Dix années d'ateliers territoriaux organisés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY sous l'impulsion de Marc VERDIER, Maître Assistant dans le champ Ville et Territoire, ont permis de constituer un corpus de connaissance et de propositions dans les domaines de l'urbanisme, du paysage, de la réutilisation des patrimoines, mais ont également ouvert à des hypothèses d'évolution des modes de vie et d'orientation vers des modèles économiques plus fondés sur les ressources locales (énergie, mobilités, matières, climat, savoir-faire...) exprimées dans l'architecture.

Ces ateliers doivent beaucoup aux partenaires territoriaux que sont les Parcs naturels régionaux et les CAUE, seuls capables de « préparer le terrain » à partir de leur connaissance fine des patrimoines, des acteurs locaux et de leur position d'experts de leurs territoires.

L'exposition transversale des 10 ans présentée ici, rend compte de ce voyage dans l'expérimentation et l'innovation, exprimée par nos étudiants sous la forme de « projets ».

Elle est complétée par la présentation d'ateliers conduits par d'autres écoles, dans d'autres régions.

L'ensemble ouvre sur un potentiel de transformation de notre façon d'habiter la campagne qui aujourd'hui n'est plus une option mais une nécessité.

VERS UN URBANISME RURAL DURABLE
2005-2015
10 ans 'hors les murs'

BILAN ET PERSPECTIVES / TRANSFORMER L'EXPÉRIMENTATION EN CONNAISSANCE / UTILISER LA CONNAISSANCE POUR MIEUX AGIR

10 années d'ateliers territoriaux organisés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY sous l'impulsion de Marc VERDIER, Maître Assistant dans le champ Ville et Territoire, ont permis de constituer un corpus de connaissance et de propositions dans les domaines de l'urbanisme, du paysage, de la réutilisation des patrimoines, mais ont également ouvert à des hypothèses d'évolution des modes de vie et d'orientation vers des modèles économiques plus fondés sur les ressources locales (énergie, mobilités, matières, climat, savoir-faire...) exprimées dans l'architecture.

Ces ateliers doivent beaucoup aux partenaires territoriaux que sont les Parcs naturels régionaux et les CAUE, seuls capables de « préparer le terrain » à partir de leur connaissance fine des patrimoines, des acteurs locaux et de leur position d'experts de leurs territoires.

L'exposition transversale des 10 ans présentée ici, rend compte de ce voyage dans l'expérimentation et l'innovation, exprimée par nos étudiants sous la forme de « projets ».

Elle est complétée par la présentation d'ateliers conduits par d'autres écoles, dans d'autres régions.

L'ensemble ouvre sur un potentiel de transformation de notre façon d'habiter la campagne qui aujourd'hui n'est plus une option mais une nécessité.

| Parc Naturel Régional | CAUE |
|---------------------------|------|
| Vosges Françaises | 1 |
| Haute-vallée de Chevreuse | 1 |
| Montagne de Reims | 1 |
| Ballons des Vosges | 1 |
| Massif de la Vanoise | 1 |
| Haute-Jura | 1 |
| Massif des Vosges | 1 |

7 PARCS NATURELS RÉGIONAUX
2 CAUE
19 COMMUNES
143 ÉTUDIANTS

Impression réalisée par bialec.

bialec
95, Boulevard d'Austrasie - C.S. 10423
54001 NANCY cedex - FRANCE
Tél. : 03 83 37 10 58
<http://www.bialec.fr/>
E-mail : contact@bialec.fr

